

## NR Flash

**SPORTS** en p. 6, 8 et 10  
 — Crans et son complexe sportif  
 — Avant Monthey - Les Giettes  
 — Le Tour de France  
**INF. LOCALES** en p. 13, 15, 17, 19, 20, 21, 22 et 23  
 — Les examens sont terminés  
 — Après l'accident de Tornafous  
 — Le Conseil général séduois  
**INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES** en p. 24

# Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN  
 Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct



En Valais  
 Toujours plus de  
 100 voitures neuves  
 en stock !

Garage Valaisan  
 KASPAR FRERES  
 SION  
 Tél. 2 12 71

## Conseil national: la journée du DMF - Education physique chez les filles - Vote des femmes

BERNE. — Le Conseil national examine le rapport du Conseil fédéral sur les places d'armes. On sait que ce rapport recommande l'abandon du Centre du cheval aux Franches-Montagnes.

Les rapporteurs sont MM. Schürmann (ccs - SO) et Jaunin (rad. - VD), relèvent à ce sujet qu'il faut donc trouver un autre emplacement pour la station d'acclimatation qui se trouve actuellement au « Sand » près de Berne. Selon une expertise ni Appenzell ni Avenches ne sont des endroits favorables pour cette station. La commission n'a pas été convaincue par cette expertise et a demandé au D.M.F. de faire de nouvelles études.

Pour les autres objets les explications fournies sont satisfaisantes et la commission unanime propose de prendre acte du rapport. Dans ce contexte, M. Broger (ccs - Appenzell) développe un postulat qui invite le Conseil fédéral à déplacer le Centre du cheval. La question semble maintenant tranchée, mais les rhodes intérieures « pays aussi vert que l'Irlande », serait heureuses d'accueillir la station d'acclimatation.

M. Hayoz (ccs - FR) demande au Conseil fédéral le maintien de la caserne de la Planchette, à Fribourg, car on peut disposer des terrains d'exercices de la Poya. Pour sa part M. Baudère (ccs - VD) remercie le Conseil fédéral d'avoir modifié ses plans, faisant ainsi une œuvre d'apaisement.

Après quelques autres interventions, M. Chaudet, chef du Département militaire, donne les précisions suivantes : « Une installation de la station d'acclimatation dans le canton d'Appenzell ne serait pas une bonne solution. C'est ce qui ressort de la première expertise. » Mais le refus n'est pas définitif. A M. Hayoz, M. Chaudet déclare que la caserne de la Planchette n'est pas abandonnée. Après une remarque de M. Jaunin en faveur du cheval, le Conseil prend acte du rapport.

### ON POURRAIT FAVORISER LA CONSTRUCTION DES STANDS

En réponse à une motion de M. Kurzmeyer (rad - LU), M. Chaudet admet que les tirs hors service occasionnent de grosses dépenses aux communes. On pourrait donc favoriser la construction de stands utilisés par plusieurs communes. La motion est acceptée sous forme de postulat.

M. Dellberg (Soc. - VS) propose d'indexer les rentes de l'Assurance militaire. M. Chaudet accepte le postulat.

Une commission étudiera dans son ensemble le problème de l'indexation des assurances sociales.

### Procès Auguste Henry : 15 mois de prison demande le procureur

LAUSANNE — Le procès intenté à Auguste Henry, ancien administrateur délégué de la Mutuelle chevaline suisse s'est terminé jeudi après-midi. M. Willy Heim, procureur général a prononcé un réquisitoire très dur et requis 15 mois de prison ferme et 10.000 francs d'amende et la totalité des frais. M. Pierre Ramelet, avocat à Lausanne, dans une plaidoirie mesurée a contesté absolument les faits de gestion déloyale, d'escroquerie et de faux dans les titres. Il y a eu quelque vacation, quelques déboursés portés abusivement en compte pour environ 10.000 francs et d'autres qui n'ont pas été comptabilisés. Les faits reprochés à l'accusé se situent à la limite du droit pénal et du droit civil. L'accusé est âgé, malade, il a rendu de grands services à la Mutuelle chevaline suisse et à sa commune, il a déjà durement payé. L'avocat a donc demandé sa libération. Le jugement sera rendu le 29 juin, à 14 heures.

### Les isotopes, instrument de la rationalisation

Ce que certains appellent la seconde révolution industrielle est, techniquement parlant, un brin paradoxal. En effet, cette révolution est caractérisée par l'automatisation de la production. Or, le contraste est considérable entre ces gigantesques machines qui marchent toutes seules et les mécanismes minuscules qui en régissent le fonctionnement. Je pense ici à l'électronique. Mais un autre facteur de la seconde révolution industrielle est plus minuscule encore, puisqu'il est basé sur la désintégration d'atomes : l'emploi des isotopes radio-actifs, en effet, participe activement au renouvellement de nos méthodes industrielles. Leur désintégration produit des radiations qui sont utilisées à de nombreuses fins. D'où l'intérêt croissant éveillé par

les possibilités d'utilisation des isotopes dans l'industrie. Leur emploi pour des mesures et des contrôles présente l'avantage de fournir les informations désirées dans des délais très rapides. Il permet de contrôler et de diriger des fabrications. Il est une source d'économies appréciable. On comprend dès lors que les isotopes soient de plus en plus utilisés dans de très nombreuses entreprises. Leur utilisation pourrait cependant être plus largement généralisée encore. C'est pourquoi l'Association suisse pour l'énergie atomique a créé une commission spécialement chargée de tous les problèmes ayant trait aux isotopes. Son but est de fournir à l'industrie des informations concernant leur emploi à diverses fins, de les conseiller et de les

mettre en rapport avec les spécialistes et les laboratoires compétents. La commission s'efforce également d'aider les industries intéressées à résoudre leurs problèmes particuliers. L'activité de cette commission sera particulièrement utile aux entreprises qui n'ont pas leurs propres spécialistes et leurs propres installations isotopiques, mais qui désirent utiliser les propriétés des radiations des isotopes. Les expériences faites dans ce domaine ont en effet démontré que l'introduction de procédés isotopiques permet de résoudre nombre de problèmes industriels dans le sens d'une plus grande rationalisation. Ces procédés ont, entre autres avantages, celui d'être très économiques. Ils sont un important facteur de rationalisation et d'amélioration de la qualité de la production. Des enquêtes faites dans différents pays ont cherché à déterminer quels avantages financiers ils procurent aux entrepreneurs qui les utilisent. Ceux qui peuvent être directement traduits en chiffres sont notamment l'emploi de moins grandes quantités de matériaux, la diminution du nombre des rebuts et l'amélioration de la productivité. Il ressort des enquêtes en question que les économies qui en résultent peuvent représenter de 0,1 à 0,2 pour cent de l'ensemble de la production industrielle. Cela représente, au bout de l'an, un total d'économies qui vaut la peine que les industriels se donnent pour introduire dans leurs usines les procédés isotopiques.

M. d'A.

avait reconnu que le suffrage féminin est notre plus important problème politique, fondamental. Il était favorable à son introduction. Mais le peuple a rejeté le projet lors de la votation de janvier 1959. Le moment est-il venu de repenser la question ? Ce n'est pas certain, mais M. von Moos précise, comme il l'a dit la semaine dernière, que de l'avis du Conseil fédéral on ne peut attendre une éventuelle révision totale de la Constitution pour le problème du suffrage féminin. La motion est donc acceptée.

La dernière séance de la troisième semaine de la session prend fin par l'adoption de plusieurs postulats concernant les constructions de protection civile, l'action en paternité, l'âge minimum pour la profession d'infirmière et la révision de la LAMA (loi sur l'assurance-maladie accident).

### Conseil des Etats : Un crédit de 3,7 millions de francs

BERNE. — Le Conseil des Etats s'est occupé dans sa brève séance de jeudi matin d'une demande de crédit de 3,7 millions de francs pour l'achat d'un terrain à Muttenz, afin de construire des logements pour le personnel fédéral. Un complément d'informations ayant été demandé, la décision a été renvoyée à une séance ultérieure.

### ON REPARLE DU VOTE DES FEMMES

M. Schmitt (rad. - GE) présente la motion par laquelle il réclame le suffrage féminin dans les affaires fédérales. Il souligne que la situation de la femme suisse n'est en rien inférieure à celle des femmes des autres pays dits avancés. Les critiques qui nous viennent de l'étranger ne doivent pas nous influencer. Mais, depuis la dernière votation, les esprits ont beaucoup évolué. Trois cantons ont introduit le suffrage féminin. Lors du débat de politique étrangère de septembre 1965 tous les orateurs l'ont approuvé en principe. Le Conseil fédéral devrait donc soumettre aux Chambres un projet de modification de la Constitution. C'est une question de dignité et de justice. Il est anti-démocratique que la moitié du peuple suisse ne puisse s'exprimer. C'est le conseiller fédéral von Moos, chef du Département de justice et police, qui répond à M. Schmitt.

En 1937 déjà, le Conseil fédéral

## COMPROMIS sur la durée du travail

Le Conseil national a voté cette semaine par 122 voix, c'est-à-dire avec de très nombreuses abstentions à gauche et à droite, la modification de la loi sur le statut des fonctionnaires, portant sur l'horaire de travail de quelque 40 000 agents des services d'exploitation de la Confédération.

Il avait à choisir entre quatre propositions principales qui étaient, par ordre « crescendo » : 1. 45 heures à fin mai 1967 et 44 heures à fin mai 1969, si les conditions le permettent (première proposition du Conseil fédéral) ; 2. Idem, mais sans condition (seconde proposition du gouvernement) ; 3. 45 heures à fin mai 1967 et 44 à fin mai 1968 (proposition des « modérés ») ; 4. 44 heures dès fin mai 1967 (proposition des socialistes et syndicalistes).

Lorsque, en scrutin préliminaire, les propositions 2 et 4 ont été opposées, elles ont réuni 78 voix chacune et c'est le président (M. Graber, socialiste) qui a fait pencher la balance pour la proposition 4, laquelle, en vote final, a réuni 71 voix contre 96 à la proposition 3, qui l'a donc emporté.

Donc, les employés des CFF et des PTT passeront de 46 à 45 heures lors du changement d'horaire du printemps prochain, et de 45 à 44 un an plus tard.

On a fait valoir, en leur faveur, le fait que les 44 heures sont presque partout appliquées dans l'économie privée. Cela n'est guère pertinent, car les ouvriers et employés de l'économie privée ne jouissent pas d'une même sécurité de l'emploi ; ni des prestations supplémentaires dont bénéficient les agents de la Confédération.

Plus décisif était l'argument qui in-

voquait le cas du personnel dit administratif de la Confédération, qui bénéficie, lui, d'un horaire de 44 heures depuis 1958.

Tout le monde était d'accord, d'ailleurs, sur le principe des 44 heures, et les avis divergeaient sur le moment opportun. Il est évident qu'une diminution de l'horaire de travail, objectivement parlant, ne se concilie pas avec une politique anti-inflationniste. Elle obligera fatalement la Confédération à engager du personnel supplémentaire, alors qu'on « serre la vis » à l'économie privée en matière de main-d'œuvre étrangère.

Les usagers des régies fédérales, de leur côté, peuvent se demander maintenant ce que leur coûtera le nouveau régime. Dans les postes, il y a lieu d'espérer qu'on pourra encore rationaliser plutôt que de diminuer encore les prestations, ou d'engager de nouveaux fonctionnaires. Mais dans les CFF, et selon l'un des rapporteurs de la commission, il n'est plus possible de rationaliser sans d'énormes investissements. Alors, nouvelle augmentation des tarifs en perspective ?

On se souvient qu'il y a eu conflit de compétence entre le Conseil fédéral et le Parlement à propos de cet horaire de travail. Le premier, après avoir désavoué sa propre délégation, a en somme voulu faire du Parlement l'arbitre de la situation. Mais, dorénavant, et en vertu d'une autre modification de la loi, c'est le Conseil fédéral — le « patron » en l'occurrence — qui sera compétent, sans discussion possible.

C. Bodinier

### CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M. W. SUES

## DEUX ET PAS UN VOYAGE!..

On oublie qu'il y a deux déplacements d'hommes d'état actuellement en cours et non pas un seulement. Certes, celui du général De Gaulle est monté, orchestré, exploité par les deux parties en cause avec un luxe de moyens et de propagande qui éclipse l'autre. Cependant, sur le plan mondial, le second, pour moins spectaculaire qu'il soit, aura des conséquences plus immédiates et des répercussions plus graves.

C'est du voyage du premier ministre de la Chine populaire à Bucarest qu'il s'agit. Cela d'autant plus que M. Chou En Lai s'éternise en Roumanie et qu'on le pressent décidé à comprendre exactement ce qui se passe aux confins occidentaux de l'URSS, au moment où Moscou retire d'Allemagne orientale des troupes qu'on expédie sur les frontières de Sibérie.

Car, pour l'heure, hormis le Vietnam, la situation la plus délicate, la plus scabreuse est celle qui s'envenime en Asie, sur le front immense où Soviétiques et Chinois se font face.

On ira même jusqu'à dire que tout le bruit que l'on fait depuis des semaines autour de la venue du président de la République française, cherche à faire oublier la tension croissante entre le Kremlin et Pékin. Pour les dirigeants du premier les préoccupa-

tions proviennent beaucoup plus de l'Est que de l'organisation européenne. Ils ne sont points prêts à laisser tomber l'Allemagne de l'Est. Ils l'ont réaffirmé tout dernièrement et ce n'est point la note de Bonn, cherchant à minimiser la trahison hitlérienne de 1941 qui incitera les Russes à modifier leur attitude actuelle envers l'Allemagne fédérale. Certes, la « cassure » qui s'est produite entre Paris et Washington fait l'affaire de l'URSS et cette dernière a tout avantage à l'accentuer, à inciter le général De Gaulle à poursuivre sa politique de prestige et d'indépendance. Mais personne ne se leurre sur les bords de la Moskova. Si, un jour, un règlement général intervenait, qui rende la paix au monde, c'est uniquement entre Washington et Moscou qu'il serait négocié. Les deux « très grands » n'auraient pas besoin « d'honnêtes courtiers » pour atteindre leur objectif. Pour le moment, tout ce qui peut affaiblir l'alliance occidentale doit être encouragé. La politique d'indépendance de la France est du nombre et c'est pourquoi on tire le grand feu d'artifice en son honneur. On ne peut rêver partenaire plus doué que le général De Gaulle pour aider à cette désagrégation. Il est le dernier survivant des chefs militaires illustres. Il peut comparer l'accueil que lui réserve Staline, dans les mêmes locaux, à celui qu'on lui offre aujourd'hui. Il tire de ces colloques une gloire accrue tout en servant la cause de ses interlocuteurs. Mais ces derniers savent bien qu'en définitive, ce ne sera ni Paris, ni Londres, ni Bonn, qui décidera, lorsqu'on songera à pacifier l'Europe.

### BEAUCOUP PLUS SERIEUX...

Ce n'est pas de pacification dont M. Chou En Lai s'entretient à Bucarest. Le Chinois est venu s'informer jusqu'à quel point l'URSS peut-elle encore

compter sur le plein appui de ses satellites ? Que pensent ces satellites de la dispute idéologique qui oppose Moscou et Pékin ? Quelle est la valeur actuelle du Pacte de Varsovie ? L'URSS peut-elle retirer les troupes qui sont en garnison en Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie et Roumanie ? Peut-elle les dépêcher en Asie ? Que se passerait-il dans ces états le jour où leurs gouvernements pourraient décider et agir sans que s'exerce sur eux la moindre pression ? Jusqu'à quel point l'économie de ces états est-elle viable sans l'apport « import - export » de la Russie ? L'exemple de la Yougoslavie commence-t-il d'être contagieux ? Existe-t-il une chance pour la Chine dans l'un ou l'autre de ces pays et Pékin peut-il espérer, en Europe, des sympathies plus sérieuses et plus étendues que celle de l'Alliance ? Y a-t-il un défaut dans la cuirasse soviétique ? Dans quelle mesure le rapprochement esquissé par la France en direction de ces satellites ébranle-t-il l'autorité de Moscou dans ces capitales, jusqu'ici soumises et obéissantes ?

De tous ces renseignements, M. Chou En Lai a besoin pour réajuster au mieux la politique de la Chine populaire à l'égard de l'URSS. Comme entre ces « grands », tous deux Asiatiques, la querelle peut à tout moment s'envenimer et dégénérer, il est de prime importance pour les Chinois de prévoir les réactions qui se produiraient parmi les alliés de l'Union soviétique.

Car s'il est un conflit qui menace, ce n'est point celui qui mettrait aux prises les Etats-Unis et l'URSS — comme on le craignait au moment de la conclusion de l'OTAN — ni même un conflit entre les Etats-Unis et la Chine, malgré les incidences de la guerre au Vietnam, mais bien une hargneuse « explication » entre l'URSS et la Chine. C'est de l'hégémonie communiste sur les races de couleur qu'il s'agit. Or, en cette matière, ni Moscou ni Pékin n'entendent perdre la face. Cette dernière capitale a reçu un tel camouflet dans l'affaire indonésienne, qu'elle ne saurait en supporter un second sans perdre, pour des années, la partie. D'où l'importance majeure, considérable, du voyage du premier ministre de Pékin dans les Balkans.

Me Marcel W. SUES.

DANS NOS CANTONS

M. Bonvin, Conseiller fédéral, au centre d'études industrielles de Genève

# La Suisse est pauvre La conscience professionnelle est sa richesse

GENEVE. — Le directeur du Centre d'études industrielles, à Conches, le Dr Paul M. Haenni, a organisé, jeudi, au siège du C.E.I., un déjeuner auquel avaient été conviés de nombreuses personnalités des milieux universitaires, économiques et bancaires, à l'occasion du 4e cours pour cadres dirigeants de l'entreprise.

Les participants au cours ont eu l'occasion d'entendre un intéressant exposé de M. Roger Bonvin, chef du Département fédéral des finances, qui a parlé des bases de l'économie suisse et montré que de par sa nature la Suisse est pauvre, qu'elle n'a pas de matières premières, à part entre autres l'électricité, pas d'accès à la mer. En revanche la Suisse retire des avantages matériels de son excellente situation géographique. La conscience professionnelle suisse est reflétée dans l'essor de sa production industrielle. La Suisse est dotée d'une nature attrayante qui attire les touristes étrangers.

Le chef du Département fédéral des finances a relevé que la Suisse a atteint dans le domaine de l'instruction des résultats remarquables. Il s'est plu à souligner, d'autre part, la stabilité de notre régime économique politique.

Les épargnes du peuple atteignent un ampleur considérable. Les investissements indigènes sont financés en premier lieu par l'épargne.

M. Bonvin a encore relevé que si la Suisse est au premier chef un pays exportateur de capitaux, il y a des

périodes où elle en importe davantage qu'elle n'en exporte. A la lumière des données dont on dispose actuellement on n'a en 1964 enregistré aucune exportation nette de capitaux, mais on a au contraire connu une importation nette.

Le chef du Département des finances a également souligné le rôle que joue la banque d'émission.

Le système bancaire de notre pays a enregistré ces années passées une création de crédit considérable.

L'expansion prodigieuse qu'a prise l'économie ces années passées nécessite une adaptation de l'infrastructure désormais insuffisante.

M. Bonvin a longuement exposé les particularités du système bancaire suisse. Il a abordé le problème du secret bancaire en Suisse et des moyens d'agir sur le volume monétaire interne, sur le problème de la limitation des exportations et des importations de capitaux, enfin de la limitation du volume du crédit et des émissions. Autre problème encore, celui de l'extension des moyens d'intervention de la Banque nationale.

Le chef du Département a parlé des relations de la Suisse avec l'étranger et spécialement du problème de l'intégration.

Il a constaté aussi que les relations qu'entretient la Suisse avec l'étranger en sa qualité de place financière internationale en sont actuellement à un stade transitoire. En réalité l'attrait du franc suisse se trouve dans la sécurité qui représente elle aussi une valeur économique. La stabilité de la situation économique et politique en Suisse, vérifiée depuis des générations et, pour une bonne part également, la conception libérale qui est à la base de notre politique économique, ont fait paraître intéressants les placements en valeurs suisses, même si le rendement était peu élevé.

## Condamnation de principe pour Lotti Schindler

LIBREVILLE. — « Lotti Schindler, le tribunal, tenant compte du maximum de circonstances atténuantes, vous condamne à la peine de cinq mois de pri-

son avec sursis et à vingt-cinq mille francs d'amende », a déclaré M. Chango, président du Tribunal correctionnel de Libreville mettant fin à l'audience de vingt minutes, plaidoiries du procureur et de l'avocat comprises, au cours de laquelle était jugée, hier matin, l'ancienne pharmacienne suisse de l'hôpital Schweitzer de Lambaréné, accusée d'homicide par imprudence.

Lotti Schindler avait, le 26 avril dernier, provoqué la mort par empoisonnement de cinq malades en leur laissant prendre en une fois une dose de solution de nivaquine, produit antipaludique, prévue pour une semaine.

Mlle Schindler, en fait, avait été victime, malgré ses vingt-cinq ans de pratique pharmaceutique en Europe, de son inexpérience de la pharmacopée dite coloniale et surtout du fait que le sachet de nivaquine qu'elle a administré, n'avait pas été marqué de la bande rouge d'alerte signalant les produits toxiques et portait simplement la mention « ne pas laisser à portée des enfants ». C'est d'ailleurs là-dessus que s'est fondé pour établir son réquisitoire très modéré, le procureur de la République qui a réclamé, lui-même, une peine de principe, et qui a été suivi par le tribunal.

La pharmacienne suisse a également été condamnée (l'hôpital Schweitzer étant déclaré civilement responsable) à payer aux familles des victimes qui s'étaient portées parties civiles des sommes allant de soixante-quinze mille à cent mille francs.

Lotti Schindler qui était au bord des larmes pendant toute l'audience, et qui était assistée de Me Bravard, avocat à Libreville et du Dr Munz, médecin chef de l'hôpital de Lambaréné, a refusé de recevoir la presse après le verdict se bornant à faire dire qu'elle désirait seulement oublier la tragique méprise et rentrer en Suisse dès qu'elle pourrait obtenir une place dans un avion.

### Nouveau président des Forces motrices grisonnes

KLOSTERS. — L'assemblée générale des forces motrices grisonnes a désigné, comme nouveau président du conseil d'administration, M. Arno Theus, conseiller aux Etats, de Coire, qui succédera à M. Alfred Schneller, de Coire, démissionnaire. D'autre part, les actionnaires recevront un dividende de 5 p. 100.

### Projet de révision des tarifs CFF : hausses de tarifs

ZURICH. — Le budget des CFF pour 1966 prévoit un déficit de 23 millions de francs. On envisage donc des hausses de tarifs dont les éléments, selon le « Journal des Associations patronales », seraient les suivants :

Les billets de 1ère classe coûteraient 50 % plus cher que les billets de 2e classe, au lieu de 45 % actuellement. Les abonnements à demi-tarif augmenteraient de 10 % de même que les abonnements de réseau. Les catégories d'abonnement les moins chères seraient supprimées et les tarifs pour le transport des marchandises seraient augmentés.

Le surplus de recettes ainsi obtenu se chiffrait de 53 à 56 millions de francs et permettrait de rétablir l'équilibre. Mais pas pour longtemps, estime le journal que nous citons, car la réduction de la durée du travail entraînera probablement de nouvelles hausses de tarifs.

## LES COURS DE LA BOURSE

	C. du 23	C. du 22	C. du 23
<b>GENEVE</b>			
Amer. Eur. Sec.	112	112	
Amer. Tel.	230 1/2	230	
Astra	1,75	1,85	
Bad. Anilin	397	398 1/2	
Bque Populaire	1475	1465	
Credit Suisse	2170	2165	
Cle Italo-Arg.	18 3/4	18 1/4	
Ciba port.	7875	7875	
Ciba nom.	5725	5700	
Du Pont	518	536	
Eastman Kodak	320	320 1/2	
Farben Bayer	199	198 1/2	
Ford	210	210	
General Elec.	486	488	
General Motors	351 1/2	349 1/2	
Grand Passage	505	515	
Hoechst Farben	409	409	
Inst. Physique port.	560	585	
Int. Business Mach.	1570	1570	
Italo-Suisse	238	236	
Kennecott Copper	143	163	
Machines Bull	147	144	
Mannesmann	12,55	12,60	
Montecatini	2400	2420	
Nestlé port.	1460	1460	
Nestlé nom.	24,25	24,50	
Olivetti	190	188	
Péchiney	255	260	
Pensilvania R. H.	124 1/2	124	
Phillips	—	—	
Royal Dutch	158	160	
Sandoz	5050	5075	
Schappe	129	127	
Sécheron port.	355	360	
Sté Bque Suisse	1950	1950	
Sodac	133	132	
Sopafin	415	425	
Standard Oil N. J.	297	299 1/2	
Swissair	750	750	
Thyssen A.	135	137 1/2	
Unilever	2545	2555	
Union Bancaire Suisse	190	191	
U. S. Steel	1550	1550	
Zyma	—	—	
<b>PARIS</b>			
Atr Liquide	392	398	
Banque de Paris	233	233,50	
Ciments Lafarge	265,10	262,50	
Credit Com. France	109,60	110,10	
C. S. F.	183	183,50	
Esso	280,10	279	
Françaises Pétroles	174	177,50	
Machines Bull	162,50	166	
Michellin	909	910	
Péchiney	210,50	215,20	
Rhône-Poulenc	242,80	240,50	
Saint-Gobain	155,80	156	
Ugine	220	219	
<b>FRANCFORT</b>			
A. E. G.	384	383	
Bad Anilin	373	372	
Dresdner Bank	412	411	
Farben Bayer	300	298 1/2	
Hoechst Farb.	332	335	
Kaufhof	446	442	
Mannesmann	136 1/2	137	
Montecatini	363	360	
R. W. E.	393	392 7/8	
Siemens	125	125 1/2	
Thyssen	425 1/2	425 1/2	
Volkswagen	—	—	
<b>MILAN</b>			
Asse Generali	106.300	105.929	
Edison	2860	2850	
FIAT	2823	2828	
Finisider	795 3/4	799 1/4	
Italcementi	15.300	15.280	
La Rinascente	383	388	
Montecatini	1850	1846	
Olivetti	3550	3570	
Pirelli	3830	3823	
Snia Viscosa	4368	4355	
<b>ZURICH</b>			
Aluminium Suisse	5650	5675	
Bally	1250	1290	
Brown Boveri	1745	1740	
Elektrowat	1270	1260	
Fischer	1215	1220	
Geigy port.	8040	7900	
Geigy nom.	2980	2940	
Hero Lenzbourg	4925	4900	
Interhandel	4000	4025	
Jelmoli	1030	1030	
Lonza	950	950	
Motor Columbus	1080	1060	
Nestlé port.	2425	2420	
Nestlé nom.	1460	1460	
Reassurance	1600	1580	
Sandoz	5580	5540	
Saurer	1000	1080	
Sulzer	3050	3030	

### COURS DES BILLETS

	Achat	Vente
Allemagne	102.—	108.50
Angleterre	11.95	12.15
Autriche	16.55	16.85
Belgique	8.30	8.55
Canada	3.97	4.04
Espagne	7.—	7.30
Etats-Unis	4.29	4.39
France	86.50	89.50
Italie	—,68	—,70.50

Cours obligamment communiqués par la banque Trollet & Cie S. A., Martigny et Genève.

## 24 heures de la vie du monde

- ★ **DECES D'UN CHANTEUR D'OPERA** — Le chanteur André Pernet, qui fut l'une des gloires de l'Opéra de Paris, est mort à l'âge de 72 ans. Doué d'une magnifique voix de basse, il avait fait une carrière brillante non seulement à Paris mais aussi à l'étranger.
- ★ **CAMP DE TRAVAIL FORCE AU TIBET** — Des réfugiés tibétains ont affirmé que la Chine avait jeté toute la population adulte de Lhassa, capitale du Tibet, dans des camps de travail forcé. Nobles et paysans, côte à côte, sont contraints de travailler sur des chantiers routiers.
- ★ **GREVE GENERALE A TRIESTE** — Depuis jeudi après-midi, employés, commerçants, établissements publics, industriels, fabriques ont commencé une grève générale de 36 heures. Par cette grève, la population de Trieste veut protester contre la menace d'une fermeture des chantiers navals de l'état.
- ★ **UNE NOUVELLE RAFFINERIE EN FRANCE** — Une nouvelle raffinerie — la 19e — sera mise en service à la fin de cette année. Appelée raffinerie de l'île de France, elle sera gérée par la « CORIF », filiale paritaire de l'Union industrielle des pétroles.
- ★ **DEUX ALPINISTES BRITANNIQUES ONT FAIT UNE CHUTE MORTELLE** — Deux alpinistes britanniques ont fait, mercredi après-midi, une chute mortelle en tentant l'escalade d'un pic des Pennines, les montagnes du Centre-Nord de l'Angleterre.
- ★ **DES EXECUTIONS EN CHINE** — Un « contre révolutionnaire », nommé Huang Chi Sheng, originaire de Setchouan, a été exécuté le 14 juin à Durumchi, annonce le « Quotidien du Sinkiang ». Ancien partisan du Kuomintang, le condamné qui s'était rendu coupable d'une extorsion de fonds d'un montant de six mille yuajis, avait, ensuite, tenté d'assassiner un fonctionnaire chargé de le rééduquer.
- ★ **UN ATTENTAT A BRUXELLES** — Un attentat à la bombe a été commis la nuit dernière contre le domicile de M. Van Essche, dirigeant du mouvement extrémiste flamand « Vlaams Verweer » (résistance flamande), à Bruxelles.
- ★ **OURAGANS AU CHILI** — Les ouragans qui ont balayé le Chili ces deux derniers jours ont causé la mort de cinq personnes. Il a fallu fermer Valparaiso, principal port du pays.
- ★ **L'UNION SOVIETIQUE FAIT APPEL AUX BONS OFFICES DE LA D.D.R.** — Selon le quotidien ouest-berlinois « Berliner Morgenpost », l'Union soviétique a demandé à la République démocratique allemande de servir de médiatrice dans le conflit sino-soviétique.
- ★ **LE PAKISTAN ADOPTE LE SYSTEME METRIQUE DES POIDS** — Au cours d'une réunion tenue aujourd'hui sous la présidence du maréchal Ayoub Khan, le Cabinet pakistanais a décidé l'adoption du système métrique des poids à partir de décembre. Le système métrique pour les mesures et les volumes sera introduit à une date ultérieure.
- ★ **LE GENERAL FRANCO A BARCELONE** — Le général Franco est arrivé hier à Barcelone à bord de son yacht « Azor », pour un séjour qui se prolongera jusqu'au 5 juillet. Pour bien marquer la signification politique de cette visite, le chef de l'Etat espagnol présidera un conseil des ministres et assistera à de nombreuses cérémonies.
- ★ **LES ALEAS DE L'INFORMATION** — M. Walter Schwarz, correspondant de l'« Observer » et de la « B.B.C. », a été prié de quitter le Nigeria dans les plus brefs délais. Un autre ressortissant britannique, le major Alastair David Boyle, a été également expulsé.

### Nouvelle grève des cheminots français

BERNE. — Les cheminots français — plus exactement le personnel roulant — se mettent de nouveau en grève à la fin de cette semaine. Ils cesseront le travail le vendredi 24 juin à 18 heures pour ne le reprendre que le dimanche matin 26 juin à 6 heures.

Les voyageurs sont priés de se renseigner auprès des gares avant de se mettre en voyage.

Il est d'ores et déjà certain que le TEE « Cisalpin » Milan-Lausanne-Paris de vendredi soir circulera. Ce TEE quitte Lausanne à 18 h 13 de toute façon. Pendant la grève, le « Cisalpin » circulera régulièrement entre Milan et Lausanne et vice-versa.

### Tous les cols ouverts et praticables

GENEVE. — Avec l'ouverture du col du Susten, tous les cols sont maintenant ouverts et praticables normalement.

### Les courses postales par le Susten

BERNE. — La direction générale des PTT communique :

Les courses d'automobiles postales par le col du Susten reprendront vendredi 24 juin 1966 conformément à l'horaire sur la totalité du parcours.

### Un enfant percuté par une voiture

WINTERTHOUR. — Un enfant de huit ans, Hans-Peter Briner, domicilié à Winterthour, a été victime d'un accident de la circulation, à Winterthour-Veltheim. Le garçonnet, qui à vélo s'engageait sur la route, fut pris par l'avant d'une voiture et projeté brutalement sur la chaussée. On le releva grièvement blessé et il fut immédiatement transporté à l'hôpital cantonal. On apprendait, jeudi, qu'il avait succombé la veille à ses graves blessures.

### La « Hofschule » ferme ses portes faute de subsides

COIRE. — La « Hofschule » catholique de Coire s'est vu refuser par la ville, lors de la consultation populaire de dimanche passé, une augmentation de subvention par 2533 voix contre 1355.

Le conseil de l'école a alors adressé au président de la ville une lettre dans laquelle il l'informe que la « Hofschule » catholique de Coire ne saurait poursuivre son travail en l'absence de telles subventions et qu'elle se décide de fermer à partir de l'automne de cette année les six premières classes primaires.

### Il succombe à ses blessures

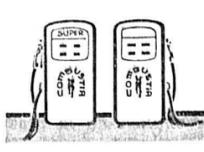
WALD (Zh). — Le 17 juin, M. Huldreich Diener, 73 ans, de Guentisberg (ZH), avait été happé par un camion, alors qu'il roulait à vélomoteur sur la route de Rueti à Wald. Le malheureux est décédé des suites de ses blessures, à l'hôpital de Wald.

### Assemblée des actionnaires de « Publicitas S.A. »

LAUSANNE. — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de « Publicitas S.A. » qui a eu lieu à Lausanne, le 20 juin, a approuvé les comptes de 1965.

Après une allocation spéciale de fr. 250 000 à la caisse de retraite du personnel, le bénéfice net s'élève à fr. 2 502 210,35 auquel s'ajoute le solde reporté de 1964 soit fr. 264 207.

Conformément aux propositions du conseil d'administration, l'assemblée générale a attribué fr. 215 000 à la réserve légale et fr. 200 000 à la réserve spéciale. Elle a décidé, comme l'année dernière, de répartir un dividende de 10 % brut et de verser fr. 30.— brut par bon de jouissance. Le report à nouveau est de fr. 141 196,30. L'administrateur sortant de charge, M. Walter Kuehnlein, a été réélu pour une période de trois ans. Un nouvel administrateur a été nommé en la personne de M. Walter M. Burger, de Zurich.



**Benzine normale et super.**

Automobilistes : faites la plein à nos colonnes Sous-Gare ou auprès de notre réseau de distribution.

# Combustia

Micheloud et Udrisard

SION - Tél. [027] 2 12 47



MEMMEL

Qui dit  
Timbres  
pense à  
Mummel

TIMBRES MEMMEL  
4000 BALE  
TEL. 061 24 66 44



**Vous économisez  
40 centimes  
2 OVO SPORT  
en emballage  
«Multipack»  
pour Fr.1.50  
seulement au lieu  
du nouveau prix  
de Fr.1.90**



il s'y ajoute encore

**un nouveau cadeau gratuit:**

Vous recevez en effet, avec chaque «Multipack» une série de **chansons populaires** bien connues dans les 4 langues nationales.

\*Aliment fortifiant concentré

\*immédiatement soluble dans de l'eau froide ou chaude

\*délicieux à croquer tel quel

\*peut facilement s'emporter en voyage, en excursion, ainsi que pour le camping et le sport grâce à son format réduit



66 08

# Crème Dawa

2  
nouveaux  
aromes

délicieuse crème  
de dessert  
prête à l'emploi  
en boîte-famille  
avantageuse

Dr A. Wander S.A.

rhum

au véritable rhum  
de Jamaïque  
Particulièrement  
appréciée  
des messieurs

Fr. 2.70

480 g

---

orange

enrichie  
d'oranges juteuses

Fr. 2.20

480 g

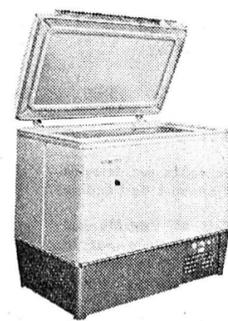
Nouveau:  
l'ouverture spéciale et  
pratique de la boîte de

Crème  
Dawa  
au rhum

**Vous avez besoin  
d'un grand compartiment  
de congélation  
ou d'un congélateur...**

(même si cette tourte glacée ne vous dit rien!)

**mio☆☆fresh**



**Armoire frigorifique à compresseur «mio-fresh»**  
150 litres, avec véritable compartiment de congélation: contenance de 18 litres, température moyenne au minimum -22 degrés! **478.-**

**Congélateur «mio-fresh»** en matière synthétique inoxydable — remarquablement isolé — consomme peu de courant — facile à nettoyer

Type TK 170 litres **990.-**  
Type TK 370 litres **1475.-**

Grande capacité — froid partout!

**MIGROS**

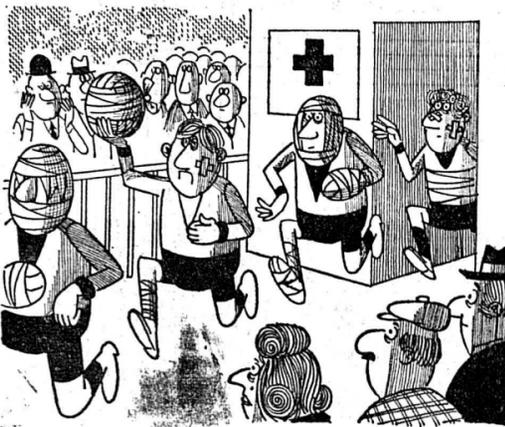
**Faites lire le «Nouvelliste du Rhône»**

# Les petites histoires de la Coupe du monde de football

Texte : Philippe VOURRON  
Illustration : Rik CURSAT

LA finale fut le grand triomphe et le jour de gloire du football italien dont l'équipe nationale l'emporta sur la Tchécoslovaquie. Mais ce ne fut pas sans mal. Il fallut les prolongations pour voir le succès italien et une tête de l'avant centre chauve Schiavo qui fit mouche à quelques minutes de la fin.

Ce fut du délire et Monti, lui-même, qui participa à la précédente Coupe du Monde avec l'Argentine et qui s'était fait sur le terrain une réputation de « spécialiste de nettoyage par le vide » vint remercier l'arbitre suédois M. Eckling.



L'Italie avait pourtant connu des sueurs froides en finale, comme elle en avait connues en quarts de finale devant l'Espagne, au cours d'un match excessivement violent : sept joueurs espagnols avaient été blessés et cinq joueurs italiens avaient connu le même sort. Les deux équipes qui avaient fait une première fois match nul avaient dû rejouer vingt-quatre heures après ce match inhumain.

Mais combien fut doux le triomphe et combien réconfortant pour le portefeuille. Chacun des vainqueurs reçut une prime de 10.000 litres et une souscription publique couverte dans l'enthousiasme permit aux membres de l'équipe victorieuse de se partager 200.000 litres.

Indiscutablement une victoire qui rapportait.

L'EQUIPE de France, elle, fut aussi malchanceuse qu'elle l'avait été quatre ans plus tôt en Uruguay.

Rencontrant l'Autriche en huitièmes de finale, elle eut la malchance de perdre Paul Nicolas, pratiquement K.-O. après cinq minutes de jeu à la suite d'un choc tête contre tête avec l'Autrichien Smistik. Ce qui ne l'empêcha d'ailleurs pas, en « jouant dans le brouillard », de marquer le premier but français.

Mais le plus grave se produisit à la 93<sup>e</sup> minute durant la prolongation, alors que les deux équipes étaient à égalité



(2-2), les deux buts français ayant été marqués par Nicolas et Verriest qui devinrent par la suite sélectionneurs de l'équipe de France.

Donc, à la 93<sup>e</sup> minute, l'arbitre hollandais, M. Van Moorsel apprit que l'équipe de Hollande avait été éliminée par la Suisse (3-2). Il en perdit le souffle, faillit en perdre son sifflet et accorda à l'Autrichien Schall un but indiscutablement hors-jeu.

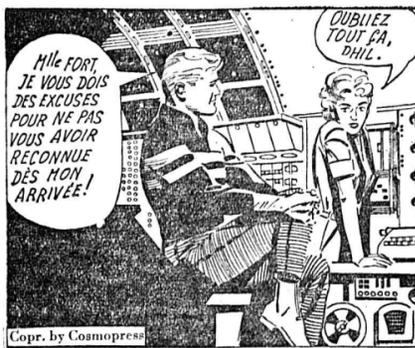
Plusieurs années après Schall affirmait « Le but que j'ai marqué et qui a éliminé la France était hors jeu ».

Mais les supporters de l'équipe de France ne tinrent pas rigueur de cet échec à leurs favoris et à leur retour cinq mille personnes les attendaient à la gare de Lyon, portant en triomphe Thépot-Delfour et Aston, les héros du match.

Qu'aurait-ce été si la France avait gagné ?

(C) 1966, Copyright by Cosmopress, Genève. (A SUIVRE.)

## PHIL la fusée



Jeun 24

# MEMENTO

## SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Clair. — Heures de visite la semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château Villa. — Musée Rilke, en permanence.

## SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 40 45. Voir aux annonces.

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital Tél. 2 43 01.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.

Dépôt de pompes funèbres — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Pharmacie de service. — Pharmacie Duc, tél. 2 18 64.

Maison des jeunes. — Foyer pour Tous, Pratorii : ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V., divers jeux de table, échecs. Entrée libre, sans obligation de consommer. Salle pour réunions.

Pour les jeunes - Arc-en-Ciel, rue de Lausanne 52. — Le rendez-vous des jeunes. Ouvert tous les jours jusqu'à 23 h. Divers jeux de table, salle de ping-pong. Ambiance sympathique. Sans obligation de consommer.

Garage de service. — Du 20-6 au 27-6 : garage de la Matze S. A., Sion. Tél. 2 22 76.

Cible de Sion. — Tous les vendredis dès 18 h., au carnotzet de la Cible, Café Industriel, entrevue sympathique, verre d'amitié.

## MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.

C.A.S. et O.J. — Groupe de Martigny. — Dimanche 26 juin, course de varappe au Dry-Horlini (Saas).

C.A.S. et familles. — Course aux fleurs à Van-d'en-Haut ou Louvies. Assemblée pour ces deux sorties : vendredi 24 juin, chez Kluser.

## SAINT-MAURICE

Cinéma Romy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.

Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.

## MONTHÉY

Plaza — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

On cherche

## CHAUFFEUR

sérieux et capable pour poids lourds.

Entrée tout de suite.

Tél. (025) 5 26 39, aux heures des repas et le soir.

A vendre

## FIAT 1300

1966, 13.000 km., occasion unique, avec divers accessoires.

Prix intéressant. Facilités de paiement.

Tél. (027) 4 44 76.

P 33672 S

## Hôtel EDEN, Verbier

Nous recherchons encore pour la saison d'été,

## cuisinier (seul) garçon de cuisine

Environ 1er juillet - 10 septembre. Le poste de cuisinier seul offre un travail agréable.

Tél. 7 12 02.

## Gagnez plus !

en travaillant CHEZ VOUS, pendant vos heures de loisir, avec la méthode de J.-K. Hellix, nouvelle en Suisse. Demandez renseignements gratuits et sans engagement, sur carte postale, à **hobby is money**, case postale 10, à 1604 Puidoux.

## Station Ferrero

Rue du Seex - Sion

Benzine —.52  
Super —.55  
Diesel —.47

## Benzine des Raffineries du Rhône

P 338 S

A vendre, directement du propriétaire aux MAYENS-DE-RIDDES

## parcelle de 1 200 m2

eau, électricité, bordure de route, plein centre, situation idéale pour commerce.

Prix à discuter.

Ecrire à case postale 2083, 1002 Lausanne.

P 37940 L

# Le Rossignol chante à midi

par Margaret SUMMERTON

— J'avais confiance. Je l'ai et je l'aurai toujours. Mais sachez que cette infirmité qui, il y a quatre ans, apparaissait comme un terrible handicap, présentait, comme tous les malheurs humains, un côté favorable. Pendant quelque temps, cette cécité devait me rendre service. Je n'ai pas pu me permettre de l'abandonner. Elle m'autorisait à mener le genre de vie à part dont j'avais besoin. Aucune autre infirmité n'eveille autant de sympathie, d'indulgence ; on pardonne tout à un aveugle. Cependant, à tort ou à raison, je décidai de ne pas vous charger du poids de mon secret. J'attendais avec impatience le jour de vous le révéler... Je m'imaginai que, ce jour-là, vous seriez ravie et que nous pourrions nous réjouir ensemble. Voyez comme je me trompais ! Je décidai à présent de lui faire face, après m'être adossée

au mur crayeux. Il faisait presque nuit, mais, à la faveur d'un rayon de lune, je voyais briller l'argent blanc de sa chevelure et je distinguais la pâleur de son visage, libéré des lunettes. A deux pas de moi, traînait le tabouret sur lequel j'avais souvent vu Gaston accroupi, en train de dévorer son repas. Je sentais trembler mes jambes... Je dus m'asseoir.

— Melly, vous venez d'être durement frappée. Quoique très vive, votre réaction est compréhensible pour moi. Je désire vous aider ; il faut me dire comment... Voulez-vous me poser des questions ? Si oui, commencez ! Je n'ai plus rien à vous dissimuler. Vous saurez tout ce que vous voulez savoir !

Je lui jetai à la tête, comme pour me soulager :

— Vous n'avez pas même honte !

— Non ! répliqua-t-il, puis, corrigeant sa pensée au bout d'un instant : Non, s'il faut parler en toute franchise, je confesse n'éprouver aucune honte... Des regrets, oui, j'en éprouve, mais pas de honte !

— Avez-vous toujours été un voleur ?

Il ne répondit pas tout de suite, me laissant le temps de ressentir sa peine, à la place de la mienne. Je me demandais comment, en son for intérieur, lui-même s'intitulait, quel aimable synonyme il employait au lieu du mot que j'avais utilisé. Pourtant c'est très calmement qu'il parla :

— Pour toute la période qui nous intéresse, oui.

Ensuite, avec une nuance de défi :

— Je n'espère pas que vous me comprendrez et je ne vous le demande même pas, bien qu'en vérité la chose soit d'une simplicité enfantine. La plupart des êtres se contentent de vivre une seule vie. A moi, il m'en fallait deux ! J'ai la faculté, la puissance nerveuse, appelez cela comme vous voudrez, de mener de front deux existences. Dans l'une, on me connaît comme Hugo Vaughan, Vaughan était mon vrai nom, le vôtre. Sous ce patronyme, je n'ai jamais commis la plus légère peccadille. Hugo Vaughan, soyez-en assurée, est aussi respectable que le clergymen de son village natal. Il a occupé certains postes de direction, la plupart honorifiques... Si vous voulez, pauvre mais honnête ! Pour mon autre personnalité, plusieurs désignations m'ont été nécessaires. Voici six ans, je me suis attribué celle de Léo Pragman. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle ne m'a pas porté chance.

J'avais l'intention de ne pas l'interrompre, de l'écouter froidement, stoïquement, mais l'audace tranquille avec laquelle il avouait les faits me révolta.

— Léo Pragman n'était pas seulement un voleur... Ce fut aussi un assassin !

Copyright by Opera Mundi

(A suivre)

# Sur nos ondes

## SOTTENS

6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 9.00 Miroir-flash. 9.05 Œuvres d'Henry Purcell. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Œuvre d'Henry Purcell. 10.00 Miroir-flash. 10.05 Œuvres d'Henry Purcell. 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire. 10.45 Œuvre d'Henry Purcell. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le memento sportif. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Des bretelles pour le ciel. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... ou presque. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. Enfantsines. 14.45 Œuvres de Jean Absil. 15.00 Miroir-flash. 15.05 En clé de sol. 16.00 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Echos et rencontres. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Sérénade à trois inconnues. 19.55 Bonsoir les enfants. 20.00 Magazine 66. 21.00 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 La science. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

## SECOND PROGRAMME

18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Emission d'ensemble. Musique légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton : Des bretelles pour le ciel. 20.30 Musiques internationales. 21.00 Carte blanche à la littérature. 21.45 Arc-en-ciel d'été. Refrains et chansons pour la nuit. 23.00 Hymne national. Fin.

## BEROMUNSTER

6.15 Informations. 6.20 Musique populaire. 6.50 Pour un jour nouveau. 7.00 Informations. 7.10 Orchestre de chambre sarrois. 7.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Compositeurs nordiques. 9.00 Informations. 9.05 Musique et littérature des Grisons. 10.00 Météo. Informations. 10.05 Ensemble baroque de Lausanne. 11.00 Informations. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Conseil pour les voyageurs et communiqués. 12.30 Informations. 12.40 Musique récréative. 13.00 Sortons de table en musique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.00 Informations. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.00 Météo. Informations. 16.05 L'été d'un homme, pièce. 17.10 Apéro au Gramo-Bar. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. Actualités. 18.15 Magazine récréatif. 19.00 Actualités sportives. Communiqués. 19.15 Informations Echos du temps. Chronique mondiale. 20.00 Aristide Bruant, chansonnier-poète de la belle époque. 20.45 Le sextette H. Rehbein. 21.05 Ma vie et mes chansons, avec H. Knef. 22.00 Musique romantique japonaise. 22.15 Informations. Revue de presse. 22.30 Entrons dans la danse. 23.15-23.30 Météo. Informations.

## MONTE CENERI

7.00 Marche. Petit concert. Chronique d'hier. 7.00 Informations. Musique variée. 8.00 Informations. 8.05 Musique variée. 8.30 Radio-Matin. 10.00 Informations. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.05 Los Machucambos. 13.15 Sur le second programme. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Sur deux notes. 14.00 Informations. 14.05 Lettres, cartes et journaux. 14.50 Chants de Brahms. 15.00 L'heure sereine. 16.00 Informations. 16.05 Musique moderne. 17.00 Radio-Jeunesse. 18.00 Informations. 18.05 Maîtres napolitains. 18.30 Folklore d'Europe. 18.45 Journal culturel. 19.00 Mélodies de Kreisler. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Chantons en chœur. 20.00 Panorama de l'actualité. 21.00 Pages pour clavecin de Haendel. 21.30 La galerie du jazz. 22.00 Informations. 22.05 Afrique 1965. 22.30 Mélodies de Cologne. 23.00 Informations. Actualités. 23.20-23.30 Magie de la nuit.

## TELEVISION

19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le magazine. 19.25 Le feuilleton : Janique Aimée. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Gerfaut. 21.25 Préfaces. 22.05 Avant-première sportive. 22.30 Téléjournal. 22.45 Fin.

# Du côté de Bibracte sur les traces de Diviko

Par Me PAUL FAVRE

« En l'an 58 avant Jésus-Christ le peuple helvète se met en marche. Villes et villages sont incendiés. Un immense convoi de guerriers, de vieillards, de femmes et d'enfants suivis de chariots et de bétail se dirige sur Genève, ville forte occupée par les Romains. Les chefs espèrent pouvoir franchir le pont du Rhône pour se diriger sur la Gaule. Nanti de cette émigration, Jules César attend les Helvètes à Genève. Il fait couper les ponts et refuse le passage.

« Les Helvètes longent le Rhône, traversent le Jura pour continuer leur marche dans la direction de la Saône.

« Le général romain se lance à leur poursuite avec son armée. Il les rejoint enfin. Une terrible bataille s'engage à Bibracte (actuellement Autun). Les adversaires se battent avec un acharnement égal : « On ne vit pas un Helvète tourner le dos », écrit César. »

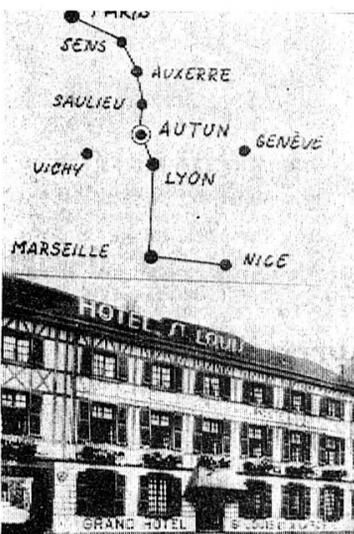
☆

Je reviens d'un voyage à Autun. On pourrait dire d'un pèlerinage s'il est vrai que nos ancêtres s'y battirent avec la conviction que doit donner le désir d'un établissement durable qui échappe, car telle avait été leur intention en quittant l'Helvétie. Après le refus du passage à Genève il est vraisemblable que les Helvètes simulèrent un repli stratégique pour gagner en fait les cols du Jura. On ne conçoit pas très bien qu'ils aient pu pénétrer jusqu'à Autun, plus précisément Bibracte, qui se trouve encore plus loin de 18 kilomètres sur le mont Beuvray, sans être inquiétés. Le parcours dut se faire par la « Nationale 78 » depuis les bois de Saint-Cergue qui dissimulaient nos gens. Le pays n'offre que très peu d'emprise, quelques fermes espacées de dizaines de kilomètres sont les seuls points de vie dans cette immense campagne. Les Helvètes ne trouvèrent certes pas plus d'habitants que de nos jours et pas davantage de raison d'établissement que les Eduens de l'époque. Cette solitude est cependant attachante. On y ressent confusément l'appel de la France éternelle, comme Ulysse entendait la voix des sirènes. Les Helvètes au nombre de trois cent soixante-huit mille sous la conduite de Diviko y furent cer-

tainement sensibles. Ils se dirigeaient, nous dit-on, vers la Saintonge qui forme aujourd'hui la Charente-Maritime, à l'embouchure de la Gironde, le bassin méditerranéen étant occupé par les colons romains. Les Eduens les regardaient passer tout en les canalisant vers Bibracte où avec le concours des Romains — les Eduens étaient sympathisants et alliés de Rome — ils devaient préparer, à coup sûr, une tenaille tactique. On le vit bientôt, car Diviko qui avait autrefois fait passer les Romains sous le joug perdit cette fois et la vie et ses troupes. Le combat se porta tout au long du convoi et dut être épique, car Autun n'est pas construit sur les ruines de Bibracte bien que les auteurs confondent les deux emplacements, ce qui prouverait que la bataille fut largement étalée.

☆

Autun que Jules César après ses conquêtes qualifia d'émule et de sœur de Rome prit la succession de l'oppidum des Eduens. La ville est assise au pied d'une colline du Morvan. Ville paisible, studieuse, remplie et vivant de souvenirs et d'œuvres d'art, le Théâtre romain, le plus grand de toute la Gaule, le temple de Janus, la porte d'Arroux, la cathédrale-basilique de Saint-Lazare - Saint-Ladre comme on le fête encore — patron des lépreux. La cathédrale est romane et gothique, deux clochers romans en fa-

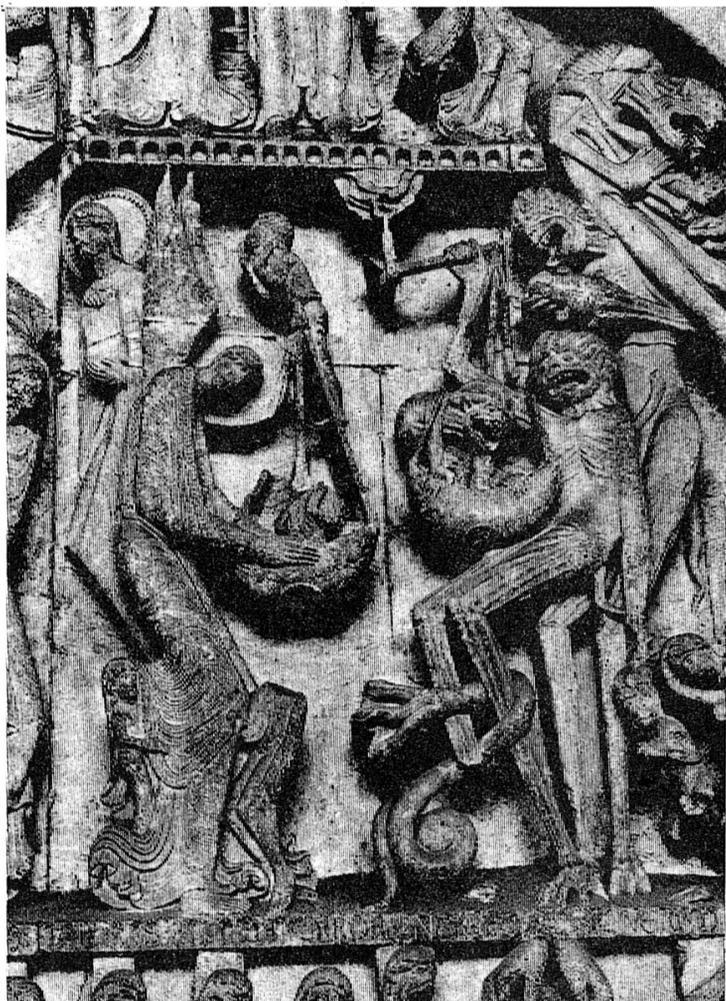


Autun-la-Romaine : L'un des plus beaux relais sur la route Paris-Nice.

cade et un clocher gothique sur le transept avec une flèche évidée à crochets de quarante mètres. Le musée Rolin renferme entre autre l'Eve étendue, la Nativité du Maître de Moulins et la Vierge d'Autun en pierre polychrome.

☆

L'hôtel Saint-Louis et de la Poste à la rue de l'Arbalète — en souvenir probable d'une aigle helvète perdue sur le champ de bataille — est l'un des plus beaux relais sur la route de Paris-Nice. Napoléon Bonaparte y séjourna deux fois : le 10 janvier 1802 alors que se préparait la paix d'Amiens qui sanctionnait les conquêtes de la Révolution et la paix intérieure (le lendemain le vainqueur de Marengo était même proclamé président de la République « italienne » à Lyon) et en 1815 lors des Cent-Jours. Deux jours de gloire dont j'ai revêtu l'atmosphère dans cette chambre célèbre devant le buste en bronze du Petit Caporal. Autun continue à vivre de son passé. Un peu trop cependant devant l'agitation moderne. Et pourtant elle reste recherchée pour sa sagesse antique et la paix que procurent tous ses souvenirs. La campagne y est l'avenant. Dans les immenses prairies d'embouche où paissent les veaux et les bœufs charolais on ne voit presque personne. Les maisons sont muettes ; les murs vieillissent, les pierres sont les mêmes que celles qui servirent aux pavés romains, à l'amphithéâtre, aux temples et aux portes de la cité. Aujourd'hui sur la colline qui la domine, la lourde croix de la libération en granit mortaisée est à l'image de son épopée et de la puissance romaine qui l'habitent encore.



Sur le tympan de la cathédrale d'Autun, « La pesée des âmes ». Saint Michel pèse une âme qui s'envole avec, dans les plis de sa robe, une autre âme qui n'en mène pas large. En face, à l'autre bout du fléau, les âmes des damnés, légères et grimées, que les diables aux pieds fourchus, autour desquels est enroulé un serpent à trois têtes, accueillent en ricanant de leurs larges bouches voraces.

## Controverse entre services secrets

PARIS — Les services secrets britanniques et français, rivaux en temps de guerre, sont à nouveau entrés en conflit, mais cette fois sur un point d'histoire.

Pour les Français, le « vilain » de cette affaire est un modeste historien anglais, M. R.D. Foot, qui a récemment publié en Grande-Bretagne un livre intitulé « S.O.E. in France ». Le « S.O.E. » était, pendant la deuxième guerre mondiale, l'organisation britannique chargée des « opérations spéciales » en France occupée. Le livre prétend relater son action et ses rapports avec la Résistance française et avec les services secrets du général De Gaulle.

### LES FRANÇAIS NE SONT PAS CONTENTS

« L'impression que donne la lecture de « S.O.E. in France », c'est que, sans la puissance britannique, sans le matériel anglais, sans les services secrets et sans le concours de la Royal Air Force, il n'y aurait pas eu de Résistance française. »

Celui qui s'exprime ainsi est un connaisseur : André Dewavrin, dit « colonel Passy », ancien chef des services secrets de la France libre puis de la France libérée jusqu'en 1946.

Les Français ne sont donc pas contents et cette « étrange affaire dont les éléments, vingt-cinq ans après, demeurent encore explosifs » va très loin. Fait presque sans précédent en France : l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris a demandé et obtenu de la justice française une menace de saisie contre l'hebdomadaire « Le nouvel observateur » qui s'appropriait, la semaine dernière, à publier en les commentant des extraits du livre de Foot. L'hebdomadaire révèle cette semaine cette démarche.

Le retentissement de ce livre avait été d'autant plus grand qu'il avait été édité en Grande-Bretagne par l'Imprimerie Nationale (Her Majesty's Stationery Office). On dit maintenant que son auteur en prépare une version « expurgée » pour échapper à la menace d'un certain nombre de procès en diffamation. Le Foreign Office dément d'ailleurs ces propos.

Cette semaine, en tout cas, « Le Nouvel observateur », et ce n'est pas l'un des moindres aspects surprenants de cette affaire que de voir un hebdomadaire de gauche participer à cette querelle entre « James Bond » nostalgiques, publie l'opinion du « colonel Passy » et une interview de M. Foot.

### CLASSIFICATION AHURISSANTE

Le colonel Passy estime, en premier lieu, « ahurissante » la classification établie par M. Foot entre « Résistance non gaulliste, Résistance gaulliste et communiste ». Pour lui, il y avait une Résistance française dont la division tenait à la confusion qui venait des temps et des hommes qui y participaient.

Il en vient ensuite à parler d'une affaire soulevée à nouveau par M. Foot dans son livre : l'échec de la tentative de prise de Dakar, à l'épo-

que « capitale » de l'Afrique occidentale française, par les gaullistes. Le colonel Passy constate, à ce sujet, que le gouvernement de Winston Churchill à l'époque (en 1941) n'avait pas désapprouvé l'expédition de la France libre et l'avait même organisée mais qu'il n'avait pas davantage prévenu la France libre du départ de la flotte française aux ordres du maréchal Philippe Pétain pour Dakar. « Pourquoi ? Je ne veux juger ni condamner personne, mais je constate que le livre de M. Foot ne répond pas à la question », écrit le colonel Passy. La tentative de Dakar se termina sur un échec retentissant pour le général De Gaulle.

### UNE ERREUR QUI A COUTE CHER

Le colonel Passy, enfin, fait état de l'ordre reçu en juin 1944 par le commandement des forces françaises libres de faire procéder et d'un seul coup en France occupée, sur les ardeurs et des attaques que les Français auraient voulu « échelonner selon les nécessités de la bataille ».

« Cette erreur devait coûter, à nos yeux, beaucoup de morts inutiles », écrit le colonel Passy, mais « les ordres du commandant en chef allié (le général Dwight Eisenhower) étaient

formels. Ils furent exécutés. »

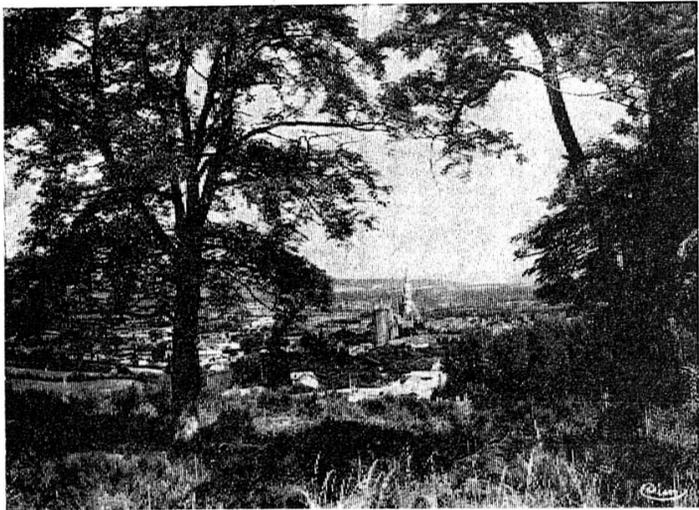
En fin de compte, le colonel Passy affirme que M. Foot a commis de « très nombreuses erreurs de fait » et qu'il fait preuve d'une « incompréhension manifeste, dans certains cas, des buts poursuivis, de l'organisation réalisée et des résultats atteints. »

M. Foot, au contraire, déclare qu'il y a à un point que ses critiques n'ont pas assez remarqué et qui serait établi par son livre, c'est que « la seule chose que le S.O.E. pouvait faire c'était d'aider les Français. »

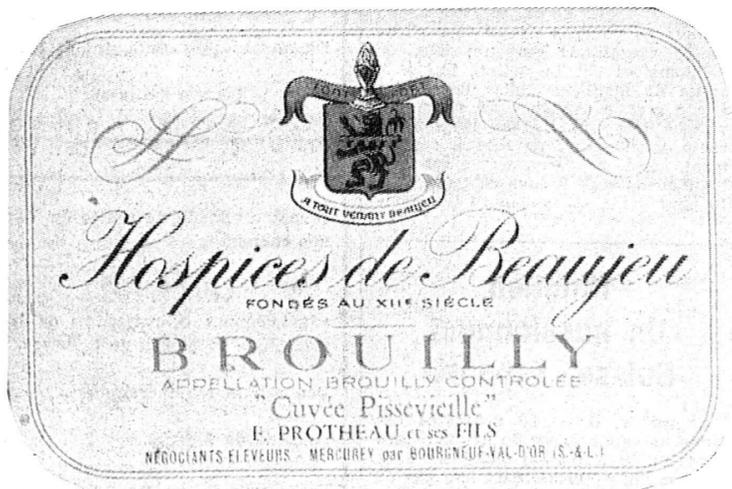
« Les Français, dit M. Foot, se sont sauvés eux-mêmes. La tâche du S.O.E. était avant tout de fournir des armes et des moyens de communications afin de préparer un soulèvement français. »

Dans son interview au « Nouvel observateur », l'historien anglais se défend également de n'avoir interrogé qu'un petit nombre de survivants de cette période exceptionnelle. « Mon échantillonnage, dit-il, était très supérieur à celui sur lequel se fondent les Gallups lorsqu'ils font leur travail scientifique. »

La controverse n'en restera pas là. L'hebdomadaire français annonce qu'il publiera la semaine prochaine l'opinion du colonel Buckmaster qui fut justement le chef du réseau spécial britannique pendant la guerre.



Autun : Vue générale de la montagne.



De quoi les vins sont faits ! Un étiquette prometteuse. Qu'en pense notre Goron, s'il lui est possible de parler ? (Photos Combiar à Macon)

## Un exploit à l'actif des guides d'Argentières : la première de la face sud des Perrons

Trois jeunes guides d'Argentières : Roger Fournier — presque Valaisan puisque son père est originaire de Salvan — Roger Charlet et Roger Ravel, accompagnés de l'alpiniste de Marnaz, Jacques Dumas, viennent d'ouvrir une très belle voie à la face sud du Pain de Sucre des Perrons qui culmine à 2525 mètres au-dessus de Vallorcine.

Cet itinéraire, classé E.D. (extrêmement difficile) est comparable — en beaucoup plus délicat et plus long — à la face sud du Pouce. L'escalade très aérienne, exposée et soutenue, se déroule en libre à l'exception d'un court passage d'artificiel. C'est une succession de petits dièdres que l'on joint par des traversées des plus périlleuses. Le rocher, compact, ne laisse apparaître que d'étroites fentes souvent bouchées. Le pitonnage y est difficile.

### HOMMAGE A VITAL RAVANEL

Treize heures d'efforts ont été nécessaires pour gravir les 265 mètres de paroi, soit 420 mètres d'escalade effective. « Nous avons utilisé 45 pitons, nous dit Roger Fournier, sans compter ceux nécessaires pour la sécurité des relais. Ce furent surtout de petits pitons plats et quelques broches courtes. Je pense que les pitons américains sont à recommander. Nous étions encordés à 35 mètres et formions deux cordées. Roger Charlet et moi montions en tête, tandis que Ro-

ger Ravel et Jacques Dumas nous suivaient, ayant la pénible tâche du dépitonnage. Je ne pense pas qu'une seule cordée de deux grimpeurs ait pu gravir cette paroi sans bivouac. Les plus grosses difficultés résident en cinq passages consécutifs du sixième degré et en une délicate traversée à la bavaroise. Nous avons tenu à dédier cet itinéraire au regretté guide d'Argentières, Vital Ravel, disparu tragiquement l'an dernier dans les Aiguilles Rouges. »

### LES PERRONS, TERRAIN D'ESCALADE

La chaîne des Perrons est, en quelque sorte, la prolongation des Aiguilles Rouges. Elle présente un excellent terrain d'escalade et un spécialiste comme Jacques Dumas affirma n'avoir jamais rencontré jusqu'à présent de telles difficultés.

Quant aux trois guides d'Argentières, ils considèrent cet itinéraire extrêmement valable et surtout très logique et élégant.

Ils sont persuadés que d'ici peu d'autres grimpeurs en feront la répétition.

Quant à nous, nous pensons que de nombreux varappeurs vont souvent chercher très loin des terrains d'entraînement en début et en fin de saison alors qu'à quelques heures seulement de Vallorcine ils peuvent les trouver.

A louer à Sion, dans immeuble neuf, quartier tranquille et ensoleillé,

### appartement de 3 pièces

tout confort, cuisine moderne, 2 loggias, lift, cave.

Libre tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 51795, à Publicitas, 1951 Sion.

P 33696 S

On cherche une

### SOMMELIERE

bon gain assuré. Congé le dimanche et éventuellement le samedi après midi. Débutante acceptée.

S'adresser au Buffet de la Gare à Chamossan. Tél. (027) 8 72 22.

P 33705 S

Café de l'Etoile, à Collombey cherche

### sommelière

Débutante acceptée.

Tél. (025) 4 26 22

On cherche pour une année, à partir du 1er septembre 1966,

### jeune fille

comme aide de ménage dans famille avec 3 enfants. En hiver 2 à 3 mois de séjour à Davos.

René Willi, Direktor Fröschenlezen 11 8340 Hinwil.

P 9643 Z

On cherche pour l'hôtel du Grand-Saint-Bernard, à Martigny

### un jeune homme

comme garçon d'office et cuisinier. Bons gages assurés.

Entrée fin juin ou début juillet. Tél. (026) 2 26 12

A louer au bât. Lux, avenue de la Gare à Martigny,

1

### appartement

de 2 pièces pour le prix de 160 fr. Libre dès le 1er juillet 1966.

Pour tous renseignements s'adresser à René Antille, agent immobilier, 3960 Sierre. Tél. 5 06 30.

P 639 S

On cherche pour tout de suite

### personne sérieuse

et stable pour service tea-room, à 7 km. de Genève.

Tél. (022) 52 24 31

P 131567 X

A louer

### appartement de vacances

confort, Lido di Pomposa (Adriatique), libre du 1er au 31 août.

Tél. (027) 2 52 73

ou 2 29 06.

P 33718 S

**PRÊTS**  
Fr. 1000 à 10000  
Discrettement!  
Promptement!  
Simplement!  
Avantageusement!  
Socialement!

**BANQUE ABRIBERNE**  
Helvetiaplatz  
Tél. 031 - 43 11 59

Fabrique de chaussures cherche pour tout de suite ou date à convenir

### piqueuses qualifiées et ouvrières

Chaussures RICOU S.A., 11, rue des Pavillons, Genève.

Tél. (021) 25 28 25.

P 99 X

### URGENT!

A vendre

### BARAQUEMENTS DE CHANTIER

à démonter (20 m. de long, sur 7 m. de large). Installations sanitaires, chauffage central. Prix intéressant.

Moren Martial, Vétroz.

Tél. (027) 8 17 63 ou 8 18 31.

P 33758 S

### Quincaillerie M. Stoupel

Articles de pêche - Camping

VILLENEUVE (Vd) - Tél. (021) 30 10 33

A louer à SION, rue du Mont 19,

### appartement de 3 1/2 pièces

ensoleillé, 1 loggia, cave, ascenseur.

Ecrire sous chiffre PA 51795, à Publicitas, 1951 Sion.

Echange

### villa tout confort

sur la Riviera vaudoise contre petit chalet soigné à Montana-Crans ou autre station valaisanne.

Tous renseignements sous chiffre R 23421-3, à Publicitas, Lausanne.

P 25 U

A louer à SION, rue du Mont 19,

### JOLI STUDIO

avec cuisinette, bain, cave. Libre tout de suite ou à convenir.

Pour renseignements, téléphoner au (027) 2 53 36, heures de bureau.

P 33696 S

On cherche une

### SOMMELIERE

Café Victoria, Vétroz.

Tél. (027) 8 13 54.

P 33769 S

On cherche

### CHAUFFEUR

sérieux, capable pour poids lourds. Entrée tout de suite.

Tél. (025) 5 26 39 (aux heures des repas et le soir).

### DEMOLITION

A vendre

### ESCALIERS GRANIT

### RADIATEURS

### POUTRES et PARQUETS

Tél. (027) 2 46 59 - 2 49 03.

P 33770 S

On cherche jeune

### SOMMELIERE

deux services. Bon traitement. Gros salaire. Près de Lausanne et du lac.

Offres à l'Hôtel du Chasseur, 1028 Préverenges. Tél. 71 22 64. E. Kuonen.

P 11353 L

### HOROSCOPE

Augmentez votre chance et le rayonnement de votre personnalité en utilisant le parfum de votre zodiaque. Envoi contre remboursement, frais compris: Fr. 7.50.

Retournez le bulletin ci-après à Marcel Burdet, case Ville 636, 1002 Lausanne.

Prénom

Adresse

Ville

Votre date de naissance:

P 746 S

## SPORTS

### Sixième manche du championnat suisse de courses de côte Monthey - Les Giettes: l'enfant gâté des courses de côte.

La première édition de cette course de côte Monthey - Les Giettes remonte à 1946. A cette époque déjà, la course valaisanne était réputée, non seulement pour son tracé, mais aussi pour sa participation relevée. Dès cette année là, et jusqu'en 1951, ce sera l'une des principales courses de motos sur route de Suisse romande. Puis, c'est la brutale interruption (1951-1963). En 1964, la très active section de la FMS, l'Auto-Moto Club de Monthey, remettait sur pieds cette manche du championnat qui avait disparu du calendrier. Avec les années, la techni-

### HORAIRE DES COURSES

Essais samedi 25 de 13 h 50 à 17 h.  
Essais dimanche 26 de 7 h 50 à 9 h 50  
Courses dimanche 26 de 9 h 20 à 11 h 45  
13 h 50 à 16 h 35

que de course et le matériel, le nombre de participants ont évolué et augmenté, modifiant ainsi la base même de cette épreuve. Devant ces faits nouveaux, la route (améliorée depuis lors) permettait de nouveaux records. C'est ainsi que le meilleur temps jamais enregistré a été noté sur les tables de la FMS en regard du pilote Hans Stadelmann, champion suisse de la catégorie 250 internationale. Le Bernois a parcouru les 6.400 kilomètres du trajet à la moyenne de 88 km-h. Il est probable que cette saison la performance de Stadelmann soit battue.

### BELLE VILLA

à Saint-Maurice, construite en 1963. Tout confort, 4 chambres, cuisine, bain, carnotzet avec cheminée française garage, cave et annexe. Central mazout. Cédée pour 106.000 fr. avec 1500 m2 de terrain aménagé. Fr. Fracheboud, ag. Rhodania, 1870 Monthey.

Tél. (025) 4 11 60.

P 650 S

Nous cherchons une

### jeune fille

pour le ménage et le magasin.

Bon salaire à personne travailleuse. S'adresser M. Pasche, boulangerie du Mail, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 5 28 54.

P 3185 N

La brasserie valaisanne, à Sion cherche

### un peintre

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux. Caisse de retraite.

Faire offres écrites à la direction.

P 120 S

### Automobilistes! le Garage du Stade

RIVA & FIORO

Sion Tél. (027) 2 50 57

assure le service

### LANCIA

pour Sion et environs.

P 33371 S

L'annonce  
reflet vivant du marché

### Patronage Nouvelliste du Rhône (De notre envoyé spécial P.-H. Bonvin)



### UNE PARTICIPATION RECORD

Les organisateurs ont enregistré une participation de tout premier ordre: tous les champions suisses de 1965 seront présents à Monthey. En passant de Georges Dumoulin (500 Inter) à Wampfler (50 Inter) par le Bernois Fegbli qui s'est distingué à de nombreuses reprises sur les circuits étrangers.

Pour contrecarrer ces champions en puissance (ils sont actuellement en tête de l'actuel championnat suisse) de nombreux coureurs, qui ont fait leurs preuves ces saisons passées, sont annoncés en Valais. Nous pensons à l'Yverdonnois Perriard; au Lausannois

zaine de virages et cinq épingles à cheveu. La principale difficulté est placée dans le village d'Outre-Vieze. Une fontaine se trouve au milieu de la route, dans un virage en s. C'est dire que la technique et l'adresse des pilotes joueront un rôle important à cet endroit, plus particulièrement.

C'est au vu des considérations énoncées ci-dessus que nous pouvons titrer: Monthey - Les Giettes: l'enfant gâté des courses de côte. Il est indéniable que nulle part en Suisse romande nous trouvons un parcours répondant de si belle façon aux critères d'une course de motos. Quant il faut allier la vitesse aux difficultés, il n'est pas toujours aisé de trouver des tracés. A ce propos, citons celui de Monte-Generoso (Tessin) qui recevra les pilotes suisses en juillet prochain.

P.-H. B.

Notre photo: le Lausannois-Valaisan Dumoulin sera à nouveau un coureur à la victoire.

### Le pilote valaisan le plus rapide recevra le challenge « Nouvelliste du Rhône »

La rédaction du « Nouvelliste du Rhône » de Monthey, toujours prête à soutenir les sportifs, offre un challenge au coureur valaisan qui obtiendra le meilleur temps de la journée. (Les essais ne comptent pas, il en va de soi).

Il est à espérer que les représentants du Vieux Pays démontreront la valeur de notre motocyclisme cantonal et se défendront avec honneur sur leur terre.

P.-H. B.

Jordan; au Bâlois Roth qui pilote une Kriedler d'usine; au Valaisan d'Orsière Lucien Piatti et à l'équipage Taiana-Amsler qui, sur leur side-car 500 cmc (catégorie Inter), cherchent à prendre la succession de regretté Florian Camathias. Notons que le pilote de Monthey fut membre d'honneur de la section montheyenne de la FMS.

Notons qu'une forte participation allemande prendra le départ, suite à un accord de la FWS passé avec la fédération germanique.

### UN PARCOURS DIGNE D'INTERET

Nous ne pouvons passer sous silence ce magnifique parcours long de 6 kilomètres 400. Le départ, fixé à la sortie de Monthey, oblige les pilotes à une grande attention. De nombreux virages, très secs, mettent les concurrents dans le « vif de sujet », rapidement. Sur le tracé, qui accuse des pentes moyennes de 8 pour cent (maxima 10 pour cent), on dénombre une dou-

### Natation Un passionnant Suisse - Espagne

Samedi et dimanche prochains l'équipe nationale suisse de natation sera opposé à la formation espagnole dans une rencontre qui ne manquera pas de panache. Cette rencontre internationale aura pour cadre la piscine olympique de Vevey-Plage et nul doute qu'elle remportera un grand succès.

### TURISSA-NOVOMATIC

Machine à coudre

garantie état de neuf. Bon prix.

Tél. (021) 27 65 57, de 19 h. 30 à 21 heures.

P 378 L

### LAVEY - VILLAGE

Samedi soir, 25 juin

Dimanche 26 juin, après-midi et soir

### GRANDE KERMESE

en faveur des œuvres de la paroisse catholique.

Excellent orchestre samedi et dimanche

Dimanche après midi, thé-dansant

(Entrée gratuite)

P 33657 S

Domaine viticole du centre du Valais cherche

### CHAUFFEUR

ayant bonnes connaissances de la mécanique et aimant le bricolage.

Bon salaire selon références.

Semaine de 5 jours.

Ecrire sous chiffre PA 33538 à Publicitas, 1951 Sion.

P 33538 S

**Fiancés, amateurs de meubles et tapis: faites vos achats samedi chez**



SAMEDI de congé — le matin déjà — le moment le plus favorable!

ESSENCE GRATUITE / Billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-

**Embellissez votre foyer... et votre vie!**

**Pfister ameublements**

Le plus beau choix de toute la Suisse romande

Tout pour votre home — meubles, tapis, rideaux, lustrerie. — Choisir chez le même fournisseur, quel grand avantage pour vous! Les prix les plus bas vous aident à économiser des centaines de francs! Profitez, vous aussi!

**LAUSANNE**  
Montchoisi 5  
Tél. 021/26 06 66 4000 m<sup>2</sup>

**GENÈVE**, Servette 44  
Tél. 022/33 93 60

**NEUCHÂTEL**, Terreaux 7  
Tél. 038/5 79 14

**BIENNE** 8 étages  
Place du Marché-Neuf  
Tél. 032/3 68 62, Lundi matin fermé

**BERNE**, Schanzenstrasse 1  
Tél. 031/25 30 75, Lundi matin fermé

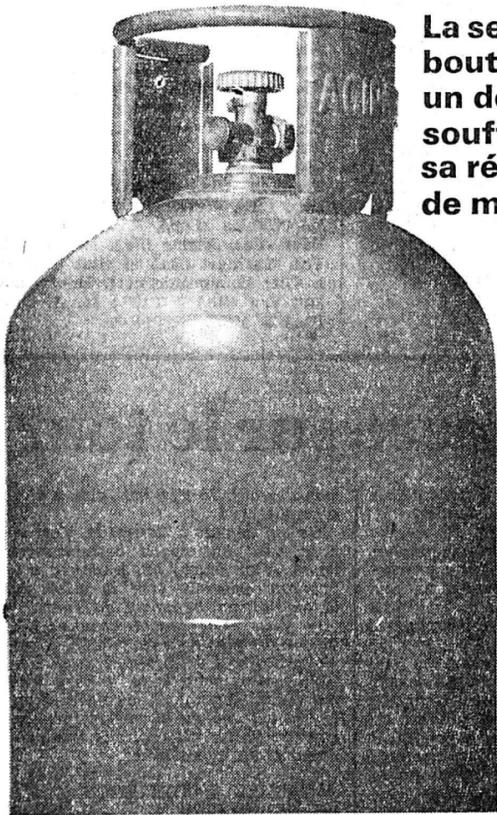
**DELÉMONT**, Tél. 066/2 32 10  
Rue des Moulins 12

Cuisinez, chauffez,  
éclairez et travaillez avec



**Agipgas**

(butane et propane)



La seule  
bouteille qui a  
un deuxième  
souffle:  
sa réserve  
de marche



Agipgas est une énergie non toxique, sûre, propre... et de plus avantageuse. En pleine cuisson, une bouteille Agipgas ne vous laissera jamais en panne: un seul geste et vous disposerez encore d'une réserve de marche d'environ 30 minutes. C'est une attention exclusive d'Agipgas.



Dépositaires : Sion : Combustia. Ardon : Exquis Hermann. Basse-Nendaz : Comptoir alimentaire S.A. Bo'yre (Ayent) : Traveletti Jérémie. Le Châble : Michello René. Conthey : Fumeaux Frères. Euseigne : Dayer Gilbert. Haute-Nendaz : Loye Jean-Pierre ; épicerie des Clèves. Hérémente : Genolet Bruno. Lens : Coop l'Union. Leytron : Buchard Jean-Claude. Miège : Caloz Séverin. Premploz (Conthey) : Berthoud Antoine. Réchy : Perruchoud Max. Riddes : Méroz Oscar. Saxon : Fellay Roger. Sembrancher : Voutaz Louis. Sensine : Udry Alexis. Sierre : Barfuss Alfred ; Constantin & Gloor ; Renggli Gilbert. Sion : Bruttin Fernand ; Butzberg André. Saint-Germain-Savièse : Liand & Héritier. Saint-Léonard : Delalay Charles. Saint-Martin : Mayor André. Saint-Maurice : Amacker Auguste. Saint-Romain (Ayent) : Blanc Gustave. Vérossaz : Aymon Raphaël. Vex : Rudaz Adolphe. Vissoie : Bonnard Albert. La liste de nos dépositaires est en constante augmentation. Veuillez demander l'adresse du dépositaire d'Agipgas le plus proche à AGIP S.A., 7 bis, rue Caroline, 1003 Lausanne. Tél. (021) 23 89 81.

**Homelite assure qualité et service**

Savez-vous déjà

que: **XL-12**



est la tronçonneuse à poids léger la plus efficace qui depuis plusieurs années a eu un grand succès et qui sera maintenant vendue en action d'été pendant trois mois à un prix sensationnel de Fr. 795.-

Demandez une démonstration sans aucun engagement. Avec votre achat vous recevrez en plus un cadeau d'une valeur de Fr. 25.-.

Le représentant de votre région:

J. Chérix-Marléta, Av. de la Gare, 1880 Bex, Tél. (025) 52338



**Vous devriez faire un rallye en Taunus 20M TS ...et découvrir cette voiture que l'on peut surmener sans qu'elle se fatigue!**

Un rallye en Taunus 20M TS vous prouverait bien vite que son moteur 6-cylindres en V est vraiment invincible. En douceur, la Taunus 20M TS file sa remarquable vitesse de pointe et de croisière. Avec ses 100 CV qui la propulsent en 14 secondes de 0 à 100 km/h, elle effectue ses dépassements de façon irrésistible, en toute sécurité. Ses lourds pneus «S», son empattement plus large et ses freins à disque assistés à l'avant, vous permettent d'exploiter à volonté, en toute quiétude, le potentiel d'énergie de la Taunus 20M et la puissance supplémentaire TS.

Moteur V6 de 2 litres, 10/100 CV; voie large; freins à disque assistés à l'AV; levier de vitesses sur console; sièges AV individuels; ventilation Aeroflow avec ouïes d'évacuation latérales.



2 portes, 10/100 CV  
**Fr. 11630.-**

Autres modèles: TS 4 portes et Coupé TS 2 portes, 10/100 CV; 20M 2 ou 4 portes et 20M Turnier, 3 ou 5 portes, 10/95 CV.

**FORD TAUNUS 20M**

SIERRE: Garage du Rawil S.A., tél. (027) 5 03 08 — SION: Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, tél. (027) 2 12 71 — COLLOMBEY: Garage de Collombey S.A., tél. (025) 4 22 44  
GLIS: Franz Albrecht, Garage des Alpes — GRONE: Théoduloz Frères, Garage — MARTIGNY: M. Masotti, Garage de Martigny — MONTANA: Pierre Bonvin, Garage du Lac — MORGINS: Robert Diserens, Garage — VISP: Edmond Albrecht, Garage

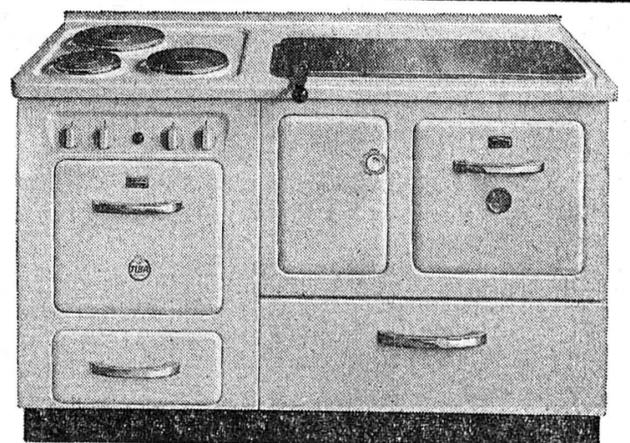
P 3333 Z

Cuire et rôtir plus vite et d'une manière plus économique avec le

**POTAGER COMBINE TIBA**

Avec plaque rapide. Partie électrique équipée d'une façon ultra-moderne. Partie bois finie jusque dans les moindres détails. Emailé à feu donc toujours propre en un clin d'œil.

60 modèles. Tous contrôlés par l'ASE et avec la marque de bonne qualité ASEF. Sécurité totale de bon fonctionnement pendant des dizaines d'années.



Coupon 4: Veuillez m'envoyer des prospectus pour: potagers à bois\* - potagers combinés\* - cuisinières électriques\* - potagers à chauffage central\* - agencement de cuisine\* - fumoirs à viande\*

TIBA S.A., 4416 BUBENDORF BL - Fabrique de potagers et d'appareils - Tél. (061) 84 86 66.  
Rendement pour environ personnes

Nom et prénom :

Profession :

Adresse exacte :



## LE SPORT LE SPORT LE SPORT

## Crans sur le chemin d'une grande station sportive estivale

Hier, en fin d'après-midi, les responsables de la Société de développement de Crans, par l'entremise de son directeur, notre ami Lelio Rigassi, avaient convié les représentants de la presse, afin de leur faire connaître les nouvelles installations sportives estivales et futures de la station du Haut-Plateau.

Au cours de cette petite partie officielle, plusieurs personnalités prirent la parole pour remercier les initiateurs ainsi que pour leur souhaiter plein succès. On entendit MM. Antoine Baras, président de l'UVT, Norbert Roten, chancelier, remplaçant le président du Conseil d'Etat, Gédéon Barras, membre du comité de la SD et Lelio Rigassi, directeur de la SD Crans.

### LE COMPLEXE SPORTIF DE CRANS

Mondialement connu par les sports d'hiver, Crans se devait de créer un complexe sportif d'été, pour offrir à



Le directeur Lelio Rigassi au cours de son exposé.

sa nombreuse clientèle. Depuis quelques jours, cette idée est en passe de réalisation définitive. Nous avons eu l'occasion de parcourir ces différentes installations très bien conçues où, nous en sommes certains, la clientèle la plus difficile aura le choix pour s'adonner à son sport favori, le golf, le tennis ou la natation. Mais, nos amis de Crans ne s'arrêteront pas là, et d'autres idées se réaliseront encore, grâce à la compétence des autorités et des sociétés de développement, du tourisme, qui feront du « Grand Montana-Crans », la station sportive rêvée, aussi bien en été que l'hiver.

Voici en résumé les quelques installations visitées :

### LA FUTURE PATINOIRE ARTIFICIELLE

Il est incontestable que Crans se doit de pouvoir assurer, même si la saison est douce, curling et patinage. Dans cet ordre d'idée sera créée une patinoire artificielle de 15 mètres sur 45 mètres, équivalente à 3 pistes de curling.

En cas de mauvaise saison, la patinoire sera réservée alternativement au patinage et au curling.

La première idée avait été d'avoir une dalle permettant, en été, la pratique du tennis. Elle a été abandonnée, l'économie ainsi réalisée permettant d'obtenir des compresseurs plus forts dans l'optique d'une patinoire plus grande

qui pourrait être installée sur les tennis. L'été, la patinoire servira soit de place d'entraînement pour les golfeurs soit de place de jeux pour les clients de la piscine.

Les travaux débuteront au début de septembre, soit au lendemain de l'Open de Golf et seront terminés à fin novembre.

La patinoire bénéficiera de l'éclairage déjà existant grâce à quatre poteaux porteurs de projecteurs.

En hiver, les vestiaires de la piscine serviront de dépôt pour les pierres de curling et autres matériels.

Le coût de la patinoire est évalué à 250.000 francs y compris la dalle, la salle des machines, etc.

Ainsi sera créé un véritable centre sportif comportant quatre courts de tennis, une piscine valable, le golf, le club-house et la patinoire qui, si besoin se faisait sentir, pourrait être également exploitée en été, compte tenu de sa surface de 680 m<sup>2</sup>.

### LA PISCINE

La Société de développement de Crans ayant procédé au rachat de la piscine, il convenait d'améliorer cet établissement.

#### Améliorations apportées :

- Bassins : le bassin des enfants a été complètement séparé du grand bassin et disposera de sa propre station de filtrage.
- Le grand bassin aura cinq entrées d'eau au lieu de deux. Il a été complètement recouvert de fibre de verre afin d'en garantir l'étanchéité parfaite.
- Plongeoir et échelle d'accès ont été changés.
- Trois nouveaux locaux ont été créés : l'un qui servira de vestiaire public pour les dames, l'autre pour les hommes, le troisième pour la caisse.
- alentours : les talus, trop raides, ont été coupés par des murets afin de créer des plans sur lesquels les nageurs puissent s'allonger et... se rôtir.
- L'entourage sera fait de murs en dalles de béton.

Coût des travaux : environ 50.000 frs.

#### Futur :

Une étape future prévoit l'aménagement en porte-à-faux sur le lac, côté sud, d'une terrasse bétonnée pouvant accueillir des jeux, une buvette, tables, chaises, parasols.

### TENNIS DE CRANS

Les tennis ont été entièrement refaits. Il a fallu creuser à plus de 50 centimètres et tout refaire. Ce sont donc des tennis neufs. De même, il a fallu refaire la grande partie des treillis détruits par les chutes de neige. Les courts absorberont bien l'eau de pluie, de cette façon on pourra jouer dans un délai d'un quart d'heure après la pluie.

Coût des travaux : environ 300.000 francs.

### LE NOUVEAU CLUB-HOUSE

Les travaux ont été effectués en collaboration avec M. Arthur Anthamatten.

La Société de développement a la jouissance des locaux suivants :

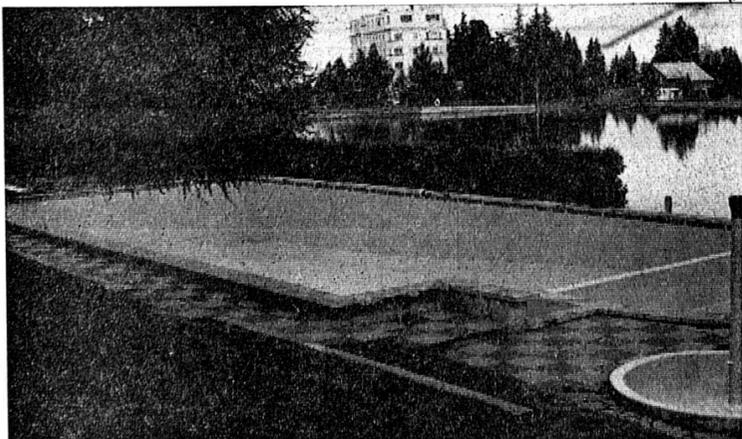
Premier étage :

Grand local pour les charrettes ; bureaux de réception et secrétariat.

Rez-de-chaussée :

Place couverte pour charrettes lors des périodes d'affluence.

Le club-house dispose d'un nouveau bar exploité par M. Anthamatten.



La piscine chauffée du Sporting.

## Courses de côte Sixième manche du championnat suisse MONTHEY - LES GIETTES

Tous les favoris présents  
Samedi et dimanche 25 et 26 juin

## Tour de France - 3e étape: Tournai-Dunkerque Le Hollandais Karsten à l'honneur

### Altig conserve son avance de leader

Au cours de la troisième journée du Tour de France, au programme de laquelle figuraient deux demi-étapes, le jeune hollandais Gerben Karsten,

● **CYCLISME.** — Le Tour de Suisse orientale a pris le départ hier et la première étape a été remportée par le Balois Peter Kropf.

● **FOOT.** — Six joueurs ont été exclus de la liste des présélectionnés italiens pour la Coupe du monde par M. Edmondo Fabbri, commissaire technique de la « Squadra Azzurra ». Il s'agit de Poletti, Bercellino, Bedin, Domenghini, de Paoli et de Corso.

● **FOOT.** — L'équipe nationale du Chili disputera deux matches en Allemagne de l'Est avant de participer au tour final de la Coupe du monde. Elle affrontera Dynamo Dresde le 28 juin à Dresde et l'Allemagne de l'Est le 2 juillet à Leipzig.

agé de 24 ans — il est né le 14 janvier 1942 à Leiden — a été à deux reprises à l'honneur. En effet, en compagnie de ses équipiers de la formation dirigée par Pellenaers, il a remporté la course par équipes contre la montre disputée sur 20 km 800 à Tournai. L'après-midi, il a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée à Dunkerque à l'issue de la demi-étape en ligne Tournai-Dunkerque (131 km 500). Gerben Karsten, qui, l'an dernier avait gagné Paris-Tours, s'était échappé à une douzaine de kilomètres de l'arrivée en compagnie du Belge Joseph Boons. Assurant bien les relais, les deux hommes parvinrent de justesse à s'imposer à Dunkerque. En effet, le peloton, pratiquement compact — il ne manquait que quatre équipiers de Poulidor — ne termina qu'à une seconde des deux fuyards. Il fut réglé au sprint par le Belge Willy Planckaert, qui se révèle ainsi comme le

sprinter numéro un de l'épreuve française. Planckaert prit notamment le meilleur sur ses compatriotes Van Loy et Sels.

Le classement général n'a subi aucune modification. La course contre la montre n'avait d'ailleurs pas d'influence sur le classement individuel. Ainsi, l'Allemand Rudi Altig a conservé intact l'avance de 36 secondes qu'il comptait la veille sur le groupe formé de Reybroeck, Janssen, Sels, Den Hartog, Harings et De De Pra.

Le classement de la première fraction :

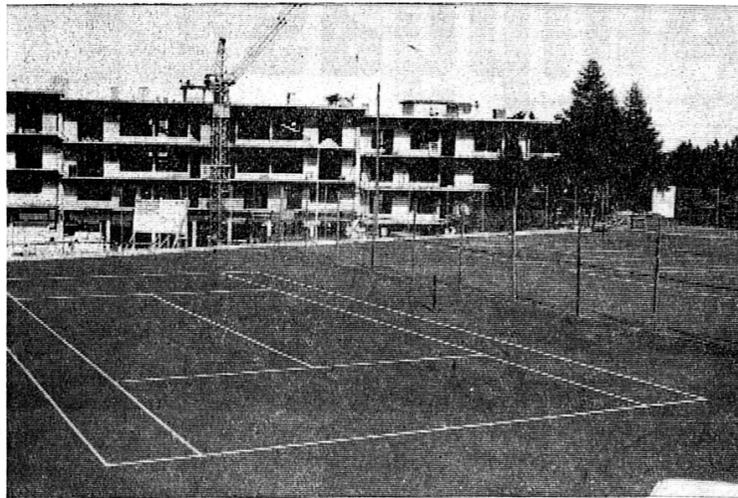
- Pellenaers (De Roo) 27'54" (temps des cinq premiers 2 h 19'30") ;
- Driessens (Reybroeck) 28'03" (2 h 20'15") ;
- De Muer (Janssen) 28'08" (2 h 20'41") ;
- Cools (Huysmans) 28'15" (2 h 21'15") ;
- Marien (Van Loy) 28'27" (2 h 22'15").

Classement officiel du deuxième tronçon Tournai-Dunkerque (131 km 500), de la troisième étape :

- Gerben Karsten (Ho.) 3 h 26'46" ;
- Joseph Boons (Be.) même temps ;
- Willy Planckaert (Be.) 3 h 26'47" ;
- Rik Van Loy (Be.) ;
- Edouard Sels (Be.) ;
- Vandenbergh (Be.) ;
- De Roo (Ho.) ;
- Huysmans (Be.) ;
- Nijdam (Ho.) ;
- Van Coningsloo (Be.)

#### Classement général :

- Rudi Altig (Al.) 13 h 06'15" ;
- ex aequo Reybroeck (Be.), Jan Janssen (Ho.), Edouard Sels (Be.), Arie Den Hartog (Ho.), Hubertus Harings (Ho.) et Tommaso De Pra (It.), à 36" ;
- Walter Bouquet (Be.) à 43" ;
- Frans Brands (Be.) à 44" ;
- Gerben Karsten (Ho.) à 46" ;
- ex aequo Planckaert (Be.), Van Vlierbergh (Be.), Momene (Esp.), De Rosso (It.), G. Groussard (Fr.), Van Den Bosche (Be.), Huysmans (Be.), Anquetil (Fr.), Foucher (Fr.), Vranken (Be.), Raymond (Fr.), Van Looy (Be.), Messelis (Be.), Simpson (G.-B.), Gabica (Esp.), Kunde (Al.), Poulidor (Fr.), Aimar (Fr.), Lebaube (Fr.), Van Springel (Be.), et Stablinski (Fr.) à 47" ;
- ex aequo Delocht (Be.) et In't Ven (Be.) à 1'18" ;
- A. Desmet (Be.) à 1'29".



Les nouvelles places de tennis refaites entièrement.

## Potins d'un compère sur le tour

### POULIDOR A RENDEZ-VOUS LE 7 JUILLET

Notez-le sur vos tablettes. C'est le 7 juillet prochain, quelque part entre Bourg-d'Oisans et Briançon, que Poulidor gagnera le Tour de France. C'est du moins l'opinion de son magnétiseur lorrain, M. Martial, qui lui a donné rendez-vous à cet endroit et à cette date.

« Lorsque vous m'apercevrez, vous attaquerez, lui a-t-il dit, et vous gagnerez le Tour de France. »

Précisons que Jacques Anquetil n'est pas au courant, mais qu'il ferait bien de se méfier des prévisions de Martial qui, il y a cinq semaines, indiqua qu'Anglade ne courrait pas le Tour de France.

### LE TOUR AVANCERA-T-IL SA DATE ?

C'est un bruit qui court, certes non confirmé, mais persistant. Sur intervention des services du Ministère de l'intérieur auprès des organisateurs, il se pourrait que, l'an prochain, le Tour de France se déroulat entièrement durant le mois de juin.

Il devrait être, en tout cas, terminé avant le 1er juillet.

C'est l'encombrement des routes à une période où commencent les vacances (première quinzaine de juillet) qui aurait motivé cette décision.

### ALTIG VEUT PRENDRE DE VITESSE LES FOOTBALLEURS ALLEMANDS

Si, après avoir gagné la première étape et endossé le maillot jaune, Rudi Altig s'est encore mis particulièrement en évidence entre Charleville et Tournai, c'est qu'il est actuellement en excellente forme, qu'il entend en profiter, mais aussi parce que, dans huit jours, il sera peut-être trop tard qu'on parle de lui dans les journaux allemands.

### ON N'ARRETE PAS LE PROGRES

Le temps des petits secrets, des tisanes et des pomades, des tours de main et des secrets de bonne femme, est décidément passé. Quand il s'agit de veiller sur la santé des coureurs, les thérapeutes d'aujourd'hui dédaignent les modestes ressources des soigneurs d'autrefois, et ils puisent largement — trop largement peut-être — dans l'arsenal sans cesse

renouvelé de la science moderne, de la chimiothérapie en particulier.

La dernière mode est de se fier aux indications de la rythmographie, méthode que l'on doit à un psychotechnicien allemand, lauréat du prix Nobel. Selon les initiés, nous allions dire : les croyants, le destin sportif d'un champion ne s'inscrit plus dans les astres ou dans le marc de café, mais dans les courbes savantes d'un rythmogramme qui permettent de prévoir, scientifiquement et sans erreur possible, le moment précis où le sujet étudié atteindra l'optimum de sa condition psychique et physique.

### COMME DE VIEUX AMIS...

On a beaucoup remarqué les apartés tenus en queue de peloton, loin des oreilles indiscrettes, par Anquetil et van Looy. De là à supposer, entre les deux hommes, quelque projet d'alliance ou quelque sombre machina-

mon dossier. Je n'en suis plus à être superstitieux !

Ce qui déplaît à Darrigade, c'est le bruit que font courir certains suiveurs, selon lequel lui, le doyen des coureurs pourrait être le père du Belge Nolman, benjamin du Tour.

— Vous vous rendez compte ! On va me prendre pour un vieillard, car Nolman a tout de même 22 ans !

Précisons, pour ceux de nos lecteurs qui l'ignoraient, qu'André Darrigade est âgé de 37 ans et qu'il ne peut supporter d'être traité de quadragénaire... avant 1969 !

### ANQUETIL A CONFIANCE EN LA JUSTICE

Coup sur coup, Jacques Anquetil vient de voir des juges lui donner raison. D'abord, ce furent ceux de la Fédération internationale de cyclisme qui, tout en lui infligeant une amende de 10 000 francs belges pour avoir refusé de se soumettre au contrôle que l'on sait, le rétablirent dans tous ses droits de vainqueur de Liège-Bastogne-Liège. Ce vient d'être, hier, ceux d'un tribunal normand, qui ont débouté un fermier remercié par son employeur, en l'occurrence un exploitant agricole nommé Jacques Anquetil.

On ne sait ce que sera le verdict d'autres juges qui se nomment l'Aubisque et le Galibier, mais toujours est-il que, pour l'heure, notre champion a pleine confiance en la justice.

### ALTIG A REMERCIÉ ANQUETIL

Nous ne vous ferons pas l'injure de vous faire croire qu'Anquetil et Altig ont partie liée. Il n'en reste pas moins que le maillot jaune a remercié son ancien équipier, après l'arrivée, puisque ce s'est beaucoup grâce à lui qu'il a pu sauver in extremis son maillot de leader.

Grâce à lui, et aussi à une chute de Poulidor qui déclencha les hostilités, ce qui fit dire au malheureux poulain d'Antonin Maque : « J'avais déjà toute l'équipe d'Anquetil sur le dos, désormais, par le jeu des alliances, j'aurai aussi celle d'Altig. »

Qu'il se rassure cependant. Lorsque sera venu le moment d'attaquer Altig, Anquetil ne se gênera pas. Le cyclisme n'est pas une affaire de sentiments.

Le Fureteur

## Echos et indiscretions

tion, il n'y a qu'un pas que certains n'ont pas manqué de franchir allégrement.

Interrogé sur la teneur des propos qu'il a échangés avec le champion belge, Anquetil s'est contenté de répondre :

— Nous avons parlé de tout et de rien, comme de vieux amis, sauf de la course.

Après tout, pourquoi pas ?

### M. LE DOYEN N'EST PAS SUPERSTITIEUX

Le hasard a attribué cette année le dossier numéro 13 à André Darrigade. Quand on lui demande s'il reconnaît quelque influence, bénéfique ou non, à ce nombre, le Landais réplique :

— Oh ! vous savez, au cours de ma carrière, j'ai eu l'occasion de porter à peu près tous les numéros sur

# therma S. A.

## LAUSANNE

cherche en vue de l'extension de son service de montage de cuisines

## MENUISIER ELECTRICIEN

de nationalité suisse, ayant quelques années de pratique. Travail agréable et varié avec déplacements en Suisse romande.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats et photos à la direction de Therma S.A., 1, rue Beau-Séjour, Lausanne.

P 38176 L

## CONTHEY

MAYENS-DE-PLAMPRAZ

Mercredi 29 juin 1966

FETE DE LA SAINT-PIERRE

## FETE CANTONALE VALAISANNE DE LUTTE SUISSE

avec la participation de 100 lutteurs de toute la Romandie.

Départ des cars de la Poste de SION à 8 heures.

P 33759 S

## APPARTEMENT A LOUER A MARTIGNY

comprenant 4 1/2 pièces, cuisine, W.-C. et salle de bains, cave, tout confort moderne, libre dès le 1er juillet 1966.

Prix fr. 325.— charges comprises.

S'adresser à Me Francis Thurre, avocat notaire, Martigny, tél. (026) 2 28 04.

A la même adresse :

A louer un garage : prix fr. 35.— par mois.

P 65870 S

## COURSES DE COTE

Motos et side-cars

## MONTHEY - LES GIETTES

25 et 26 juin : 6e manche

### Championnat suisse sur route

Samedi 25 juin : essais de 14 à 17 heures. Dès 20 heures réception des coureurs, concert par la fanfare « Etoile du Léman » du Bouveret. Bal au vieux stand à Monthey

Dimanche 26 juin : courses de 10 à 16 h 30, 18 h 30 proclamation des résultats et bal de clôture.

P 38135 L

## AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

No 32 Tirs avec armes d'infanterie (Carte 1 : 50 000 Montana)

Troupe : Er. trp. rav. 43

Jour, date, heure :

Jeu	30.6.66	0700 - 1600
Mer	6.7.66	0700 - 1600
Jeu	7.7.66	0700 - 1600
Ven	8.7.66	0700 - 1600
Mer	13.7.66	0700 - 1600
Mer	20.7.66	0700 - 1500
Ven	22.7.66	0700 - 1500
Lun	25.7.66	0800 - 1600

Tirs avec : fusil d'assaut

Position : Place de tir de combat d'Apro - Pro Bardy  
Zone dangereuse : Région Apro - Pro Bardy (500 m. à l'est d'Apro).

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le « Bulletin officiel du canton du Valais » et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant : Place d'armes de Sion, tél. (027) 2 19 12  
Sion, le 17 juin 1966

## PERSONNEL ENSEIGNANT

L'administration communale et la Commission scolaire de Salvan mettent au concours les postes suivants :

- à Salvan : classe supérieure mixte (11 à 15 ans) ;
- aux Granges-Salvan : classe inférieure mixte (6 à 10 ans) ;
- aux Marécottes-Salvan : classe inférieure mixte (6 à 10 ans).

Durée de la scolarité : 42 semaines.

Les offres doivent parvenir à la Commission scolaire de Salvan jusqu'au 10 juillet 1966.

La Commission scolaire  
P 65871 S

## Fromage Tilsit très bon marché

Par kilo Fr. 5.—  
Gras 5.—  
1/4 gras 3.—  
1/2 gras bloc 3.—  
Dès 4 kilos, franco de port.

W. Siegenthaler, expédition de fromages, à 8497 Fischenthal (Zurich).

P 640 Z

A vendre au Bouveret

### chalet

2 chambres, cuisine, douche, 2 terrasses.

S'adresser à Mme Michelle Pattaroni, chemin des Charvettes 19, à Aigle.

Tél. (025) 2 21 57  
P 33490 S

A vendre jusqu'à épuisement du stock,

### moteurs électriques

1/4 de cheval 1.400 TM garantie une année.  
Courant lumière 220 V. Fr. 68.—  
Courant triphasé Fr. 52.—

F. Bujard électr. diplômé avenue Fraïsse 6, Lausanne.  
Tél. 26 41 98.  
P 2018 L

On cherche

### sommelière

Restaurant du Casino, Saxon.  
Tél. (026) 6 22 68  
P 65853 S

A louer à Martigny

### un appartement

de 3 pièces et demie.  
Prix Fr. 230.—, charges comprises.

Ecrire sous chiffre PA 33601, Publicitas, 1951 Sion  
P 33601 S

Martigny - Ville A louer dans villa, de préférence à jeune fille,

### chambre

quartier tranquille.

S'adresser à M. Paul Guex, 1 ch. du Stand, Martigny.  
Tél. (026) 2 10 92  
P 33644 S

Pour Montreux On cherche jeune fille comme

### sommelière

Bons gages, nourriture et logée. Vie de famille.

Se renseigner M. Surchat, Aproz.  
Tél. 2 27 18.  
P 11 L

## Jeunes gens Jeunes filles

sans connaissances spéciales

## devenez Opérateur Perforeuse

grâce aux machines

## IBM

installées dans notre école

Les spécialistes en mécanographie sont très demandés

Vous aussi vous pouvez gagner davantage en suivant un cours sur machines IBM.

## ECOLE PRATIQUE DE MECANOGRAPHIE

Grand-Pont 12 LAUSANNE Tél. (021) 23 88 55  
Cours du jour, du soir et du samedi - Cours accélérés de vacances

## VW 1300

Modèle. 1966 ; km. : 17.500.

Fr. 5 750.—

Magnifique limousine dernier modèle, de couleur « rouge VW », int. simili gris assorti, à l'état de neuf. Cette voiture, mécaniquement très soignée, garantie non accidentée, est à vendre pour une raison majeure (départ urgent).

S'adresser tél. (022) 35 11 67.

P 61523 X

On cherche pour Saint-Moritz, hôtel de première classe, 100 lits,

## 1 cuisinier seul

## 1 aide de cuisine

(éventuellement une cuisinière).

## 3 filles de lingerie

ou aides femme de chambre.

S'adresser à M. G. Zen-Ruffinen, directeur-propriétaire, hôtel Kaspar-Badrutt, tél. (082) 3 40 12.  
P 33361 S

## SECURITAS S. A.

engage pour les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève

## gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse. Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré, à Securitas, rue du Tunnel 1, Lausanne.  
P 1827 L

## A VENDRE OU A LOUER

Yverne : situation splendide et dégagée,

### belle maison

vigneronne rénovée, 5 chambres et 2 bains. Prix très avantageux.

Muraz-Collombey : situation agréable et commode,

### villa neuve

de 4 pièces et demie, garage, jardin. Prix très intéressant.

REGIE DUBOUX  
GRAND-CHEMIN 8, LAUSANNE, TEL. 22.35.65

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir,

## 1 sommière 1 jeune fille

pour aider au ménage.

Hôtel de la Gare - 1522 Lucens.

Tél. (021) 95 81 48.

P 723 L

## Vente de meubles DE GRE A GRE

## BEAUX MEUBLES STYLE ET ANCIENS

PEINTURES - TAPIS - LUSTRES

Aquarelles - Gravures

PIANO A QUEUE - Divers objets

## Château d'Yverne

(Maison-Blanche)

Y V O R N E (près d'Aigle)

## DIMANCHE 26 et LUNDI 27 JUIN 1966

dès 10 h. du matin à midi et dès 14 h. à 18 h., vente de gré à gré. Mobiliers de salons Ls XIII, Ls XIV, Ls XV, Ls XVI. Ensemble Empire (retour d'Egypte) acajou avec un lit de repos, bergère, chaises, etc. Commode et console Empire, grande bibliothèque Empire acajou (ouverte) avec colonnes, de 2 m. 50 de haut et 2 m. 50 de large. Divers meubles Ls-Philippe. Splendide salle à manger Ls XIV sculptée avec deux buffets, table à rallonges et 16 chaises. Salon Ls XIV sculpté complet avec vitrine. Magnifique salon Ls XVI laqué gris et or, avec 7 pièces. Un Ls XVI gris à médaillon. Quelques très belles commodes Ls XV et Ls XVI, bois de rose galbés, Ls XVI noyer. Deux très belles Ls XIV noyer marqueté dont une bernoise. Beau buffet 2 corps et 4 portes. Un 3 corps Ls XVI. Plusieurs fauteuils, bergères, canapés. Semainier bois de rose, chevets, tables Ls XV, Ls XIII et escabelles, buffets, belles armoires vaudoises en noyer et une peinte fleurs.

CHAMBRE A COUCHER Ls XV NOYER avec grande armoire 4 portes, lit canné de 2 m., chevets, etc. LITS CAPITONNES Ls XVI, un gris et un acajou. UNE GRANDE BIBLIOTHEQUE chêne de 3 m. de long et env. 1 m. 30 de haut. Belle pièce (pas ancienne).

Tables jeux acajou glaces lustres 2 canapés Ls XVI médaillon 2 buffets laqués gris et une table ronde à rallonges. NOMBREUX AUTRES MEUBLES. — PEINTURES dont diverses signées tels que : W. Hirt (1766) ; A. Thiele, J. Fraikurgkerg, Racine, etc. Tapis d'Orient : Afghan ancien ; Ouchak, belle galerie Caucase, env. 105x480. Hamadan, Beloutch, Sparta vert, etc., etc.

Quantité d'autres meubles divers, chambres à coucher, tables, canapés, grandes glaces, etc. Place de parc. Autocar et taxis dès gare d'Aigle. Le ravissant château du XVIIIe, style bernois, dans un site idéal, est à louer.

Vente faite par les soins de J. Albin, tél. (021) 61 22 02.

P 670 L

A vendre

## Lancia Flavia Coupé

1966. Véhicule neuf, garantie d'usine. Couleur blanche.

Valeur neuf Fr. 14.000.— cédé à Fr. 11.900.—

Tél. (026) 2 26 16 (heures des repas)

P 33115 S

Je cherche

## ouvrier serrurier qualifié

Ecrire sous P 3308 V, à Publicitas, à 1800 Vevey.

P 142 V

A louer à Vétroz, « Le Central »

## APPARTEMENT

4 pièces et demie. Fr. 280.—, plus charges, Fr. 45.—.

## APPARTEMENT

de 3 pièces et demie, bloc-cuisine, confort, Fr. 220.—, plus Fr. 40.—, charges.

## STUDIO

meublé pour 1 ou 2 personnes.

Tél. (027) 8 13 40.

P 33731 S

A louer pour juillet à Oberwald

## un appartement

dans chalet neuf, 5 chambres, grande cuisine, balcon.

Tout confort. Alt. 1300 m.

Faire offres écrites sous chiffre PA 33724, à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche pour Sion,

## JEUNE FILLE

ayant suivi l'école ménagère pour petit ménage (1 enfant). Vie de famille.

Congés réguliers.

Tél. (027) 2 33 22 ou 2 16 03.

P 33722 S

Bar avec alcool à Sion, cherche une

## SERVEUSE

pour 3-4 jours par semaine.

Tél. (027) 2 24 87.

P 33739 S

VERBIER

## CAMP D'ETE JUILLET ET AOUT

dès 8 ans

Encore quelques places en chambre et en dortoir. Cours de rattrapage scolaire, sport, ambiance familiale et courses de montagne. Bonne surveillance.

Prix modérés pour le dortoir.

Tél. (021) 25 61 64, dès 19 heures.

P 33735 S

SIERRE

A vendre

## terrain à construire

en bordure de la nouvelle route de Salquenen. Surface 1900 m2 environ.

Ecrire sous chiffre P 45498, à Publicitas, 1951 Sion.

P 866 S

Cherchons

## SECRETAIRE

expérimentée. Travail varié, très agréable. Entrée dès que possible (1er juillet 1966). Salaire à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 33736 à Publicitas, 1951 Sion.

P 33736 S

ON ENGAGE

## 1 employée de bureau

On demande : habile dactylo, correspondance allemande ou anglaise, connaissance de la comptabilité, esprit d'initiative, si possible avec permis de conduire.

On offre : place indépendante, travail varié, facilités de se rendre au travail, bon salaire.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae.

## 1 apprenti mécanicien-auto

On demande : jeune homme désirant faire un apprentissage sérieux, conditions de travail agréables.

On exige : 2 ans d'école secondaire, certificat de cours de préapprentissage.

S'adresser :

U. Bonvin & Fils, atelier spécialisé, 1963, Vétroz-Sion. Tél. (027) 8 15 43.  
P 388 S

# TIRS EN CAMPAGNE

## Martigny

MARTIGNY. — Les tireurs de Martigny et de la région ont répondu nombreux à l'appel des organisateurs du tir en campagne.

En effet, ils furent 178 à 300 m. et 51 au pistolet, à participer aux journées des 4 et 5 juin 1966, au stand de Martigny.

Voici le palmarès de cette compétition :

MARTIGNY Société de tir  
300 m. classe d'importance B  
Degré de performance I  
102 tireurs, moyenne : 74,928  
Insignes - couronne : 40  
Mentions fédérales : 50  
Mentions cantonales : 15

### Meilleurs résultats :

85 Chappuis Philippe  
84 Pointet Albert, Maret Maurice  
83 Chappaz Claude  
81 Masotti Marius, Métrailler Mario, Favre Pierre  
80 Bürger Rodolphe, Sarrasin Michel, Gay Robert  
79 Bingelli Franz, Darioly René, Meunier Gilbert, Tscherrig Raphaël  
78 Claivoz Raymond, May Marc, Luisier André, Moret Laurent, Udry Luc, Merz Walter, Holzer Otto  
77 Gay-Crosier Laurent, Grandchamp Paul, Mouthe Roger, Coquoz Frédéric, Pointet Paul  
76 Sauthier Michel, Gillioz Paul, Fournier Louis, Addy René, Woltz Richard  
75 Darbellay eGorges, Rappaz Martial, Girard P.-Henri, Martinetti Etienne, Meier Oscar, Dariolly Bruno, Vouilloz Gilbert, Donnet Régis, Vouilloz Louis

### 50 m. Catégorie L

51 tireurs  
Moyenne : 88,392.  
Insignes - couronne : 12  
Mentions fédérales : 23  
Mentions cantonales : 1

### Meilleurs résultats :

102 Meunier Gilbert  
98 Woltz Richard  
97 Granges Charly  
96 Tissière Fernand  
95 Sauthier Michel, Métrailler Mario  
94 Rausis Fernand, Gremaud  
93 Maret Maurice  
92 Masotti Marius  
90 Chappaz Claude, Moret Laurent  
87 Fournier Louis, Bürger Rodolphe, Bruchez Fernand  
86 Barman Jean-Claude, Eglin Charles, Gay Robert, Hiltbrand Albert  
85 Sarrasin Michel, Holzer Otto, Darbellay René, Delavy Alfred

### FULLY « Union »

300 m. classe d'importance D  
Degré de performance 2  
15 tireurs, moyenne : 74,166  
Insignes - couronne : 1  
Mentions fédérales : 8  
Mentions cantonales : 5

### Meilleurs résultats :

76 Buttet Eloi  
74 Carron Alexis, Cajeux Paul, Stalder Eric, Carron Pierre  
73 Carron Benoît  
72 Ançay Marcel  
71 Davoli François, Carron Bruno, Roduit Gabriel  
70 Roduit Pierre-Jean

### CHARRAT « Amis Tireurs »

300 m. classe d'importance D  
Degré de performance 2  
19 tireurs, moyenne : 75,375  
Insignes - couronne : 6  
Mentions fédérales : 11  
Mentions cantonales : 2

### Meilleurs résultats :

77 Pointet Jean-Claude, Terrettaz Bernard, Fernand Giroud  
75 Grognez Fernand, Sauthier Germain, Luy Jean  
74 Boson Willy  
73 Gaillard Fernand, Nanchen Georges  
72 Giroud Pierre-Marie, Pellaud André  
71 Moret Felix, Delasoie Pierre

### MARTIGNY-COMBE « Le Progrès »

300 m. classe d'importance D  
Degré de performance 2  
10 tireurs, moyenne : 76,666  
Insignes - couronne : 4  
Mentions fédérales : 5  
Mentions cantonales : 1

### Meilleurs résultats :

79 Saudan Yvon  
75 Guex Ami  
73 Besse Charles  
72 Pierroz Francis, Saudan Jean-Jacques  
70 Hugon Dominique

### SAXON « La Patrie »

300 m. classe d'importance D  
Degré de performance 3  
10 tireurs, moyenne : 76,666  
Insignes - couronne : 4  
Mentions fédérales : 6  
Mentions cantonales : 3

### Meilleurs résultats :

80 Bruchez Fernand  
78 Forré Raymond, Pillet Maurice  
77 Rosset Marcel  
74 Egg Ernest  
73 Mottier Georges  
71 Egg Bernard  
70 Kohler Linus

### SAILLON « Le Mueran »

300 m. classe d'importance D  
Degré de performance 3  
14 tireurs, moyenne : 72,333  
Insignes - couronne : 1  
Mentions fédérales : 3  
Mentions cantonales : 5

### Meilleurs résultats :

77 Roduit Garcia  
74 Bertholet Charly  
72 Roduit Michel  
71 Luisier Augustin  
70 Luisier Marc, Roduit Léo

## Sion

Plus de deux cents tireurs s'étaient donnés rendez-vous au stand de Champsec samedi et dimanche, pour la fête suisse du tir. Les tireurs venant de Sion et de Bramois ont réalisé d'excellents résultats et plus de 84 distinctions, 111 mentions fédérales et 32 mentions cantonales y furent délivrées. La moyenne des sections est la suivante : Sion, la Cible 75,961 avec 120 participants — Si sous-officiers : 75,078 et 48 participants et Bramois : 75,107 avec 47 tireurs. Notons pour terminer que seulement le 25 pour cent des tireurs ont participé au tir en compagnie ; cela est bien inférieur aux sections suisses allemandes, lesquelles enregistrent souvent le 80 pour cent et bien souvent le 100 pour cent.

### pts

88 Gex-Fabry Antoine.  
86 Hischier Georges, Lorenz Joseph.  
85 Zaech Emile.  
84 Haefliger Roger, Lorenz Antoine.  
83 Chabbey Raymond, Darbellay Laurent, Moix Ernest, Savioz André.  
82 Haefliger Jean-Paul.  
81 Guerne Maurice, Moix Léo, Surchat Joseph.  
80 Pugin Paul, Luisier Michel, Panatier Marius, Ritz Erwin.  
79 Roch Paul, Perraudin Raymond, Pitteloud Adrien, Schmid Ernest, Roch Pierre-Alain.  
78 Truffer Richard, Sargenti Félix, Maury Gilbert, d'Allèves Maurice, Hugon Camille, Fellay René.  
77 Zaech Urs, Donnet Gérard, Revaz René, Christinat Paul.  
76 Muther Robert.  
75 Roch Gaspard, Morard Léon, Baer Robert, Andenmatten Pierre, Spahr Nicolas, Staudenmann Werner, Roduit André, Rudaz Georges, Volken Lorenz, Meier Linus, Bumann Norbert.

### Distinctions

86 Schüttel Jean.  
84 Planche Ernest.  
83 Stoffel Eligius, Bonvin André, Mudry Sylvain, Pfammatter Léonard.  
80 Staub Hans, Godel Albert.  
79 Ritz Othmar.  
77 Rapilliard André, Schöpfer Hermann, Pont André.  
76 Chanton Rudolf.  
75 Rey Claude, Zimmerli Eric, Giroud Pierre, Zanella Hubert, Zuchuat Victor, Largo Hanspeter.

### Distinctions

82 Biner Paul.  
81 Chevrier Raphaël.  
80 Ebener Léon, Biner Marcel, Crettaz Gilbert.  
79 Micheloud Henri.  
78 Bitschnau Jérôme, Panchard Jacques, Jacquod Christian, Chevrier Emmanuel.  
77 Fleury Gabriel, Zermatten Louis.  
76 Dubuis Henri.  
75 Michelod Jean, Crettaz Norbert, Mayor Camille, Biner Jean-Marc, Fellay Louis.

## Orsières

a) **Concours de sections à 300 m :**  
1. Orsières « L'Eclair », classe D2, moyenne : 72,450.  
2. Bourg-Saint-Pierre « Le Vélain », classe D2, moyenne : 71,200.  
3. Liddes « Société de tir », classe D2, moyenne : 71,181.

### Résultats individuels à 300 m :

Mentions fédérales :  
1. Gabioud René, Orsières, 82 pts  
2. Gillabert Arthur, Orsières, 79 »  
3. Darbellay Cyrille, Orsières, 77 »  
4. Darbellay Jean-M., Orsières, 77 »  
5. Riand Irénée, Orsières, 77 »  
6. Jacquemettaz F., Bg-St-Pier., 77 »  
7. Darbellay Oscar, Orsières, 76 »  
8. Maillard Jean, Orsières, 76 »  
9. Max Claude, Bg-St-Pierre, 76 »  
10. Jacquemettaz Paul, Liddes, 76 »  
11. Ansermet Marcel, Orsières, 75 »  
12. Lovisa Bernard, Orsières, 75 »  
13. Wicht Ulrich, Orsières, 75 »  
14. Oguey Ernest, Bg-St-Pierre, 75 »  
15. Lattion Raymond, Liddes, 75 »  
16. Berthod René, Orsières, 74 »  
17. Copt Gratien, Orsières, 74 »  
18. Gabioud Georges, Orsières, 74 »  
19. Gaillard Louis, Orsières, 74 »  
20. Oggier Marcel, Orsières, 74 »  
21. Balley M., Bg-St-Pierre, 74 »  
22. Darbellay Daniel, Liddes, 74 »  
23. Métroz Nestor, Liddes, 74 »  
24. Biselx Charles, Liddes, 74 »  
25. Fellay Roger, Orsières, 73 »  
26. Rausis Guy, Orsières, 73 »  
27. Blanc Pierre, Bg-St-Pierre, 73 »  
28. Cavé André, Orsières, 72 »  
29. Fischbach Jean, Orsières, 72 »  
30. Jelk Bruno, Orsières, 72 »  
31. Max Jean, Orsières, 72 »

## Bouveret

Place de tir du Bouveret : nouveau stand.

### 300 mètres

7 sections, 154 participants. Délivré : 48 distinctions ; 65 mentions fédérales ; 28 mentions cantonales.

### Moyenne des sections :

Catégorie :  
1 Vouvry, les Amis 79,812  
2 Vionnaz, l'Avenir 77,764  
2 Les Evouettes, Carabiniers 77,500  
3 St-Gingolph, Echos du Gram. 77,375  
3 Vouvry, Carabiniers 71,583  
3 Bouveret, Carabiniers 71,272  
3 Reverezulaz 67,333

### Résultats individuels :

85 Schelling Albert, Vouvry ; Arnold Raphy, Vouvry ; Launaz Freddy, Vionnaz.  
84 Vuadens Luc, Vouvry.  
83 Vuadens Hyacinthe, Vouvry ; Vanney Nestor, Vionnaz.  
82 Zermatten Georges, Vouvry ; Heilmann Frantz, Vionnaz ; Winiger Hermann, Vouvry.  
81 Planchamp Albert, Vouvry ; Pignat Raoul, Vouvry ; Fracheboud Léon, Vionnaz, Gillioz Henri, St-Gingolph ; Bressoud Bernard, Les Evouettes.  
80 Metayer Jean, Vouvry ; Frauchiger Ernest, Vouvry ; Ducret Emile, Vouvry ; Clerc Germain, Les Evouettes.  
79 Guérin Joël, Vionnaz ; Launaz Rémy, Vionnaz ; Vanney Gérard, Vionnaz ; Fracheboud Ignace, Vionnaz ; Curdy René, Les Evouettes ; Brouze Vital, Les Evouettes.  
78 Weber Arthur, Vouvry ; Pot Denis, Vouvry ; Foretay Roger, St-Gingolph ; Brügger Roger, St-Gingolph ; Richon Raymond, St-Gingolph ; Brouze Arthur, les Evouettes ; Nellen Gérard, Les Evouettes.  
77 Leyvraz Henri, Bouveret ; Nanchen André, St-Gingolph ; Schuller André, St-Gingolph.  
76 De Vantéry Gustave, Vouvry ; Cornut André Vouvry ; Carraux Georges Vouvry ; Bressoud Michel, Vionnaz ; Winiger André, Vionnaz ; Chablais Georges, Les Evouettes.  
75 Planchamp Hildebert, Vionnaz ; Favre Benjamin, St-Gingolph ; Hodel René St-Gingolph ; Seydoux William, Les Evouettes ; Schneeberger Gabriel, Les Evouettes ; Clerc Jean-Luc, Bouveret.

### 50 mètres

3 sections, 40 tireurs. Délivré : 3 distinctions ; 9 mentions fédérales ; 4 mentions cantonales.

### Moyenne des sections :

Catégorie :  
2 Vouvry, les Amis 89,250  
3 St-Gingolph, Echos du Gram. 78,857  
3 Les Evouettes, Carabiniers 73,800

### Résultats individuels :

98 Vuadens Hyacinthe, Vouvry.  
92 Coppex Henri, Vouvry.  
91 Arnold Raphy, Vouvry.

### Société des Carabiniers, Bouveret.

### ROCH Serge.

Le club sportif des cheminots de Payerne, fidèle à la consigne de la reine Berthe, a magnifiquement organisé le championnat corporatif de tir les 11 et 12 juin.

Les tireurs suivants ont défendu avec succès les couleurs de la capitale valaisanne : Haefliger Jean-Paul, Haemin Ernest, Hischier Georges, Delaloye Jean, Udry Jean-Pierre, Barraud Daniel. Six distinctions au souvenir de l'Abbatiale Broyarde furent remises aux Sédunois amis de la Cible.

### Concours de sections à 300 m :

32. Vuardoux Aurel, Orsières, 72 »  
33. Farquet Gabriel, Liddes, 72 »

### Mentions cantonales :

1. Sarrasin Henri, Orsières, 71 pts  
2. Bochud Francis, Orsières, 71 »  
3. Maillard Gaspard, Orsières, 71 »  
4. Tornay Georges, Orsières, 70 »  
5. Gex-Collet G., Bg-St-Pierre, 70 »  
6. Exquis Gratien, Liddes, 70 »  
7. Vernay Fernand, Orsières, 69 »  
8. Lattion Francis, Liddes, 69 »

### b) Concours de sections à 50 m (pistolet) :

1. Bourg-Saint-Pierre « Le Vélain », classe D3, moyenne : 84,000.  
2. Orsières « L'Eclair », classe D2, moyenne : 83,900.  
3. Liddes « Société de tir », classe D2, moyenne : 75,125.

### Résultats individuels à 50 m (pistolet) :

Mentions fédérales :  
1. Darbellay Oscar, Orsières, 98 pts  
2. Gabioud René, Orsières, 97 »  
3. Ansermet Marcel, Orsières, 95 »  
4. Fischbach Jean, Orsières, 94 »  
5. Gabioud Georges, Orsières, 94 »  
6. Oguey Ernest, Bg-St-Pierre, 91 »  
7. Berthod René, Orsières, 90 »  
8. Darbellay Cyrille, Orsières, 87 »  
9. Lattion Gaspard, Liddes, 87 »  
10. Rausis René, Orsières, 86 »  
11. Blanc Pierre, Bg-St-Pierre, 85 »  
12. Max Claude, Bg-St-Pierre, 85 »  
13. Max Jean, Orsières, 84 »  
14. Métroz Georges, 84 »

### Mentions cantonales :

1. Rausis Marcel, Orsières, 82 pts  
2. Dorsaz Fer., Bg-St-Pierre, 81 »

## Le point de vue de Frédéric Schlatter

### ...POUR L'ETERNITE !

Oui, elle s'annonce chargée d'ambiance et de roueries, cette assemblée annuelle des délégués que la Ligue suisse de hockey sur glace tiendra à la fin de la semaine à Brunnen, et dont on espère qu'elle remettra sur une meilleure voie les destinées du deuxième de nos grands sports nationaux d'équipe ! (Voir aussi le « Nouvelliste du Rhône » du 16 juin).

Tenez, en voici un petit exemple édifiant. Parmi les propositions figure un volumineux projet du Comité régional de Suisse orientale dont le président, M. Henri Kunz, se trouve, comme par hasard, être l'un des candidats à la succession du Viegeois M. Kuonen, président central démissionnaire.

Ce projet tend à une profonde réorganisation administrative de la Ligue, qui modifierait assez sensiblement les tâches de plusieurs organes actuels. Il va sans dire que cette réorganisation s'assortirait particulièrement bien à l'élection de son promoteur à la présidence centrale de la Ligue suisse, ainsi qu'à la nomination à divers postes-clé de quelques féaux collaborateurs de M. Kunz...

...C'est sans doute cette ambitieuse considération qui a inspiré au promoteur le petit complément de texte suivant pour l'article 23 des statuts, concernant la convocation annuelle de l'assemblée des délégués :

« L'AD est organisée par le CC en collaboration éventuelle avec une association cantonale ou avec le CR concerné. L'AD se tient selon la règle du turnus dans l'une des trois régions et autant que faire se peut à un endroit de communication aisé. »

Il a l'air anodin et mignon comme tout, ce petit texte-là. Mais si l'on se souvient qu'il existe trois régions administratives dans la Ligue suisse et que les élections (président central, etc.) se déroulent tous les trois ans, on s'aperçoit que lesdites élections auront lieu chaque fois que le « turnus » désignera la région orientale pour siège de l'assemblée des délégués, comme cette année-ci. C'est-à-dire que le comité en charge se trouvera chaque fois dans les conditions les plus propices pour une réélection...

C'est simple... mais il fallait y penser.

## Monthey

### RESULTATS

Cat. 1 B. Monthey, 300 m. participants : 120, résultats obligatoires : 78, moyenne de la section : 74,487, distinctions : 35 ; mentions féd. : 54 ; mentions cant. : 20.

### Résultats individuels :

84. Dufaux Louis, Parvex Victor.  
83. Planche Michel, Hauswirth Daniel, Launaz Charly.  
82. Marclay Adrien, Waser Benjamin.  
81. Wolfer Franz, Luond Luciano, Berlincourt Paul.  
80. Es Borrat J. Philippe, Devanthey Fernand, Cristina Roger.  
79. Hauswirth Jean, Forestier Edmond.  
78. Medico Raymond, Richard Roger, Bauer André.  
77. Cornut Othmar, Comtesse Gérard, Howard René, Kuhn René, Clerc Roland, Donnet Albert, Morisod Bertin, De Vantery Roland.  
76. Donnet-Descartes Robert, Imesch Benjamin, Morf Willy, Bussien Bernard, Donnet Michel.  
75. Burgbacher Louis, Darbelay P. Marie, Rouiller Marcel, Gain J.-Pierre.

Cat. 1. 50 m. Résultats. — Participants : 35 ; résultats obligatoires : 20 ; moyenne de la section : 93,100 ; distinctions : 16 ; mentions féd. : 21 ; mentions cant. : 3.

Résultats individuels :  
102. Cornut Othmar.  
101. Dufaux Louis.  
100. Schipler François.  
99. Coppex F.  
96. Fracheboud Léon.  
95. Bourban Louis, Barlatay Georges.

94. Marclay Adrien, Hauswirth Daniel, Wolfer Franz, Favre Georges.  
92. Launaz Charly.  
91. Morisod Bertin, Hauswirth André, Pirard Paul.  
90. Cardis Roger.

Cat. 2 D. Collombey-Muraz, 300 m. participants : 38 ; résultats obligatoires : 22 ; moyenne de la section : 76,454 ; distinctions : 17 ; mentions féd. : 23 ; mentions cant. : 6.

Résultats individuels :  
81. Staehli Frédéric.  
80. Nyffenegger Fritz.  
79. Follonier Claude, Leprat Paul, Kilchenmann Walter.  
78. Sarbach André, Avanthay Edgar, Fracheboud Gaston.  
77. Fracheboud Charly, Cottet Henri.  
76. Turin René, Bressoud Modeste, Vanay Georges, Graf Jean.  
75. Koehli H. Peter, Vernaz Bruno, Raboud André.

Cat. 3, 50 m — Participants : 18 ; résultats obligatoires : 7 ; moyenne de

la section : 89,571 ; distinctions : 9 ; mentions féd. : 9 ; mentions cant. : 2.  
97. Turin Victor.  
93. Hafner Joseph, Fracheboud Ignace.

Cat. 2 D. Val d'Iliez, 300 m — Participants : 31 ; résultats obligatoires : 18 ; moyenne de la section : 76,500 ; distinctions : 13 ; mentions féd. : 18 ; mentions cant. : 6.

Résultats individuels :  
83. Defago Marc.  
80. Bieri Pierre.  
79. Eceur Norbert, Defago Alphonse, Kraenzlin Joseph, Perrin Fredy.  
78. Defago Bernard.  
77. Perrin Zenon.  
76. Defago Germain, Es Borrat Edmond, Defago Alois.  
75. Moret Paul, Defago Edgar.

Cat. 2, 50 m. — Participants : 11 ; résultats obligatoires : 5 ; moyenne de la section : 81,600 ; distinctions : 0 ; mentions féd. : 2 ; mentions cant. : 0.  
Pour 1967 tombe en 3e catégorie.

Cat. 3 D. Champéry, 300 m. — Participants : 22 ; résultats obligatoires : 8 ; moyenne de la section : 77,250 ; distinctions : 7 ; mentions féd. : 9 ; mentions cant. : 2.

Résultats individuels :  
79. Gex-Fabry Robert, Trombert Gustave, Michaud Georges.  
78. Xenry Ernest, Berthoud Charles.  
76. Michaud Francis.  
75. Marietan Marcel.

Cat. 3 D. Troistorrents, 300 m. — Participants : 40 ; résultats obligatoires : 16 ; moyenne de la section : 74,062 ; distinctions : 6 ; mentions féd. : 14 ; mentions cant. : 6.

Résultats individuels :  
78. Daves Albert.  
77. Raymond Emile.  
76. Berthoud Emile.  
75. Boillat Roland, Fornage Léon, Rey Mermet Gustave.

Cat. 3, 50 m. — Participants : 19 ; résultats obligatoires : 7 ; moyenne de la section : 80,571 ; distinctions : 0 ; mentions féd. : 1 ; mentions cant. : 3.

Cat. 3 D. Vérossaz, 300 m. — Participants : 36 ; résultats obligatoires : 14 ; moyenne de la section : 74,214 ; distinctions : 5 ; mentions féd. : 13 ; mentions cant. : 2.

Résultats individuels :  
81. Arlettaz Eric.  
79. Coutaz Raphaël.  
78. Morisod Meinrad.  
76. Barman Héribert.  
75. Barman Yves.  
Collombey-Muraz, le 8 juin 1966  
Sarbach A.

## St-Léonard

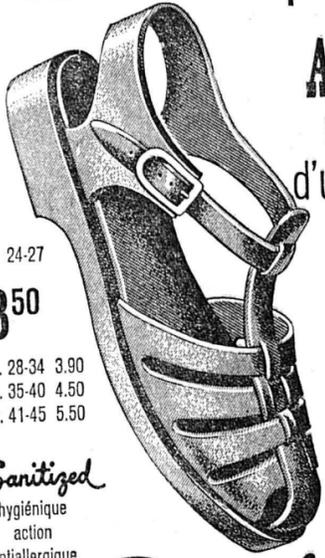
### St-Léonard, tir en campagne 1966 :

Meilleurs résultats avec médaille :  
Bétrisey Eloi 81 pts  
JT. Pitteloud Jean 81 —  
Schwéry Jules 81 —  
Studer Léonce 80 —  
Bétrisey Edmond 79 —  
Bétrisey Jean 79 —  
Bétrisey Joseph 79 —  
JT. Balet Bernard 78 —  
Balet Charly 78 —  
Balet Henri 78 —  
Fardel Edgard 78 —  
Fardel Roland 78 —  
JT. Morand Ch.-André 78 —  
Bétrisey François 77 —  
Bétrisey Modeste 77 —  
Crettaz Jean 77 —  
Delalay Roger 77 —  
Morand René 77 —  
Pannatier Robert 77 —  
Delalay Edouard 76 —  
Favre Gilles 76 —  
Studer P.-André 76 —  
Bétrisey Francis 75 —  
JT. Bétrisey J.-Lucien 75 —  
Clivaz Clovis 75 —

### Mention fédérale :

Métral Frédy 75 —  
Studer Rémy 75 —  
Clivaz Patrice 74 pts  
JT. Gaillet Joseph 74 —  
Häefliger Joseph 74 —  
Schwéry Paul 74 —  
Studer Roger 74 —  
Zufferey Charles 74 —  
Bétrisey Albert 73 —  
Bétrisey Michel 73 —  
Clivaz Alphonse 73 —  
Haas Michel 73 —  
Studer Bruno 73 —  
Constantin Edmond 72 —  
Righini Henri 72 —  
Schwéry Rémy 72 —  
Studer Hubert 72 —  
Très brillante participation de la section « La Villageoise », de St-Léonard, avec 128 tireurs à 300 m et 52 tireurs à 50 m. Récompense obtenue : 27 médailles, 15 mentions fédérales et 20 mentions cantonales.  
Un grand merci à tous ces amis du tir pour cette participation qui, aujourd'hui, est digne de notre belle société

# Sandale plastic



**AIR-BA**  
moulée  
d'une seule  
pièce

Gr. 24-27

**350**Gr. 28-34 3.90  
Gr. 35-40 4.50  
Gr. 41-45 5.50Fabrication  
suisse

*Sanitized*  
hygiénique  
action  
antiallergique

# Bata

Usines à Moehlin (Argovie)

Sion : Rue de Conthey  
Martigny : Chaussures AU CENTRE, place Centrale  
Sierre : Avenue du Général-Guisan  
Brig : Schuhhaus ZUM BAHNHOF, Bahnhofplatz

P 287 Q

Institution culturelle de Suisse romande  
cherche

## TRADUCTRICE - SECRETAIRE

Nous demandons :

- langue maternelle française, très bonne culture générale ;
- connaissances approfondies des langues allemande et anglaise ;
- entraînée à assurer la traduction en français de textes établis en allemand et en anglais et parfois aussi inversement ;
- sténodactylographie indispensable.

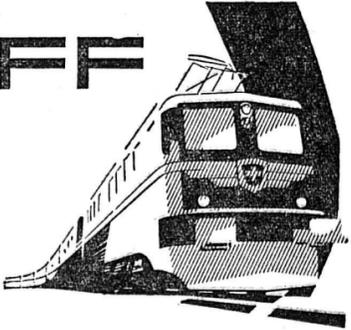
Nous offrons :

- travail varié et très intéressant, rattaché à la direction de notre entreprise ;
- entrée à convenir.

Les candidates de nationalité suisse sont priées d'adresser leurs offres manuscrites détaillées, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres O 250742-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

P 287 X

# CFF



## 8e DIDACTA

Foire européenne de matériel didactique à Bâle  
du 24 au 28 juin

BILLETS SPECIAUX :

dès Sierre	Fr. 34.50
dès Sion	Fr. 33.50
dès St-Maurice	Fr. 31.50

La finance d'entrée à l'exposition est comprise dans le prix du billet spécial.

Renseignements : gares de SION et SIERRE

P 578 S

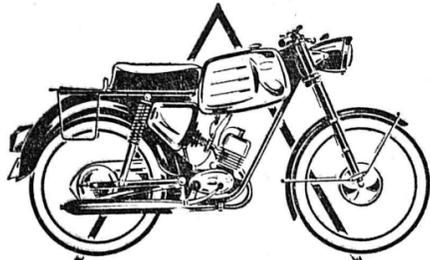
**TENTES d'exposition**  
à des prix très avantageux

# Zweifel

21, place du Marché, VEVEY - Tél. 51 28 80

P 718 L

La motocyclette légère type 159  
Modèle 1966



# DKW

Demandez un essai chez votre agent:  
**JOSEPH FARDEL**  
MARTIGNY-BOURG - Tél. (026) 2 13 12

## M. René GROSSMANN

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a remis son  
entreprise à la

**carrosserie Grossmann S. A.**  
**AIGLE**

**MM. Henri OSTRINI**  
**et Fredy SIGRIST**

administrateurs, voueront une attention particulière  
aux travaux qui leur seront confiés et souhaitent  
être honorés de votre confiance.

OFA 06 413 06 L

MURAZ-COLLOMBEY

A louer pour le 1er novembre 1966, dans locatif H.L.M.

**5 appartements de 3 pièces**  
**3 appartements de 4 pièces**

Prix exceptionnels.

Ecrire sous chiffre PA 33754 à Publicitas, 1951 Sion  
P 33754 S

A vendre à Bluche-Montana, 1300 m. d'altitude

## UN CHALET NEUF

Rez-de-chaussée : un grand living, une cuisine équipée, chauffage central au mazout avec citerne de 3 000 litres, 1 WC, lavabo, 1 économat.

1er étage : accès par escalier intérieur, 2 grandes chambres avec balcon, 1 chambre, 1 salle de bains, WC, lavabo. Libre tout de suite.

Prix : Fr. 98 000.—

Ecrire sous chiffre P 45497 à Publicitas, 1951 Sion  
P 866 S



**AMAG S. A.**, agence : VW, CHRYSLER  
Route du Pont Butin/Saint-Georges  
Tél. 42 80 00  
1213 PETIT-LANCY/Genève

## MECANICIEN

un poste administratif

d'employé aux garanties

Si vous désirez améliorer votre situation.

Si vous pouvez taper à la machine et tenir à jour  
une cartothèque, faites vos offres au Garage AMAG  
ou prenez rendez-vous par téléphone au 42 80 00  
auprès du chef d'exploitation.

P 283 X

Machines  
à écrire



Location-vente  
Demandez  
nos conditions

Hallenbarter

Sion

Tél (027) 2 10 83

## Peugeot 404

Familiale 7 places, bleu clair, très soignée. Vendue expertisée. Garantie 200 jours, pièces et main-d'œuvre. Max Koenig (heures repas) (021) 24 79 56.

Garage  
de Montétan S.A.  
Centre automobile  
Jan, 4, ch.  
des Avelines, à  
Lausanne.

P 194 L

**Perruchoud  
Raymonde**

**Coiffure  
dames  
à Vissoie**

Tél. (027) 6 83 64

**VW 1600 TL  
1966**

rouge, 11.000 km.,  
comme neuve.  
Important rabais,  
cause imprévue.  
200 jours de garantie.

Max Koenig (heures  
des repas) tél.  
(021) 24 79 56.

Garage  
de Montétan S.A.,  
Centre automobile  
Jan, 4, ch.  
des Avelines, à  
Lausanne.

P 194 L

## Sommelière

est recherchée pour  
la saison d'été.  
Débutante acceptée.

Champex, tél. No  
(026) 4 12 52.  
P 65865 S

**Antiquités  
meubles  
de style**

Carlo Bussien

Avenue du Grd-  
Saint-Bernard et  
place Centrale, à  
Martigny-Bourg.

Tél. (026) 2 29 65

On cherche

jeune fille

et garçon  
de maison

Entrée 1er juillet.

Tél. (026) 7 13 25

PRETS JUSQU'A



- SANS CAUTION
- FORMALITES SIMPLIFIEES
- DISCRETION ABSOLUE
- REMBOURSEMENTS MENSUELS

**BANQUE  
COURVOISIER  
ET CIE  
NEUCHÂTEL**

Tél. 038 / 5 12 07

A louer à Martigny, avenue du Léman 1

**appartements 3 et 4 pièces  
locaux commerciaux**

pour automne 1966.

Renseignements et réservation :

Bureau d'architecture Delaloye, avenue de la Gare  
38, tél. (026) 2 22 23.

P 33540 S

50 à 70 occasions de LANDROVER



1950 à 1965, tous les véhicules contrôlés.

Gamme complète de pièces de rechange.

Echange : moteurs, transmissions, différentiels, essieux complets, embrayages, freins.

Révisions complètes : 3 à 4 jours.  
Achat - Echange de tous les Landrover, (y compris véhicules accidentés ou ayant besoin d'une réparation).

Peter Fuhrer, Landrover, 3550 Langnau, tél. (035) 2 17 60

## LA SALETTE

1846

1966

**120e anniversaire  
de l'Apparition**

**46e pèlerinage de la Suisse romande**

Du vendredi 29 juillet au lundi 1er août 1966  
(4 jours)

Parcours en cars au départ de :

Lausanne - Genève - Fribourg - Romont - Bulle -  
Sierre - Sion - Martigny - Porrentruy - Delémont -  
Moutier - Tavannes - Bienne.

Clôture des inscriptions : 18 juillet 1966

Prospectus avec tous les détails et le bulletin d'inscription à demander à :

La Salette de Bouleyres, 1636 Broc

P 3047 B



Peines et soucis y en a plus — toutes les taches ont  
disparu — avec WIRELLA-GARNITURE

**La brosse de nettoyage  
à écume sèche Wirella**

pour les soins de vos tapis, meubles rembourrés, rembourrages d'auto, matières artificielles PVC, plaques ou bandes en plastique de parois, plaques de tables, surfaces vernies, verres caves, cristal et verre cathédrale, chrome, etc. Dissout la nicotine.

Les surfaces traitées révèlent un très bel éclat.

Par emploi normal, la brosse de nettoyage à écumes sèches Wirella, entièrement confectionnée avec des poils de soie de porc naturels, élastiques, souples et renforcés, est pendant 1000 heures votre fidèle serviteur.

Wirth - Garantie totale, satisfaction ou remboursement de l'argent.

Wirella-Garniture fr. 42,80, incl. 20 litres de matière à nettoyer.

Wirella — un produit de marque Wirth.  
Wirella-Service Paul Wirth, 8610 Uster  
Gschwaderstr. 3 - Tél. (051) 87 22 02



Pour l'atelier ménagère de nos laminoirs et presses,  
à Sierre, nous cherchons

**quelques ouvriers spécialisés**

pour l'exécution de travaux de sciage et de polissage  
d'outils de presse.

Adresser offres écrites ou se présenter personnellement  
au Service du personnel ouvrier de l'ALUMINIUM SUISSE S.A., 3965 CHIPPIS, tél. (027) 5 16 14.

P 276 S

# L'été des enfants en liberté

Les fillettes ont sorti leurs cordes à sauter, et le trottoir est devenu un terrain de pétanque en miniature... les garçons — les filles

aussi d'ailleurs — jouent aux billes. C'est le signe... c'est le signe que la belle saison est là, et les soquettes qui ont remplacé pantalons et chaussettes

donnent des ailes à tout ce petit monde qui gambade comme de jeunes poulains. Mais encore, ce soleil dans lequel on se blottit comme dans un chaud manteau, c'est la...

...Liberté de courir, de jouer.

...Liberté de mimer les petites élégantes sans contrainte.

...Liberté, synonyme de promenades après l'école, de sorties des dimanches, bientôt de vacances, de tissus, de mode nouvelle, car pour qui est-elle mieux faite cette mode Courrèges ?

...Liberté pour les mamans aussi qui enfin sont déchargées des lessives fastidieuses des lainages, grâce aux nouveaux tissus, comme des gronderies fatigantes pour petits et grands...

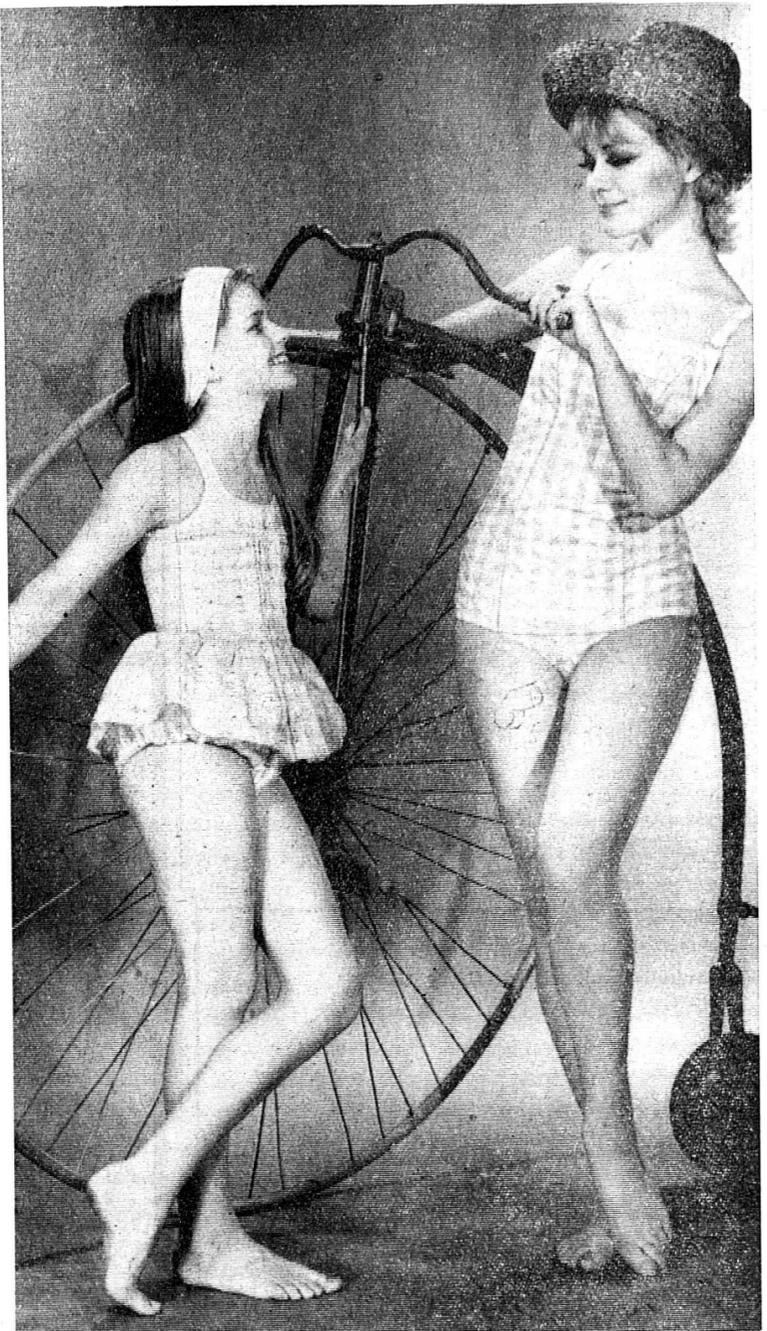
...Liberté pour les petites qui savent exactement ce qu'elles aimeraient porter, qui font leur choix dans les catalogues, qui admirent les modèles Sheila ou Sylvie, bref qui sont aussi coquettes, si ce n'est davantage que leurs aînées.

La cause? Nous devrions dire les causes, car elles sont multiples: les tissus infroissables ne se repassant pas, se lavant facilement et séchant en un instant, sont vraisemblablement la base de la régression des tabliers, à moins qu'ils ne soient très coquets, et portés uniquement... par coquetterie!

Toutes les petites filles sont plus charmantes, plus élégantes, plus mignonnes les unes que les autres: Suzy a choisi une petite robe sans manches, comme le veut la mode nouvelle, avec un biais incrusté sur le devant de la jupe. Caroline a fait la conquête d'un ensemble, qu'elle éclaire de son frais minois. Il est composé d'une petite jupe à plis foncés et d'une jaquette aux innombrables petits boutons. Sibylle, la sportive, a choisi une jupe blanche aux plis permanents, qu'elle porte avec toute une gamme de blouses claires ou foncées. Enfin, Mireille possède toute une garde-robe: deux roquettes à carreaux, toutes deux à taille basse, à biais incrustés. Le modèle sport est sans manches, avec des poches appliquées, la jupe est disposée en liseron avec un fin plissé, et la robe des dimanches et des jours de fête se porte sur un jupon gonflant, afin d'accroître l'ampleur de mettre en évidence les boutons qui garnissent la jupe, bref de la mettre complètement en valeur. Le choix des corsages, des petites blouses blanches, des fins pulls proposés pour les fillettes est grand également. Si la saison d'été s'habille parfois de lainages douilletés, pour l'été, c'est avant tout une suite de modèles en biais, sans manches, à porter sur une jupe à plis, en forme ou en ampleur, en royal, en rouge tomate ou en jaune canari. Les blouses ont parfois un décolleté dépouillé, parfois sont nanties d'un col de préférence garni d'une charmante dentelle; certains modèles poussent la coquetterie jusqu'à copier les aînées en s'ornant d'entre-deux, d'incrustations de broderie de Saint-Gall.

Et le style Courrèges a également conquis tout ce petit monde. Trois coupes aux soldes, voilà une jupe, deux autres, un corsage. On grandit, qu'à cela ne tienne, Courrèges, Ungaro, Ferraud ont bordé des jupes de tons contrastants, alors... Cette mode qui fait couler tant d'encre a tout de même ses mérites!

Enfin, les petites robes, les jupes, les ensembles blancs ou pastel ne sont



Très élégantes tenues de plage pour ces jeunes demoiselles, car il vaut mieux ne pas conserver un maillot mouillé, en cotonnade mimicare. Confection suisse

plus un luxe interdit. Nous avons découvert une conception nouvelle de l'art et de l'Op'Art de se vêtir pratiquement et luxueusement. La mode enfantine ne lésine ni sur les pattes, ni sur les nœuds, les entre-deux, les rubans incrustés qui n'ont plus besoin d'être repassés après lavage.

Voilà encore Françoise, consciente de son charme de brunette, de ses possibilités de séduction sur ses petites amies... dans un trois-pièces à jupe en fins carreaux, légèrement clochée, et si courte qu'elle porte avec une blouse unie et une jaquette unie également, les pattes de poches et les revers sont en carreaux, ce qui lui confère une charmante fantaisie juvénile très actuelle.

Enfin, pour fillettes et garçonnet, il y a encore tout le choix des corsages

en tricot, ce précieux tricot Crimplène, ce soyeux Ban-Lon, qui après avoir séduit les aînées, séduit les cadettes et les cadets: la huitième merveille du monde quant à son entretien, l'éclat de ses coloris, la tenue de son tissu.

Mais l'été, c'est parfois la pluie, nous le disons en connaissance de cause — l'année dernière — et qui s'en plaindrait avec toute la gamme des nouveaux manteaux de pluie, des chapeaux et des casquettes en imper...? Quant à la belle saison, c'est surtout la liberté de jouer avec le soleil, le sable et l'eau, les petits vêtements de plage en tricot éponge, les maillots de bain en fil Helanca, les robes de plage en cotonnade, les shorts si courts pour fillettes et garçons, les shirts qui vont aux deux!

Simone Volet



Enfants en blue-jeans, en short ou en pull de Ban-Lon suivant le temps. Mod. suisse Mollit

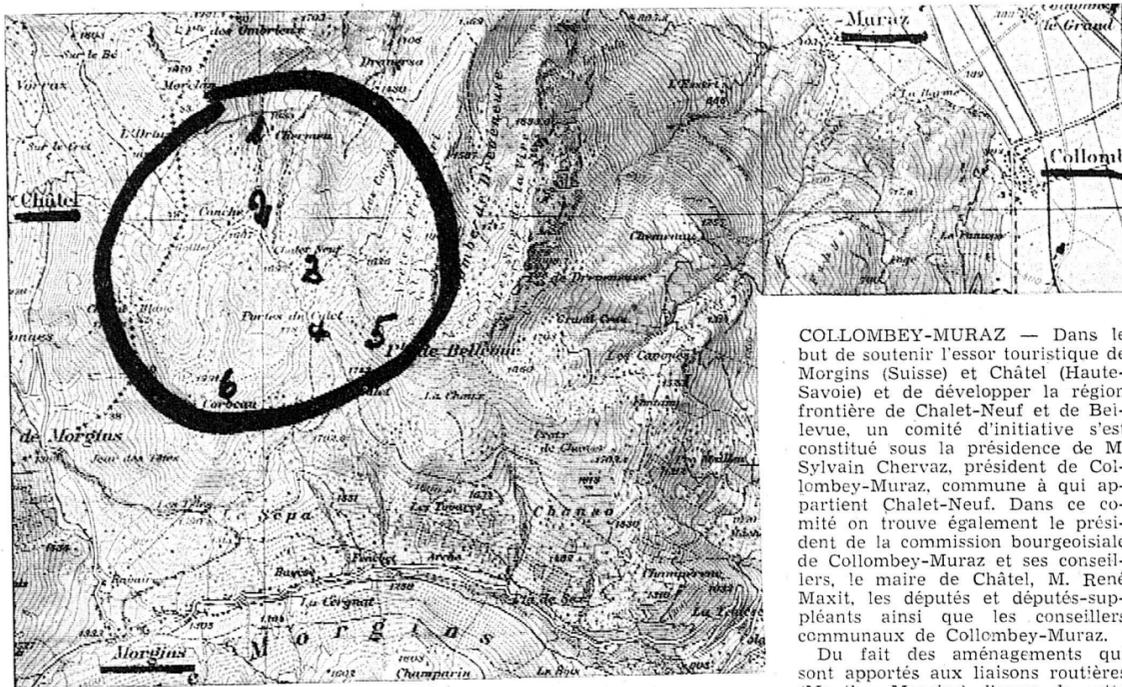


A gauche: Mais les rayures n'ont pas seules les faveurs. Les monstres marins ont également inspiré les créateurs de mode de bain junior. Ensemble en mailles coton éponge. Mod. suisse Mollit ★ Au centre: Sur le monokiné éponge, veste double-face assortie, en jersey coton éponge. Mod. suisse Mollit ★ A droite: Tenues de sortie en mailles coton, plissés piqués permanents de la jupe et du short. Mod. suisse Kiddy

# échos du valais

## DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

### L'équipement touristique de Chalet-Neuf-Bellevue ou le ski par dessus les frontières



COLLOMBEY-MURAZ — Dans le but de soutenir l'essor touristique de Morgins (Suisse) et Châtel (Haute-Savoie) et de développer la région frontalière de Chalet-Neuf et de Bellevue, un comité d'initiative s'est constitué sous la présidence de M. Sylvain Chervaz, président de Collombey-Muraz, commune à qui appartient Chalet-Neuf. Dans ce comité on trouve également le président de la commission bourgeoise de Collombey-Muraz et ses conseillers, le maire de Châtel, M. René Maxit, les députés et députés-suppléants ainsi que les conseillers communaux de Collombey-Muraz.

Du fait des aménagements qui sont apportés aux liaisons routières (Monthey-Morgins), l'essor de cette région s'accroîtra certainement. Des champs de ski très vastes permettent aussi bien aux débutants qu'aux sportifs confirmés de satisfaire leurs désirs. Rappelons qu'un télécabine, trois télé-sièges, quatorze téléskis sont répartis dans la zone de Morgins-Châtel.

Depuis plusieurs années, on parle d'un télésiège à Chalet-Neuf. Il représente un maillon nécessaire à une liaison parfaite des installations existantes. Ce projet a été recommandé par Jean Vuarnet, champion olympique, dans le cadre de la « Haute route des familles » : Châtel-Morgins-Champéry.

Quant à l'enneigement de Chalet-Neuf, il est prouvé que ce plateau, de par sa position géographique, est généralement encore utilisable en avril, alors que les autres installations ne peuvent plus fonctionner. Il s'agit là d'un facteur très intéressant.

Une première étape de développement est projetée et comprend l'équipement de la zone du lac de Conches, Chalet-Neuf, Chermieux, endroits très fréquentés durant l'été et l'automne. L'accès est résolu par la présence du télécabine Chalet-Escale Blanche dont le terminus se situe près du lac de Conches. Cette liaison sera complétée, ces prochaines années, par une route qui se détachera de celle de Troistorrens-Morgins et qui aboutira à Chalet-Neuf.

Le comité d'initiative a établi un plan financier pour une première étape et a lancé un appel pour la souscription d'actions pour un capital de 90.000 francs à libérer pour le 1er août 1966.

(Cg)

Sur notre carte au 50 millièmes, dans le cercle, la région qui sera développée au point de vue touristique : 1. Chermieux ; 2. Conche ; 3. Chalet-Neuf ; 4. Portes du Culé ; 5. Pte de Bellevue ; 6. Corbeau.

### Les détaillants du commerce de détail privé s'organisent

MONTREUX — Plus de 100 clientes du commerce de détail privées venues de toutes les régions de la Suisse se sont réunies le 22 juin au centre d'études de l'Association suisse des détaillantes en alimentation, à Veytaux, pour la constitution de l'Association suisse des clientes du commerce de détail privé. Elles ont ratifié les statuts, élu leur comité et désigné Mme Heidi Albionico-Scheibli, de Erlenbach-Zurich, comme présidente. Elles ont, d'autre part, décidé d'adhérer à la Fédération romande des consommatrices et au « Konsumentinnenforum der Deutschen Schweiz » et du canton du Tessin. Le programme de travail du nouveau groupement prévoit, entre autre, la publication d'un service d'information périodique à l'intention des membres, les fabricants, les organisations de fournisseurs et d'achats pour la défense des intérêts économiques des consommatrices, des enquêtes près des membres sur les productions alimentaires pour assurer le contact entre les détaillants et les consommateurs.

La nouvelle association suisse des clientes du commerce de détail privé compte environ 350 membres. Le domicile juridique se trouve à Erlenbach-Zurich.

### Problèmes scolaires de Collombey-Muraz

COLLOMBEY-MURAZ — Le mouvement démographique n'est pas important dans la commune malgré l'implantation de la grande industrie pétrolière. Ce ne sont que 209 unités qui sont venues augmenter la population depuis 1960. Voici le tableau de comparaison :

	1960	1966
Collombey	659	804
Muraz	613	651
Collombey-le-Grand	127	148
Illarsaz	224	225
Les Nevres	65	69

Total 1.588 1.897

Ainsi, l'effectif des élèves pour la période scolaire 1965-1966 qui s'achève, se répartit de la sorte :

Collombey, avec 4 classes	107 élèves
Muraz avec 4 classes	97 élèves
Illarsaz avec 2 classes	43 élèves

Total 247 élèves

En ce qui concerne le hameau des Nevres, les élèves suivent l'enseignement à Muraz. Le transport s'effectue en taxi.

Dans un rapport circonstancié sur les problèmes scolaires de la commune, le secrétariat de celle-ci rappelle que si la loi du 4 juillet 1962 sur l'Instruction publique, facilitant l'accès aux écoles secondaires a déchargé la section primaire de plusieurs unités, il faut tenir compte de la construction de plusieurs immeubles locatifs qui, une fois habités, augmenteront le nombre d'élèves.

Dans un art. 38, la loi scolaire dit entre autres choses : «...si la classe ne comporte pas tous les degrés, le doublement intervient pour un effectif de 36 élèves obtenu pendant 3 ans. » Sur la base de ce critère, les disponibilités sont de 37 places pour Collombey, 47 pour Muraz et 29 pour Illarsaz. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer pour l'avenir immédiat sur la capacité des locaux scolaires, d'autant plus qu'à Collombey il est possible d'aménager dans le bâtiment communal, une classe supplémentaire.

Pourtant, autorités communales et scolaires doivent, déjà maintenant, s'engager vers une étude pour l'édification d'un ou de nouveaux bâtiments scolaires, selon que l'on adopte la solution d'un immeuble situé au centre géographique du triangle Collombey-Muraz-Collombey-le-Grand, où le système de pavillons scolaires séparés.

Une telle étude exige plusieurs mois, voire deux ou trois ans. Les autorités communales de Collombey-Muraz ne doivent pas se laisser dépasser par les événements. Aussi une proposition a été faite tendant à nommer une commission spéciale dite « Commission groupe scolaire » formée de conseillers communaux, de membres de la com-

mission scolaire et d'autres personnes avec, pour tâches :

- Choix de la solution d'un bâtiment unique ou, au contraire, entrevoir deux immeubles;
- Acquisition de terrains dont la dépense serait subventionnée par le Département de l'Instruction publique;
- Choix d'un architecte ou mise à disposition d'une certaine somme pour l'organisation d'un concours;
- Etude du ou des projets;
- Exécution partielle ou intégrale de l'œuvre.

On voit par ces quelques considérations que l'Administration communale de Collombey-Muraz, présidée par M. Sylvain Chervaz ne veut pas se laisser surprendre par les différents facteurs et problèmes que posent à toute autorité communale, l'augmentation de la population résidentielle que ce soit par l'apport de nouvelles industries ou au développement normal de la localité.

Il est clair qu'avec les problèmes scolaires s'en posent d'autres tels que tous ceux concernant l'édilité. Là aussi une administration communale doit prévoir et non subir les événements. (Cg.)

### Concert de La Lyre à Muraz

MONTHEY. — Dans le cadre de la manifestation organisée par la fanfare « La Villageoise », de Muraz, les 25 et 26 juin courant, la Lyre de Monthey exécutera le programme suivant sous l'expertise direction de M. Roger Dehaye :

- Les Rhodaniens, marche pour les fêtes du Rhône 1966, Berty ;
- Désert, prélude, Stole ;
- Valses d'aujourd'hui, pot-pourri de valses modernes, Dehaye ;
- Victoria et son hussard, sélection de l'opérette viennoise, Abraham (soliste : Claude Richard) ;
- Clair de Lune, interlude, Dehaye (soliste : Claude Richard) ;
- Paganini fantaisie sur l'opérette, Lehar (solistes : Claude Richard et René Théraulaz) ;
- My fair Lady, sélection de la célèbre comédie musicale américaine, Loewe ;
- Zur Feier des Tages, marche, Lee-mann.

Le public qui se pressait dans les jardins de l'Helvétia le mercredi 15 juin écoulé, a chaleureusement applaudi les musiciens de la Lyre pour leur concert d'été.

Soucieuse de garder le contact avec les corps de musique du district, la Lyre a participé avec grand succès à la brillante journée du 19 courant, qui devait marquer les 50 ans de direction de M. Fernand Launaz, à Vionnaz.

En cette soirée particulièrement agréable et pleine de douceur du 22 courant, les aubades de la Lyre devant les cafés de la Paix et du Cheval-Blanc ont été très goûtées et appréciées de la population monthey-sanne.

Nous souhaitons aux dévoués Lyriens et à leur directeur une bonne fin de saison musicale avant les vacances d'été.

### Excellents débuts universitaires

LES EVOUETTES — Nous apprenons que M. Gilles Curdy, fils de Marius, a brillamment réussi ses premiers examens pour l'obtention de la licence économique et sociale à l'Université de Fribourg. Aux Evouettes, on est fier des résultats de Gilles Curdy et chacun souhaite qu'il puisse continuer ses études avec la même fermeté alliée à la volonté qu'il a toujours manifestée.

### La FOBB Valais central à Vevey

Il peut paraître inopportun de relater dans les journaux valaisans la fête d'une journée syndicale hors canton. Cependant, nous estimons qu'il vaut la peine de relever les points essentiels, même si ce n'est que pour élargir le cercle de nos amis et l'amitié intercantonale.

La Section FOBB de Vevey fête en ce samedi 18 juin 1966 le centenaire de sa fondation, 1866-1966, et inaugurerait une nouvelle bannière. Le hasard a voulu que cette section, qui compte 1700 membres, soit dirigée par un secrétaire permanent valaisan, le nommé Henri Céry, originaire de Nendaz.

Malgré un puissant ouragan accompagné d'une pluie diluvienne, le cortège, retardé d'une heure, fit le tour de la ville. Les drapeaux des sections romandes s'étaient donné rendez-vous à Vevey, plus de 30 bannières rehaussaient la fête.

Dans la grande halle du marché couvert, la cérémonie de la rentrée dans le rang du nouveau drapeau fut émouvante et empreinte d'une dignité remarquable.

Des orateurs de marque, Gallus Berger, président central FOBB et conseiller national, Zurich, Jean Möri, 1er secrétaire de l'USS à Berne, Georges Diacon, secrétaire central FOBB à Lausanne, 1er vice-président de l'USS, retracèrent quelques événements marquants du passé, tout en jetant les bases pour l'avenir.

Invités et participants se retrouvèrent à 20 heures dans la grande salle du Casino où plus de 650 couverts les attendaient.

La deuxième partie officielle débuta par un exposé du représentant du syndicat FOBB du Valais central qui remit une channe dédicacée à la section de Vevey, comme parrain de son

drapeau; puis ce fut le tour à la section de Lausanne, la marraine, de faire le même geste.

Comme il s'agit de baptême d'un nouveau drapeau, les Eglises apportèrent leur témoignage à cette fête du centenaire par un exposé du pasteur Menthonnex et du curé de la paroisse, l'abbé Crausaz. La commune s'était faite représenter par le conseiller national Brawand, connu bien à la ronde pour ses discours dont lui seul connaît le secret.

La voix du monde patronal s'est faite entendre par M. Luini, entrepreneur, qui a souligné les bons rapports entre l'Association patronale et la FOBB à travers son secrétaire M. Céry qui n'est pas un vendu aux patrons comme d'aucuns ont l'habitude de critiquer, mais c'est un homme sensé avec lequel on peut discuter et résoudre les problèmes les plus difficiles.

Pour terminer, il appartient au président cantonal, Adrien Buffat et au vice-président, Georges Diacon, de distribuer les diplômes aux vétérans, heureux de recevoir une récompense bien méritée pour les 25 ans de sociétariat.

En intermède, la Chanson Veveysanne, digne cohorte des Fêtes des Vignerons, fit une belle impression sur l'auditoire qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Les troupes d'acrobaties et de ballets marquèrent la fin de cette grande cérémonie pour laisser la place à l'orchestre du bal et aux danseurs.

Ici se termine une des plus belles journées suisses du mouvement syndical libre de la Riviera vaudoise par le parrainage avec les Valaisans. Le cercle des amis est ainsi élargi et l'amitié intercantonale renforcée.

C. L.

### Le colonel Robert Anken remercie

MONTHEY. — Le régiment lourd d'artillerie 26, comprenant deux groupes d'obusiers lourds, un groupe d'obusiers et un groupe de lance-mines lourds, arrive cette semaine au terme du cours de répétition qu'il a accompli dans le Chablais et dans le Bas-Valais. Il s'agissait d'un cours d'Instruction de détail, pendant lequel ont eu lieu cependant des tirs et de nombreux exercices. Au moment où le régiment quitte ses stationnements, son commandant, le colonel Robert Anken, tient à faire part à toute la population de sa satisfaction pour la cordialité avec laquelle la troupe a été reçue.

### Au Festival des jeunes artistes

SAINT-MAURICE — Rappelons que le Festival des jeunes artistes qui connaît un succès flatteur se poursuivra ce soir en la Basilique à 20 h 15. Les mélomanes auront le plaisir d'entendre le chanoine Georges Athanasiades, organiste, et l'orchestre du festival.

### On démonte à Chavalon

VOUVRY — Le démontage du derrick qui a servi à la construction de l'usine thermique de Chavalon est terminé grâce à une puissante grue amenée par la maison Sulzer.

Casino  Montreux

vous présente les galas de la saison d'été 1966 dans le cadre du dancing-terrasse « LE LIDO »

### Vedettes :

Vendredi 8 juillet

ADAMO

Mercredi 13 juillet

JACQUES BREL

Vendredi 22 juillet

SACHA DISTEL

Vendredi 29 juillet

CHARLES TRENET

Vendredi 5 août

ROGER PIERRE  
et JEAN-MARC THIBAUT

Vendredi 12 août

CLAUDE FRANÇOIS

Vendredi 19 août

ROBERT ROCCA  
et JACQUES GRELO

Jeudi 1er septembre

GILBERT BECAUD

### Orchestres :

Juin THE RED FOXES

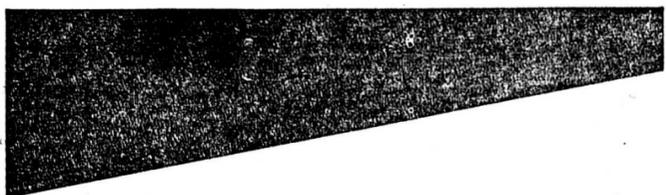
Juillet-août ITALO ET 5 CIROS

Septembre JEAN NUBEL et la chanteuse Anita Muriel

Réservation des tables jusqu'à 21 h. 45, tél. (021) 62 44 71

Les vedettes se produiront vers 22 heures

P 98506 L



**les gens heureux  
font plaisir à voir !**

Le meilleur moment, c'est vraiment celui où l'on se retrouve, détendu, avec une bière du CARDINAL devant soi. On la regarde. On la caresse des yeux. On la hume. On la boit. Quel délice !

Rien ne peut remplacer, après une journée de travail, le plaisir que procure cette bière fraîche et savoureuse.

Dans tous les milieux, à toute occasion, chacun apprécie les qualités et la saveur si agréable de la bière du CARDINAL.

*on le sait, on le dit...*

**CARDINAL**  
*la bonne bière*



**Outre vos**

**possédez-vous une bonne éducation,  
une présentation attrayante,  
des connaissances commerciales ?**

**alors: devenez assureur-conseil**

(recrutement de la clientèle et service aux clients) !

Nous vous offrons: un bon salaire, prime de performance, caisse de retraite, 3 semaines de vacances et un climat de travail tel que vous vous le souhaitez.

(Des candidats sans connaissances spéciales préalables seront soigneusement mis au courant dans notre centre de formation).

Nous attendons avec plaisir votre offre accompagnée des documents habituels ou votre appel téléphonique.

**SECURA**

Compagnie d'assurances de la responsabilité civile, contre les accidents et les risques divers, 8001 Zurich, tél. 051 27 24 10

Candidatures écrites à adresser à M.F. Sidler, chef de vente pour la Suisse romande, 2013 Colombier, Rue des Vernes 18

**Avez-vous besoin  
d'argent ?**

Des difficultés financières vous empêchent de vous concentrer sur votre travail. Vous avez la tête lourde de soucis. Il vaut mieux aller chercher de l'argent auprès de sa banque de confiance, en attendant que la situation soit améliorée. Nous vous consentons des

**prêts**

discrets de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompt réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

**Banque Rohner + Cie S.A.**

8021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051 / 23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
No postal et localité \_\_\_\_\_

Le spécialiste de

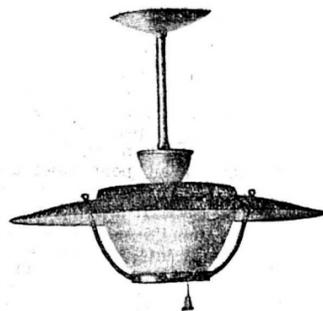
**L'ECLAIRAGE  
AU GAZ**

Devis et installations pour

**CHALET**

**CANTINES**

**ALPAGES**



**Eclairage - Cuisson  
Chauffage - Chauffe-eau**

**Constantin**  
fils sa sion

P 69 S

Important commerce de fruits région Saxon, cherche pour entrée immédiate :

**1 chauffeur  
camion poids lourd  
1 employé de dépôt**

Ambiance de travail agréable.

Bons gages.

Ecrire sous chiffre FA 51791, à Publicitas, 1951 Sion.

P 33584 S

**PARQUETS**

en chêne, hêtre, noyer, sapin, pichtpin, en parfait état, à vendre.

P. Vonlanden, Lausanne. Tél. 24 12 88

P 1936 L

A Zurich, couple travaillant toute la journée avec enfants de 16, 14 et 8 ans, parlant français et allemand, cherche

**personne de confiance**

sérieuse, capable de tenir un ménage soigné seule, congé régulier, salaire de début Fr. 500.-, Vie de famille et bon traitement.

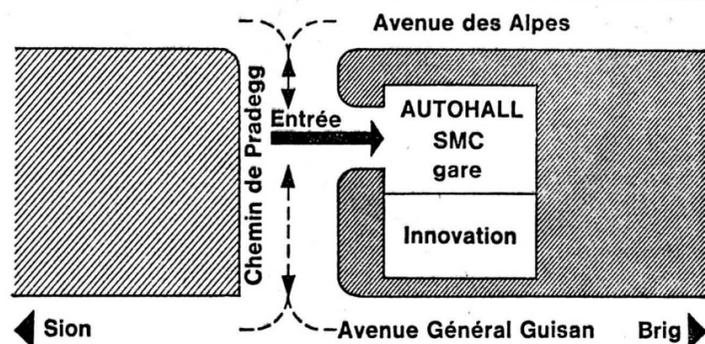
Offres: Dr. J. Dreiding, Mönchhofstr. 14, 8802 Kilchberg/Zurich. Tel (051) 25 60 89.

Dès le 25 juin



**AUTOHALL  
SMC  
SIERRE**

**Sous le bâtiment Innovation-gare SMC  
120 places de parc couvertes  
à disposition des automobilistes**



**Tarif de parage**

de courte durée

1 h = 20 cts  
2 h = 40 cts  
3 h = 60 cts  
4 h = 80 cts  
6 h = Fr 1.-  
7 h = Fr 1.20  
12 h = Fr 2.-  
18 h = Fr 3.-

de longue durée

plus de 18 h = Fr 1.- par 6 heures

1 mois de 17.00 h à 08.00 h = Fr 30.-  
1 mois de 07.00 h à 19.00 h = Fr 40.-  
1 mois de 00.00 h à 24.00 h = Fr 60.-

Autohall / gare SMC Sierre  
Tél. (027) 515 72

**LOTERIE ROMANDE**

2 juillet



SION : La Planta Ch. Post. Ilc 1800



**La compagnie vaudoise d'électricité**

engage pour sa centrale électrique de La Dernier, Vallorbe, un

**MECANICIEN-ELECTRICIEN  
OU MONTEUR-ELECTRICIEN**

pour travaux d'exploitation et d'entretien.

Nous demandons : certificat de capacité

Nous offrons : place stable, possibilités d'avancement, caisse de pension, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à la CVE, bureau du personnel, Beau-Séjour 1, 1000 Lausanne  
P 977 L

# échos du valaisais

## ALLÔ, ICI VAL D'AOSTE

Conduite par M. Bionaz, président du gouvernement valdotain, une délégation comprenant tous les membres du cabinet régional, ainsi que MM. Frojo, secrétaire du parti socialiste; Berthet, conseiller national de la démocratie chrétienne; Chabod, sénateur du val d'Aoste, s'est rendue à Rome. Reçue par les ministres italiens de l'Industrie, des Finances, des Participations de l'Etat (ministère s'occupant des sociétés nationalisées ou sous contrôle de l'Etat) ainsi que par M. Nenni, vice-président du Conseil des ministres, la délégation valdotaine a eu également d'importants entretiens avec les responsables nationaux du centre-gauche. Les conversations ont porté sur les problèmes valdotains qui n'ont pas encore été réglés: zone franche, contingent de denrées en exemption fiscale, cession au val d'Aoste des biens appartenant au Domaine, répartition fiscale et plan extraordinaire de travaux publics. En ce qui concerne la zone franche, dont bénéficiera le val d'Aoste, M. Preti, ministre italien des Finances, a assuré ses interlocuteurs que le projet de loi était prêt et allait être soumis au Conseil des ministres. En attendant le vote de cette loi, les contingents de marchandises dont bénéficient les Valdotains et les personnes séjournant dans le val d'Aoste, allaient être augmentés, l'essence notamment. Chaque consommateur reçoit ici une sorte de carte d'alimentation, avec laquelle il peut acheter hors taxe des quantités limitées de sucre, de café, d'alcool, essence, etc. Pour ce qui est des biens du Domaine, les derniers immeubles de la région appartenant encore à l'Etat seront cédés au val d'Aoste. Pour la répartition fiscale, l'Etat italien serait disposé à verser au gouvernement valdotain 75 % des impôts qu'il encaisse dans le Val d'Aoste. Enfin, le programme de travaux publics déjà approuvé est en phase d'application.

Au rôle du Tribunal d'Aoste, deux affaires absolument différentes. La première concernait un couple d'escrocs d'Aoste, les époux Camerini, accusés d'avoir vendu des marchandises ne leur appartenant pas. Etant contumace, M. Camerini est condamné à 5 mois de prison; sa femme est acquittée. La deuxième affaire voit comparaître G. Ricciardi, 26 ans, de Gènes. Il est inculpé d'homicide par imprudence. Conduisant trop vite la « Cadillac » du consul d'Haiti à Gènes, il s'écrasa contre un pylône à la sortie du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard, au mois d'août dernier. Dans l'accident, le jeune Luc Merlet, 14 ans, fils du consul, perdit la vie. Le chauffeur se défend, disant que c'est le consul qui lui avait donné l'ordre de rouler vite, étant pressé. Le président rétorque: « La dignité humaine ne consiste pas seulement à réclamer des augmentations de salaire, mais également à refuser d'exécuter des ordres, là où sont en jeu des responsabilités morales. » Et il lui octroie 6 mois de réclusion ainsi que 6 mois de retrait de permis de conduire. Enfin, le juge d'instruction a prononcé un non-lieu dans l'affaire où M. Fosson, ancien ministre local de l'agriculture et M. Doveri, chef du corps forestier étaient accusés respectivement de péculat et de faux en écritures.

A partir de dimanche 19 juin, tous les magasins d'alimentation d'Aoste seront ouverts pendant la période estivale, tous les dimanches jusqu'à 13 heures. Pour les autres commerces, l'ouverture sera facultative.

M. Gilles Martinet, secrétaire général adjoint du P.S.U. a fait une conférence au salon ducal d'Aoste. Thème choisi par l'orateur français: « Le gaullisme ». M. Martinet est le gendre du célèbre militant anti-fasciste turinois M. Bruno Buozzi.

Le Cercle culturel « Cerlogne », de Pont-Saint-Martin, a pris une sympathique initiative immédiatement accueillie avec intérêt par le public. Il s'est fait le promoteur d'une exposition de peinture ouverte à tous les amateurs du val d'Aoste. Tous les peintres dilettantes qui jugent que leurs toiles sont dignes d'être appréciées, peuvent exposer, librement, leurs compositions. A la clôture de l'exposition, un jury d'artistes professionnels décernera des prix aux meilleurs exposants. Prix non seulement symboliques, mais substantiels, puisque le premier est une palette d'or, le second une palette d'argent et le troisième une grolle, le vase à boire de l'amitié valdotaine.

Achille Compagnoni, le guide du Breuil-Cervinia, Valdotain d'adoption et vainqueur du K2 (8620 m), le plus haut sommet du monde après l'Eve-

rest, vient de recevoir, à Sondrio, le « Lion d'Or » 1966. Cette distinction sportive lui a été remise, ainsi que le diplôme officiel, « pour son courage, son esprit de sacrifice et les sentiments de solidarité humaine qu'il a démontrés ». Compagnoni, qui est membre de l'ordre du Chardon, est également titulaire de la médaille d'or au mérite civil, et de la médaille d'argent pour actes de sauvetage.

Un entrepreneur d'Aoste, M. Rino Tadolini, 45 ans, marié et père de deux enfants, travaillait avec son frère à la construction d'un immeuble à Cogné. Il se trouvait sur un monte-charge, à la hauteur du troisième étage lorsque pour une cause inconnue, il perdit l'équilibre et tomba sur le trottoir, dix mètres plus bas. Transporté à l'hôpital d'Aoste par la Croix-Rouge, il est décédé alors que les médecins tentaient de l'opérer.

Il n'est pas encore question d'ouvrir le col du Petit-Saint-Bernard à la circulation, à cause de l'exceptionnelle couche de neige tombée au cours de l'hiver dernier, et qui ne se décide pas à fondre.

La dernière foire de printemps, réservée aux bestiaux, s'est tenue, dimanche, à Challant-Saint-Anselme. Il n'y aura plus de marché aux bestiaux jusqu'au 25 août (foire de Vertosan à Saint-Nicolas), les animaux montant au pâturage de haute montagne pour plus de deux mois. Cette dernière foire a été très active et s'est terminée par un volume de vente supérieur aux prévisions des éleveurs.

Après une période d'incertitude, ayant alarmé de nombreux hôteliers qui avaient ouvert leurs établissements plus tôt que de coutume, vu le beau temps, la saison touristique a pris un bon départ. A Courmayeur, à Aoste ou dans les autres centres importants, les commerçants reconnaissent que les deux tunnels routiers ont une influence réelle sur l'afflux des touristes. Il y eut 2 216 000 unités en 1965, soit 8 % de plus qu'en 1954. D'après les experts, ce pourcentage devrait atteindre 12 à 13 % cette année.

L'école de ski d'été du Breuil-Cervinia vient d'être officiellement ouverte à Plateau-Rosa. Une équipe de 33 moniteurs et 2 monitrices placés sous la direction de Joseph Hérin, ont assisté, en présence de M. Balestri, ministre valdotain du tourisme, entouré des autorités municipales de Valtouranche, à la cérémonie d'inauguration de l'école. Etaient également présents, MM. Ghignone, délégué régional du Comité olympique national, Barmasse, président de l'Association des guides et porteurs du val d'Aoste, Bich, président des guides du Cervin, Mariani, président de l'Association des hôteliers, etc. Les pistes de Plan-Maison, desservies par cinq monte-pentes s'étendant sur 3 kilomètres de longueur, avec une dénivellation de 1000 mètres.

Parmi les décisions prises par le maire d'Aoste, M. Chanu, et le conseil municipal, au cours de sa dernière réunion, celle qui touchera davantage les Aostiens est assurément le vote approuvant la construction d'un aqueduc souterrain et d'un réservoir. Il y a longtemps, en effet, que ce douloureux problème attendait une solution. Au cours de ces dernières années, plusieurs quartiers d'Aoste furent complètement privés d'eau, pendant plusieurs heures de la journée, dès les premières chaleurs. En ce moment même, dans certains immeubles modernes, l'alimentation en eau potable est très réduite dans les étages les plus élevés. Le nouvel aqueduc captera les eaux de la source de Montagnayes, à 1970 mètres d'altitude, dans la commune de Bionnaz, les amenant au nord de la ville, où sera construit un troisième réservoir de 1500 mètres cubes. Cette conduite débitera dix litres à la seconde, et l'ensemble des travaux nécessaires s'élèvera à 4,5 millions de F.S. D'après l'exposé de M. Milanese, l'adjoint au maire, la pénurie d'eau actuelle est due à trois causes: l'augmentation de la population, le niveau de vie accru et l'épuisement des nappes d'eau de la ville, à la suite notamment de l'entrée en service des puits creusés par la Société métallurgique Cogné, ainsi que par des particuliers ayant construit dans les faubourgs d'Aoste.

Jugeant que le gouvernement qu'il présidait avait été déclaré déchu d'une manière illégale, M. Caveri, l'ancien président du gouvernement valdotain, avait adressé une série de recours à la Cour constitutionnelle. Celle-ci vient de rejeter le premier de ces pourvois demandant la suspension du décret de M. Moro, en date du 18 mai dernier, et qui nommait un commissaire du gouvernement à Aoste, pour convoquer le parlement local. La Cour constitutionnelle dit l'ordonnance publiée à Rome, se réserve de décider, par la suite sur le conflit d'attribution entre l'Etat et

la région autonome du val d'Aoste, faisant mention du second recours de M. Caveri.

Accusé d'« offenses à la nation », ce qui est considéré en Italie comme un crime passible de la Cour d'assises, M. Caveri, l'ancien président du gouvernement valdotain, avait été déféré en justice et inculpé. Ceci à la suite d'un article publié par l'accusé dans l'organe de son mouvement, « Le Peuple valdotain ». Nous apprenons maintenant que le procès a été fixé au 27 juin, devant la Cour d'assises de Milan, cette ville ayant été désignée par la Cour de cassation pour suspicion légitime.

Procédant à la cueillette des cerises, grimpée sur un arbre de sa propriété, Mme Ginette Zoso, 39 ans, de Saint-Marcel, a fait une chute de trois mètres, la branche sur laquelle elle se tenait s'étant rompue. Souffrant d'une fracture du crâne et d'une autre à la colonne vertébrale, elle a été transportée à l'hôpital d'Aoste.

Condamné par la Cour d'assises d'Aoste à quatre ans et six mois de prison pour vol à main armée, François Blanc, 52 ans, loueur de voitures à Aoste, s'était pourvu en appel. L'inculpé était accusé d'avoir agressé, le 22 août dernier, la femme d'un agent de change de la ville d'Aoste et de lui avoir dérobé, sous la menace d'un revolver, près de trois millions de lires (21 300 F.S.). La Cour d'appel de Turin, après une heure de délibération, a réduit la peine d'un an, ramenant la condamnation à 3 ans et 6 mois de prison.

Ayant débuté le 13 juin à 3 heures, la réunion du Parlement valdotain s'est terminée à 11 h. 30. Les trois points inscrits à l'ordre du jour ont été approuvés par les 19 députés présents. Les 16 parlementaires communistes et unionistes avaient déserté la séance, comme précédemment. Les trois points de l'ordre du jour concernaient deux projets de loi pour des contrats de caution, l'un à la Société des autoroutes valdotaines, et le second à la Coopérative des producteurs de lait et de fontine. Le 3e point, de loin le plus important, avait pour objet un vaste programme de travaux publics pour l'exercice 1966. Il a été voté à l'unanimité. Voici les principaux chapitres de ce programme d'un montant de 14 millions de F.S.: ouvrages concernant le tourisme; viabilité touristique, urbaine, agricole et forestière; travaux sanitaires; constructions d'écoles; lignes électriques et téléphoniques; divers; blocs locatifs; chantiers de travail pour chômeurs. En fin de séance, le président Montesano a annoncé que le parlement régional serait convoqué à nouveau très prochainement.

Pierre Raggi-Page

### SAXON 50e anniversaire de la section APV Valais 25 juin 1966 - Salle Florescat

Voie membre de la Fédération suisse des cheminots

#### Programme:

19 h. 00 place du village, aubade par la Fanfare des Cheminots de Lausanne.

19 h. 30 cortège.

20 h. 00 aubade à Gottfrey, par la Fanfare des Cheminots de Lausanne.

20 h. 30 grand concert.

22 h. 45 Bal conduit par l'orchestre « The Rolland's » pour la première fois en Valais.

Prix d'entrée: Fr. 3.—

P 33798 S

UN VIN  
DE RACE  
UN VIN  
DE CLASSE  
LES MAZOTS

Vins

GAY

Sion

P 664 S

## MARTIGNY ET LE Pays des DRANSES

### Un demi-siècle sur la bonne voie!



SAXON. — Chacun sait le travail qu'accomplissent — jour et nuit — sous le soleil, la pluie, la lune ou à la lueur des projecteurs, les ouvriers chargés de l'entretien des voies CFF.

Ils sont groupés en fédération sur le plan helvétique; en sections sur le plan cantonal.

Voici cinquante ans que ceux du Bas-Valais ont fondé leur section au café du Chalet, à Saxon. C'était pendant la première guerre mondiale, en 1916, 75 qu'ils sont actuellement, travaillant entre Sierre et Saint-Gingolph, présidés par M. Louis Ducrot, de Saxon. Et des membres fondateurs, deux sont encore en vie: MM. Edouard Delaloye, de Riddes, et Henri Roch, du Bouveret, actuellement à Lausanne.

Pour marquer dignement ce jubilé, deux manifestations ont été prévues:

Samedi prochain 25 juin, la Fanfare des cheminots de Lausanne, forte d'une cinquantaine d'exécutants, donnera à 20 h. 30, un grand concert en la salle Florescat, à Saxon, concert suivi d'un bal. Mais la manifestation commémorative aura lieu le mercredi 29 juin (Saint-Pierre et Paul) dès 11 h. 45, sur la place de la Gare du village, en présence des représentants des CFF, de ceux de la commune, des présidents des sous-fédérations, de M. Jean Clivaz, secrétaire central, M. Hans Duby, président de la Fédération suisse des cheminots et de nombreuses autres personnalités.

Puis un banquet sera servi aux invités au Buffet de la gare. Félicitons ces excellents fonctionnaires fédéraux et souhaitons-leur plein succès pour leurs manifestations jubilaires.

## Le Synode valaisan invite le protestantisme suisse à se prononcer sur la question des écoles confessionnelles

Le Synode de l'Eglise réformée évangélique du Valais s'est réuni le 18 juin en session extraordinaire à Viège. Il a procédé au renouvellement de son bureau qui est constitué comme suit: Président, M. W. Sedlathek (sortant), Sion; vice-président, M. K. Schmid (nouveau), Sierre; secrétaire, Mme L. Reist (sortante), Sion.

A la suite de la démission du Conseil synodal de MM. A. Richon, président, M. Amsler et R. Demont, le Synode a appelé pour les remplacer Mme W. Syz-Huber (Sierre), M. R. Baum (Naters) et M. J.-P. Magnenat, ingénieur-chimiste à Monthey, qui se voit confier la présidence.

Convié à réviser le statut des écoles protestantes, le Synode a adopté une modification de la Constitution de l'Eglise (Titre IX), rappelant sa position de principe sur cette question:

a. L'Eglise réformée évangélique du Valais est attachée au principe de l'école publique confessionnellement neutre telle qu'elle est définie par la Constitution fédérale.

b. Toutefois, le caractère confessionnel de l'école publique valaisanne oblige l'Eglise réformée à maintenir ses propres écoles.

Au sujet de cette question, le Synode a encore voté une résolution à l'intention de l'Assemblée de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse convoquée à Bâle. Cette résolution dit notamment: « Le Synode de l'Eglise réformée évangélique du Valais (...) préoccupé par les différences considérables d'interprétation et d'application, d'un canton à l'autre, des dispositions de l'article 27 de la Constitution fédérale; constatant que le catholicisme a défini très nettement ses objectifs dans le domaine scolaire et qu'il poursuit méthodiquement une politique tendant à l'introduction générale de l'école confessionnelle, souhaite que le protestantisme suisse adopte une position de principe unanime et claire et demande à la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse:

1. de procéder à une enquête approfondie sur les diverses situations cantonales, et
2. de préparer la publication d'un manifeste dans lequel la position du

protestantisme suisse soit exprimée sans équivoque ».

Lors de sa session des 20 et 21 juin l'Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse a fait siennes les propositions de l'Eglise valaisanne: Une enquête sera ouverte sur les modalités d'application de l'article 27 de la Constitution fédérale dans les différents cantons, au vu de laquelle les Eglises protestantes suisses prendront les mesures qui s'imposent.

## Journée des jeunes mariales valaisannes

Mix accueillait, dimanche les divers groupements des jeunes mariales valaisannes. Malgré le temps maussade, les participantes furent nombreuses. Aux plus jeunes s'étaient jointes des représentantes de Salvan, qui tout en étant mères de famille, continuent leur activité de congréganistes.

La journée débuta par des cercles d'étude ayant pour thème « La place et le rôle de la femme dans le monde, d'après le plan de Dieu ».

Lors de la mise en commun, dirigée par M. le chanoine Clivaz, aumônier cantonal, tous les groupes furent unanimes à reconnaître que la femme, tout en occupant une place de plus en plus importante au sein de la société, devait sauvegarder les qualités inhérentes à la nature féminine. Une messe animée par M. le chanoine Bruchez clôtura cette matinée enrichissante.

L'après-midi, les plus courageuses se rendirent au lac de Tanay. Pour couronner cette journée consacrée au rôle de la femme, on rendit hommage à celle qui est femme par excellence: la Vierge Marie, en célébrant la consécration de nouvelles congréganistes.

Espérons que de semblables journées puissent se reproduire dans les années à venir.

Bravo et merci aux organisateurs et aux responsables.

**AUTOMOBILISTES!**  
**automobilistes!**  
**automobilistes!**  
**automobilistes!**



Voici les

# VACANCES !

Pour vos randonnées d'été et avant les vacances, contrôlez vos pneus chez

**TYVALUG S.A.**

Prix très intéressants dès Fr. 26.- pour les pneus regommés  
 Service impeccable et rapide  
 deux avantages de TYVALUG S.A.

**PNEU-SERVICE COMPLET**

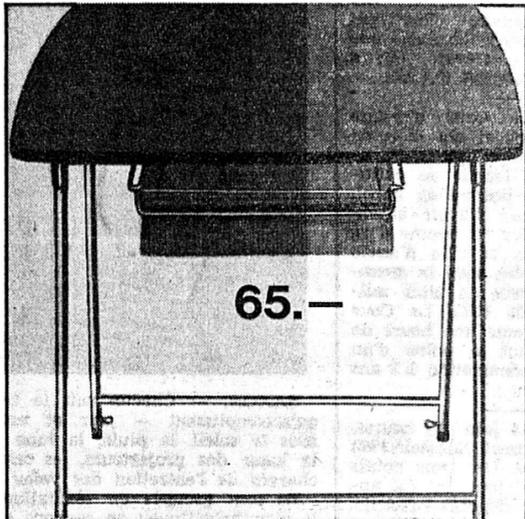
- ▷ vente de pneus neufs de toutes marques
- ▷ vente de pneus regommés selon nos techniques éprouvées garantissant des pneus de parfaite qualité et d'une longue durée
- ▷ montage gratuit
- ▷ équilibrage de vos roues

# TYVALUG S.A.

LAUSANNE Route de Neuchâtel 12 tél. (021) 25 72 22 VEVEY Avenue Gilamont 40 tél. (021) 51 49 61  
 GENEVE Rue Adrien-Lachenal 26 tél. (022) 35 47 66 SION Rte de la Dixence tél. (027) 2 56 95



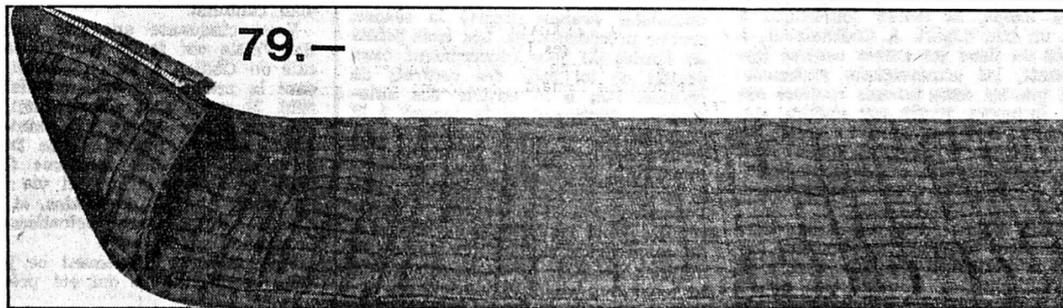
**Gonset**



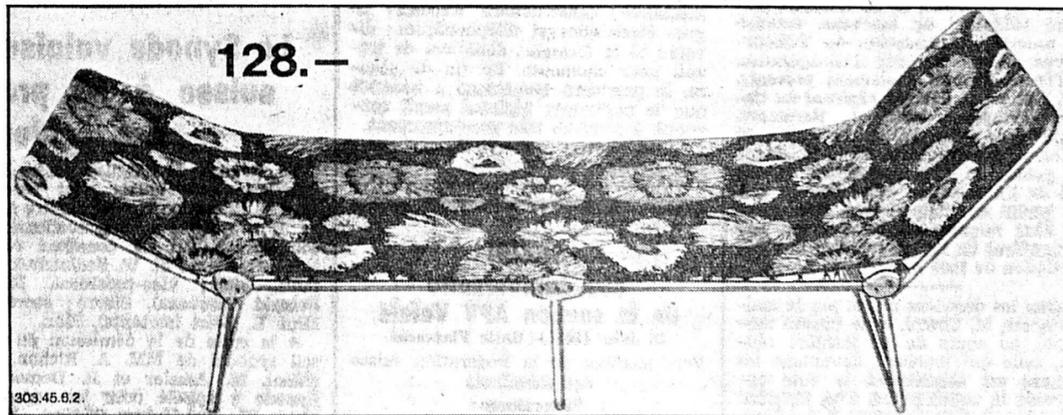
65.-



13.90



79.-



128.-

303.45.6.2

303.45.6.2

**4 as de notre assortiment**

Table, hauteur réglable (pieds télescopiques), plateau émaillé double face, bordure plastique, tiroir à services.

**65.-**

**Tissu exclusif**

Chaise à dossier pliable, tube acier promatisé, tissu multicolore.

**13.90**

**En exclusivité dans nos magasins**

Sac de couchage, lavable, garnissage Isothermyl, façon édredon, fermeture éclair détachable. 180 x 78 cm.

**79.-**

Lit de camp, 3 doubles pieds, réglable (6 positions à la tête et 5 aux pieds), transformable en chaise ou relaxe, matelas en caoutchouc mousse recouvert de tissu fantaisie.

**128.-**



**Gâteau - citron**

la pièce **1.30**



**Jambon - Restauration**

les 100 gr. **1.10**

**AVEC RISTOURNE**

**Tomates d'Espagne**

le kilo **1.20**

**Pommes Kalterer**

le kilo **1.30**

# échos du valais

## MARTIGNY: FIN DE SCOLARITÉ SOUS L'EAU

MARTIGNY — Jusqu'à ces dernières années, la « séparation des races » a voulu que les élèves des écoles primaires de la Ville, ceux du Bourg, célèbrent la fin de la scolarité chacun dans son coin. Or, depuis la fusion de nos deux communes, les choses ont pris un aspect tout différent et, pour la première fois dans l'histoire scolaire de Martigny, les gents écoliers bordillonne et villeraise se sont rencontrés hier soir au nouveau centre scolaire du quartier du haut.

Fait qui se plût à souligner d'une façon toute particulière M. Edouard Morand, président de la commission scolaire et président de la commune, qui dut se résumer malheureusement et nous a demandé de nous faire son interprète auprès de la population en nous remettant son texte dont nous extrayons les principaux passages suivants :

La commission scolaire a voulu lui donner un sens : celui de mieux marquer la réunion des deux administrations communales, et par là de laisser aux enfants et aux parents le sentiment que nous ne formons plus qu'une véritable communauté, qui doit apparaître non seulement sous la forme de textes légaux ou de bureaux réunis, mais dans la mentalité de tous les habitants et surtout de la jeunesse.

Le fait d'avoir conservé deux centres scolaires qui est d'ailleurs raisonnable, ne doit pas consacrer des cloisons étanches dans notre population, pas plus d'ailleurs que ces cloisons ne doivent subsister dans tous les autres domaines de la vie sociale de Martigny. Soyons unis et ne nous laissons pas aller, comme cela est parfois le cas, à des considérations nostalgiques sur un passé qui est effacé par le présent, et qui le sera davantage encore par l'avenir. Le culte du souvenir, si respectable qu'il soit, ne doit jamais nous empêcher de nous placer en face des réalités, et cette réalité c'est que nous avons le grand Martigny, où tout le monde doit vivre en bonne harmonie, afin de travailler ensemble au bien commun.

Je suis d'autant plus heureux, pour-suivit notre éminent président, de proclamer cela ici, que nous nous trouvons en face du magnifique centre scolaire de Martigny-Bourg, dont la conception et la construction sont dues à l'ancienne municipalité de cette commune, et que la nouvelle administration a hérité avec un très grand plaisir. C'est le lieu, je pense, de rendre hommage aux édues qui ont permis et favorisé sa réalisation.

### LE POINT

L'année scolaire s'est ouverte le 6 septembre 1965 avec 835 élèves dans le quartier de la Ville, et 308 élèves dans celui du Bourg; ce qui représente un effectif de 1413 élèves, abstraction faite de ceux qui fréquentent les écoles classiques et secondaires au collège Ste-Marie au nombre de 114, et des filles qui suivent les cours des écoles ménagères et secondaires à l'institut Ste-Jeanne-Antide au nombre 119. Relevons encore que nous avons 7 élèves filles qui font des études classiques à Ste-Marie-des-Angeles à Sion; ce qui porte le nombre des élèves qui sont sous le contrôle des autorités communales à 1383. Ajoutons encore que 29 élèves ont suivi l'école commerciale des filles à Ste-Jeanne-Antide, et 15 élèves l'école commerciale des garçons à Ste-Marie.

Vous constaterez que nous sommes en présence d'une jeunesse étudiante dont le volume s'accroît d'année en année. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, nous devons presque chaque année ouvrir de nouvelles classes.

Pour enseigner à tout ce monde, nous avons en 1965-66 tenu ouvertes, seulement pour les classes primaires, 37 classes tenues par 24 institutrices et 13 instituteurs, sans compter la collaboration de 3 membres du clergé pour l'enseignement religieux, de 2 maîtres de gymnastique et d'une maîtresse de chant. Sont compris dans cette statistique les deux personnes enseignant à l'école protestante, dont la charge incombe à la commune au même titre que les écoles municipales.

Le président Morand parla ensuite du rôle des maîtres auxquels sont confiés les volées d'élèves plus ou moins studieux, de l'effort porté sur la discipline, les règles de la politesse élémentaire. Il souligna aussi qu'il est nécessaire que le travail fait à l'école soit en relation directe avec le soutien que trouvent les enfants auprès de leurs parents qui devraient avoir des contacts fréquents avec le personnel enseignant.

Et le président de la commission scolaire s'en vint tout naturellement à parler du personnel enseignant dont la tâche reste ingrate et difficile et demande de sa part une véritable vocation.

### LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ECOLE SECONDAIRE

M. Morand émit enfin quelques considérations concernant la nouvelle or-

ganisation secondaire et notamment sur la consécration de l'existence du degré secondaire où trouvent place les éléments les plus capables des écoles primaires.

L'école secondaire diffuse un enseignement plus poussé et par conséquent plus difficile à assimiler. Il doit être réservé non seulement à ceux qui sont plus doués, mais surtout à ceux qui sont désireux de travailler sérieusement. Il ressort de quelques expériences faites, que certains élèves capables objectivement de réussir des examens d'entrée à l'école secondaire, ont, par la suite, échoué parce qu'ils ont cru que leur heure de gloire était arrivée, et qu'ils ont confondu « être » à l'école secondaire, avec « persévérer » à l'école secondaire. Ici, je m'adresse aux parents pour qu'ils prennent conscience, que dès le moment où leurs enfants ont franchi le seuil de l'école secondaire, ce n'est pas un but qui a été atteint, mais c'est une responsabilité accrue qui vous incombe parce que là plus qu'ailleurs votre surveillance est indispensable. Aujourd'hui, le manque de moyens financiers n'est pas un handicap pour poursuivre des études, même à l'échelon supérieur. Il existe des bourses pour les familles de condition modeste, qui permettent de surmonter des difficultés financières. Mais cela, c'est une question d'organisation.

Il reste le travail à accomplir, qui est une question essentiellement personnelle et qu'aucun maître ne pourra jamais effectuer en lieu et place de l'élève. Cela signifie en résumé que si vous avez des enfants qui ne manifestent pas une aptitude particulière à l'étude, mieux vaut les diriger sur un enseignement plus pratique, dont ils ressentiront de la joie, tant il est vrai qu'un enseignement subi comme une punition devient fastidieux et peut même provoquer des troubles de caractère.

### BONNES VACANCES !

Cette mise au point judicieuse faite, le président de la commission scolaire s'adressa aux élèves.

Chers enfants, leur dit-il, les vacances s'annoncent. Profitez-en le plus possible, reposez-vous, et soyez à la maison capables à l'occasion, même si vous n'avez pas l'école, de vous rendre utiles. Soyez le plus possible dans la nature qui vous redonnera le calme et le repos nécessaires et ne reculez pas devant l'effort physique, dont le plus simple est encore la marche sera pour vous une compensation aux heures que vous avez passées en classe et qui mettaient un frein à votre tempérament bouillant comme doit être celui de tous les jeunes.

Cette cérémonie a été agrémentée par les productions de la fanfare municipale Edelweiss, des chants, des rondes.

Et voici enfin pour clore, le palmarès, la liste des prix décernés aux élèves les plus méritants :

### PALMARES

Prix offerts par le Conseil bourgeois NOS FORETS

1. Mario Rabord, cl. Promotion; 2. Bernard Monnet, cl. Promotion; 3. Marie-Claire Pachoud; 4. Cécile Jacquérior; 5. Raymond Laurent; 6. Philippe Farquet; 7. Christiane Gally; 8. François Perrin; 9. Janine Cachat; 10. hors concours : à l'ensemble de la classe Promotion I et II.

### PRIX DE CHANT

1. Cl. Mlle Meillard : Mireille Délez; 2. Cl. M. Cretton : Olivier Zen Ruffinen; 3. Cl. M. Coquoz : Maurice Farquet; 4. Cl. Mme Perret : Christiane Martin.

### PRIX CHARLY-MARTIN

1. Cl. Mlle Rouiller : Josiane Abbet; 2. Cl. M. Abbet : Apollinar Gomes.

### PRIX DE MERIE offerts par le Rotary-Club

1. Charly Troillet; 2. Jean-Claude Papilloud; 3. Françoise Gabbud; 4. André Piot.

### 1re PRIMAIRE MIXTE Mlle Marie-Louis Pommaz

Moulin Marie-Claude, Meunier Ginette, Meyer Patrick, Métral Stéphane.

### 1re PRIMAIRE GARÇONS Mme Marthe Duay-Crettex

Monod Léonard, Frachebourg Pierre, Méroz Charles, Guex Pascal.

### 2e GARÇONS M. Joris

Leiggenger Gérard, Costa Serge, Darbellay Gérard, D'Andrés Jean-Manuel.

### 2e - 3e GARÇONS M. Georges Jacquérior

Granges Philippe, Perrotet Olivier, Chardonnens Rénald, Longchamp Roger.

### 2e PRIMAIRE MIXTE M. Moulin

Bender Christian, Frachebourg Jean-Marie, Cretton Nicole, Pointet Yves.

### 3e GARÇONS M. André Pilllet

Mettan Pierre-François, Gay-des-Combes Maurice, Morand André, Rappaz Claude.

### 3e ANNEE MIXTE M. Georges Morét

Bochatay Stéphane, Devanthéry Gérard, Mathey Marlyse, Farquet Sylvianne.

### 4e et 3e GARÇONS M. Gaston Moret

Pouget Michel, Délez Jean-Claude, Perrin François, Saudan Jean-Bernard.

4e GARÇONS Cheseaux Jean-Jacques, Gratzl Pierre, Moret Philippe, Métral Roland.

### 5e GARÇONS M. Maurice Coquoz

Lonfat Yves, Borle Denis, Zumstein Thierry, Moret Gérard.

### M. Marcel Abbet

Terretaz Jean-Pierre, Avoyer Pierre-Alain, Vocat Olivier, Hubert Michel.

### 6e GARÇONS M. Maurice Rouiller

Rappaz André de Prosper, Moulin Bernard de Rémy, Albasini Michel de Victor, Luisier Jean-François d'Otto.

### PROMOTION I M. René Copt

Moncalvo Daniel, Giroud Pierre, Marquis Daniel, Borle Claude.

### PROMOTION II M. Pellaud

Witschard Eric, Bellani Gilbert, Monnet Bernard, Margarotto Jean-Pierre.

### Mme Cécile Maret

Devanthéry Simone, Peyla Romaine, Dely Martine, Marquis Geneviève.

### 1re PRIMAIRE Mme Rachel Perruchoud

Décaillet Corinne, Gay-Crosier Agnès, Kunz Chantal, Marti Brigitte.

### 2e PRIMAIRE FILLES Mlle Christiane Guex

Abbey Martine, Schmid Nicole, Crettenand Anne-Marie, Cretton Viviane.

## A l'école protestante de Martigny

MARTIGNY — Parents, élèves et amis de l'école protestante se retrouvaient hier soir au Temple pour la fête des promotions. M. Edouard Morand et Madame, le préfet P. Veuthey avaient bien voulu accepter l'invitation et honoraient de leur présence la manifestation. Le pasteur Delhove apporta le message de reconnaissance envers Dieu pour tous les biens qu'il nous accorde. Puis M. Casati, président de la commission scolaire, retraça en quelques mots les faits nouveaux et essentiels de l'année écoulée. Si les peuples heureux n'ont pas d'histoire, peut-on dire qu'une école qui travaille n'en a pas non plus? C'est dans les classes et dans la tête de tous ces enfants, si beaux et attentifs hier soir, que l'Histoire se fait. L'anxiété était peut-être dans le cœur des enfants, mais l'indulgence et l'admiration étaient certainement dans celui des adultes. Un tout petit champignon sanglotant créa à lui seul un élan de chaude compréhension, et dès lors les chants et récitations s'enchaînèrent pour le plaisir de chacun. Suivit enfin la distribution des prix et la visite des classes, décorées pour la cir-

2e - 3e FILLES Mlle Raymonde Gay-Crosier Carron Rolande, Moret Marièle, Turchi Josiane, Vouilloz Marie-France.

### 4e FILLES Mme E. Germanier

David Mireille de David, Borgeat Brigitte de Jean, Meyer Catherine de Philippe, Délez Gilberte de Marcel.

### 4e - 5e FILLES Mlle Marie Giroud

Devanthéry Mireille d'Henri, D'Andrés Marietta de Gustave, Coquoz Frédérique de Raymond, Regadera Maria-Dolorès d'Antonio.

### Mlle Hermine Fumeaux

Abbet Marie-Luce, Longchamp Gisèle Jacquérior Catherine, Pahud Véronique.

### 5e - 6e FILLES

Riedweg Viviane, Lonfat Magali, Bovier Dominique, Gross Dominique.

### Mme L. Perret

Gay-des-Combes Yvonne, Mettan Eliane, Bron Christiane, Closuit Mireille.

### 6e - 7e FILLES Mlle Blanche Rouiller

Longchamp Christiane d'Henri, Bottaro Françoise de Charles, Jacquérior Cécile de Georges, Clavel Andrée d'Alloys.

### PALMARES

Prix d'arithmétique : Dufey Alain, Moser Philippe.

Prix de français : Delhove Suzanne, Casati Michèle.

Prix d'application : Dufey Chantal.

Prix d'encouragement : Schwab Jean-Pierre, Moser Jean-Jacques, Keim Alain.

Prix de bonne camaraderie : Bozen Johny, Maison Yves-André.

Prix de religion : Von Arx François.

Prix de couture : Serex Blucette, Delhove Suzanne, Von Arx Françoise, Carron Patricia.

Prix de solfège : Faiss Christine.

Prix de sagesse : Schwab Nicolas (6 ans).

H. J.

## Après l'accident de Tornafous

MARTIGNY — On était jeudi encore sous le coup de l'émotion provoquée par le terrible accident survenu mercredi à midi sur la route du Grand-Saint-Bernard, entre Tornafous et le pont d'Allèves.

Ce n'est qu'hier matin que nous avons pu connaître les noms des sept blessés les plus gravement atteints et des trois personnes décédées, toutes habitant la région londonienne. L'état des premiers inspire toujours de vives inquiétudes. Il s'agit de Mmes G. Richardson, Marks, Young, de MM. H.F.R. Neobard, T. Davenport, W.D. Myles et J. Pribik. Quant aux 14 autres personnes encore alitées à Martigny, elles pourront, semble-t-il, sortir de notre établissement hospitalier au cours de ces prochains jours. Le reste du groupe, a quitté hier notre ville pour rejoindre la Grande-Bretagne.

Ce n'est que dans la nuit de mercredi à jeudi que les organisateurs du voyage et les autorités de la police cantonale ont pu identifier les trois cadavres. Il s'agit de Mmes N. Neobard, E.M. Myles et de M. D. Marks.

Hier, le directeur de l'agence Cook est arrivé à Martigny pour procéder aux formalités nécessaires en vue du rapatriement des corps des victimes en Grande-Bretagne.

Le chauffeur du car M. Pierre Dyerickx-Vischers, reste à la disposition du juge instructeur pour les besoins de l'enquête.

## On monte à la Chenalette

COL DU GRAND-SAINT-BERNARD — Si l'on parle souvent des installations du Super Saint-Bernard conduisant au col de Menouve, moins nombreux sont ceux qui connaissent la Chenalette, ce magnifique belvédère situé au-dessus de l'hospice qu'on atteint en utilisant le plus haut télésiège du monde. Pas moins de 27 glaciers s'offrent à la vue des touristes et maintenant les installations répondent aux nouvelles exigences de l'Office fédéral des transports.

Dernièrement — et cela avant l'ouverture de la route — il n'a pas fallu moins de 10 voyages en hélicoptère pour monter le matériel nécessaire de Bourg-Saint-Pierre à pied d'œuvre.

Comme par le passé, le télésiège de la Chenalette pourra ouvrir les yeux des touristes venus du monde entier sur des horizons nouveaux.

## Concert de

## l'Harmonie municipale

MARTIGNY — Ce soir vendredi, l'Harmonie municipale donnera, à 20 h 30, un concert sur la place Centrale de la Ville, sous la direction du professeur Emile Cassagnaud.

Au programme : « Salut du Valais », de G. Savoy; « Télé-Parade » de L. Delbecq; « Klankfestijn », de F. Han-nush; « Valse de l'Empereur », de Johann Strauss; « The fairest of the fair », de Sousa; « Récital Aznavour », de L. Delbecq; « Vers la lumière », de Blankenburg.

En cas de mauvais temps, le concert est renvoyé à une date ultérieure.

## Les apiculteurs à Ovronnaz



MARTIGNY — Dimanche, grande journée apicole à Ovronnaz. En effet, la Société d'apiculture du district de Martigny y organise son assemblée générale qui aura lieu à 9 h 30, au Café des voyageurs. Après les délibérations, les participants auront le plaisir d'entendre une conférence donnée par l'inspecteur cantonal des ruchers, M. Amédée Richard sur l'« Apiculture et les problèmes d'aujourd'hui ». L'après-midi sera consacré à la projection du fameux film en trois parties sur les abeilles et de la bande canadienne intitulée « Abeilles et pollinisation ».

Tous les apiculteurs de la région — même non membres de la société — et les amis des abeilles, sont cordialement invités à cette manifestation.

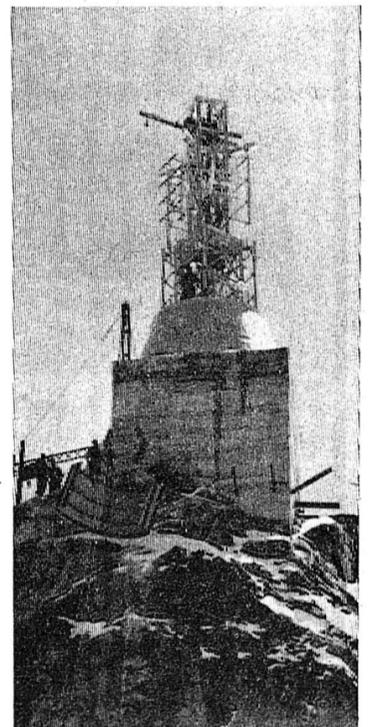
Cars postaux départ de Riddes à 8 heures du matin.

Pour les participants qui voudraient assister à la messe de dimanche, nous les prions de le faire avant 8 heures le matin.

## Les élèves de Monique Fessler à l'Hôtel de Ville

MARTIGNY — Samedi soir, dès 20h 30, une vingtaine d'élèves de notre excellente pianiste martigneraise Monique Fessler donneront une audition en la grande salle de l'Hôtel de Ville. Nombreux seront les parents et amis de ces virtuoses en herbe qui viendront les encourager de leurs applaudissements. L'entrée est libre.

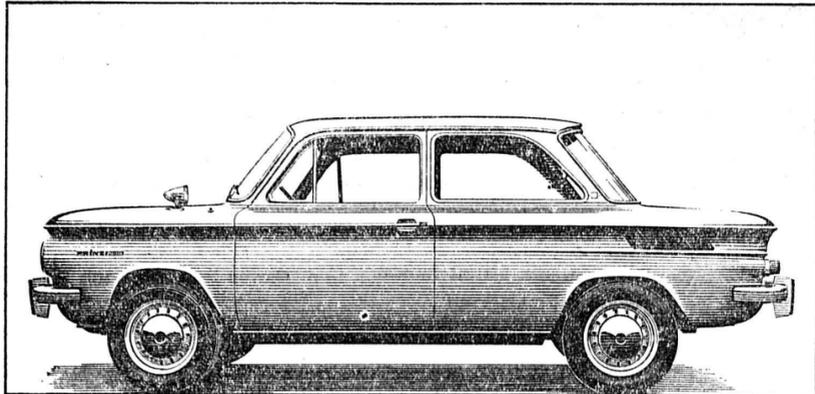
## CHAMONIX : le nouveau relais de télévision



Les services techniques de l'O.R.T.F. aidés des ouvriers de l'Aiguille du Midi, s'activent pour terminer le relais de la deuxième chaîne sur le piton central (point culminant de l'Aiguille à 3 842 mètres).

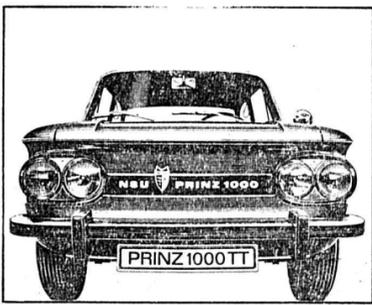
D'ici quelques jours tout sera terminé.

L'«escalade» s'accélère encore!



CASPARI GENEVE

**NSU  
1000 TT**



La 1000, c'est la familiale. La 1000 TT, c'est toute la famille dans une voiture sportive!

Grâce au nouveau moteur 1,1 litre, capable de développer 69 CV, N.S.U. a pu créer la TT surpuissante. Ce nouveau modèle est visiblement équipé pour le plaisir de son conducteur. Il est immédiatement reconnaissable, car il comporte: un volant sport à rayons, un compte-tours transistorisé, de grandes roues à jantes acier ajourées 13", avec pneus à carcasse radiale tels qu'on en voit sur les voitures rapides, et une double paire de projecteurs à faisceaux asymétriques!

La 1000 TT, née de la carrosserie 1000, mais «arrachée» par le moteur de la 110 est donc une voiture de tempérament.

Ses autres qualités visibles? Intérieur luxueux de grande classe, (5 places), plancher-moquette. Sièges, tableau de bord et panneaux de portières garnis de skaï. Ses qualités invisibles? L'extraordinaire robustesse du moteur: 4 cylindres en ligne,

arbre à came en tête, refroidissement à air. L'accélération, la maniabilité, la tenue de route. L'efficacité remarquable des freins à disques. L'économie à l'entretien: 7 à 9 litres aux 100 km; service à prix fixe tous les 7500 km!

**NSU 1000 TT Fr. 7750.-**

N.S.U. 4 Fr. 5550.-  
N.S.U. coupé Fr. 6950.-  
N.S.U. 1000 S Fr. 6750.-  
N.S.U. type 110 Fr. 7380.-

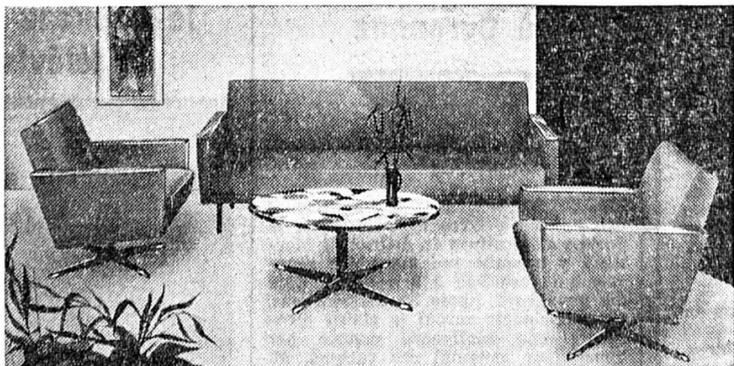
Tous les modèles avec refroidissement à air, 4 vitesses toutes synchronisées:

N.S.U. Spider moteur N.S.U. - Wankel, hard-top compris: Fr. 10950.-  
Tous ces modèles sont livrables immédiatement.

VALAIS  
Sion: A. Frass, garage des deux Collines 027/21491  
Sierre: Garage Edes SA, Route de Sion - 027/5 08 24

Vionnaz: G. Richo - 025/34160  
Saxon: R. Diserens, Garage du Casino 026/62252

Un coin sympathique  
Une qualité reconnue  
Un prix choc...



Magnifique ensemble moderne avec double-couch et 2 fauteuils, recouvert d'un tissu de première qualité

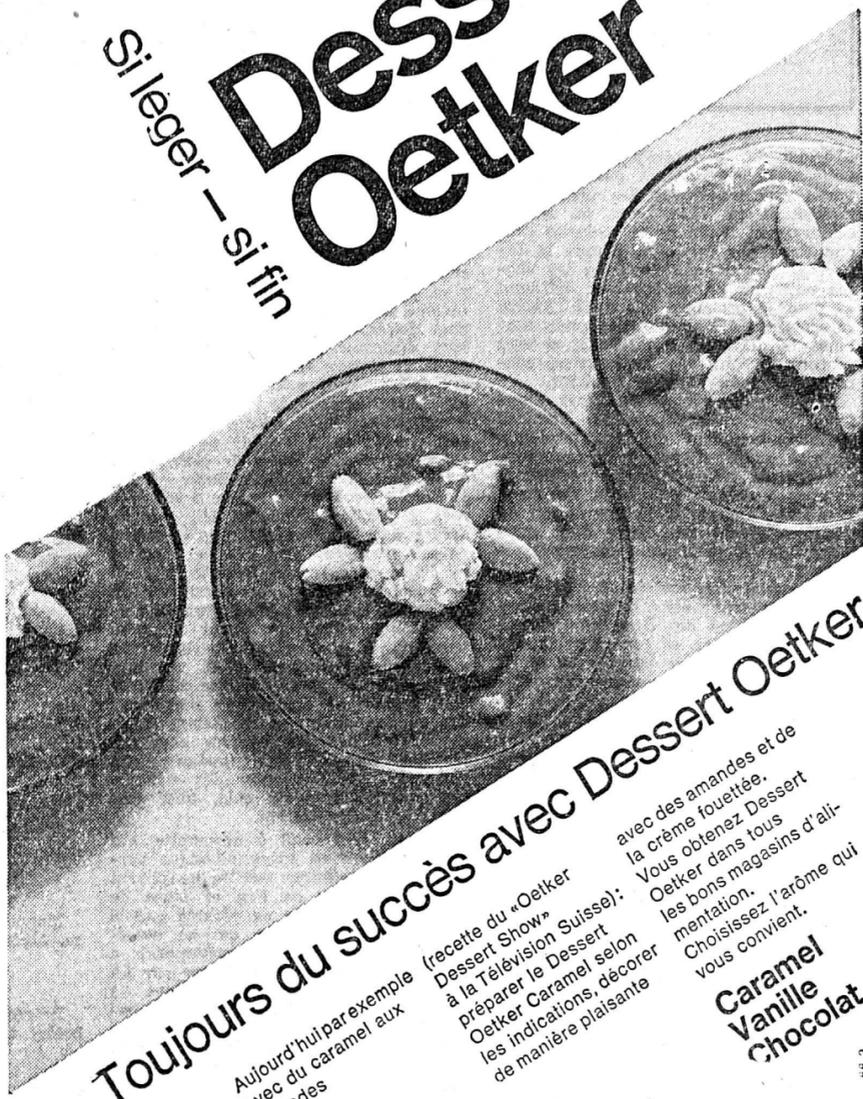
Les 3 pièces **1290.-**



**SION** 50, place du Midi  
Tél. 2 55 43

Grandes facilités de paiement - Livraison franco - Echange

Si léger - si fin  
**Dessert  
Oetker**



Toujours du succès avec Dessert Oetker

Aujourd'hui par exemple avec du caramel aux amandes (recette du «Oetker Dessert Show» à la Télévision Suisse): préparer le Dessert Oetker Caramel selon les indications, décorer de manière plaisante avec des amandes et de la crème fouettée. Vous obtenez Dessert Oetker dans tous les bons magasins d'alimentation. Choisissez l'arôme qui vous convient.

**Caramel  
Vanille  
Chocolat**

Grande vente  
de meubles d'occasion  
à des prix sensationnels  
et imbattables.

Tout le monde en parle...  
Voyez nos prix  
sans pareils!

- |  |          |
|--|----------|
| 70 tables toutes dimensions depuis   | Fr. 25.- |
| 50 chaises, depuis   | 6.-      |
| 10 armoires, depuis  | 65.-     |
| 15 commodes, depuis  | 65.-     |
| 25 tables de chevet, depuis  | 20.-     |
| 35 lits complets avec bonne literie, depuis  | 100.-    |
| 15 grands lits, depuis   | 250.-    |
| 20 divans, avec matelas, depuis  | 60.-     |
| 10 chambres à coucher d'occasion, bas prix.  |          |
| Salles à manger, bas prix.   |          |
| Dressoirs de salle à manger d'occasion.  |          |
| Meubles combinés d'occasion et salons d'occasion. Tapis d'occasion et divers meubles d'occasion seuls. |          |
| Miroirs: Fr. 22.-.   |          |

Choix grandiose  
en tout genre de meubles...  
En neufs  
nos prix réclames

Divans avec matelas à ressorts garantis, complets, dep. Fr. 145.-  
Armoires, depuis Fr. 130.-  
Salons, 3 pièces, dep. Fr. 185.-  
Tables de cuisine, formica, pieds tubes chromés Fr. 89.-  
Lits pliables avec matelas, s'ouvre ou se ferme en une minute. Prend peu de place, sur roulettes.

Se déplace facilement Fr. 235.-  
SALLES A MANGER  
CHAMBRES A COUCHER  
modernes, classiques et de style  
SALONS MODERNES  
anglais, style

PRIX à la portée de toutes les bourses.

Facilités - Echanges

A la bonne adresse à SION  
Centrale des occasions  
du Valais

Tél. (027) 2 14 16, place de Foire, au fond de la place du Midi, maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne, ou entrée par la rue du Scex, 9 (ancienne rue des Bains, après la station de benzine à gauche).

P 171 S

**HOLDER fait mieux!**

Son  
MOTOCULTEUR  
universel



vous permet d'effectuer pratiquement tous les travaux.

Moteur essence 5 CV « Sachs ». Boite à 7 vitesses.

Prospectus et démonstrations à la

Fédération Valaisanne  
des Producteurs de Lait - Sion

Département Machines agricoles. Tél. (027) 2 14 44.

P 238 S

**NIVAFLEX S.A.**

Fabriques de lames et de fils en alliages spéciaux désire engager

**AIDE-MECANICIEN  
OUVRIERS**

consciencieux pour être formés sur parties importantes de la fabrication de lames de ressorts d'horlogerie.

Places stables et bien rétribuées, assurances sociales, semaine de 5 jours.

Chambre ou logement à disposition.

Faire offre ou se présenter à Nivaflex S. A., rue de la Serre 7, 2610 St-Imier - Tél. (039) 4 24 94

P 3399 J

# échos du valais

## SION ET LE CENTRE

Un futur pasteur, objecteur de conscience  
devant le Tribunal militaire Div. 2

# Par conviction religieuse ou dans le but d'une démonstration?

SION — Hier, chose assez rare notre cité a vu siéger trois tribunaux militaires. Le Tr. Div. 10 A siégeait à la Majorie, le Tr. Div. 1 à la salle des « Pas Perdus » du Casino et le Tr. Div. 2 à la salle du Tribunal cantonal. Comme le Tr. Div. 2 avait entre autre à juger un étudiant en théologie, objecteur de conscience, et que de nombreux sympathisants, ou défenseurs du futur pasteur, voulaient suivre les débats, j'ai suivi ce cas.

### COMPOSITION DU TRIBUNAL

Le Tribunal était ainsi composé :  
**Grand juge :** colonel Lenoir William, Versoix.

**Juges :** colonel Brahier Maurice, Moutier; cap. Martenet Paul-Eddy, Neuchâtel; cap. de Gunten Roger, Puidoux; cpl Buensod Jean-Paul, Genève; app. Brandt André, La Chaux-de-Fonds; fus. Müller Alfred, Bienne.

**Auditeur :** major Houriet Bertrand, Neuchâtel.

**Greffier :** plt Jatton Michel, Lausanne.

**Défenseur d'office :** Lt Carrard François, Lausanne.

**Audancier :** M. Rubin Ernest, Vevey.

Comme trois tribunaux siégeaient à la même heure, dans différents locaux, de nombreuses personnes, mal orientées, ont suivi les débats de causes qui ne les intéressaient pas spécialement.

### UN PROBLEME D'ACTUALITE UN PROBLEME QUI ATTEND UNE SOLUTION

Le problème des objecteurs de conscience n'est pas nouveau, et n'est pas propre à notre pays. Cependant l'on remarque que ces objecteurs de conscience deviennent toujours plus nombreux. Une certaine propagande est menée régulièrement. Celui qui, par sincère conviction, ne tient pas à faire du service militaire, devrait être affecté à des tâches civiles. Mais la solution n'est pas aussi facile que l'on préconise.

Les autorités sont conscientes et elles étudient le problème car il faudra trouver une solution.

### UN FUTUR PASTEUR DE L'EGLISE REFORMEE DE FRANCE QUI VEUT RENDRE LE BIEN POUR LE MAL

Il s'agit de M. Michel Monod, âgé de 30 ans, domicilié à Charleville, dans les Ardennes (France) incorporé à la cp. car. I/113, et dont les parents habitent Genève.

Il a accompli son école de recrues comme carabinier. Les qualifications obtenues sont excellentes, il a eu sa proposition pour une école de sous-officiers.

Mais Monod est parti ensuite pour l'étranger sans demander un congé militaire. Le 25 mai 1963, le Tr. Div. 2 l'avait condamné à un mois d'emprisonnement ferme pour inobservation des obligations militaires et refus de servir.

Hier, le car. Monod comparait, comme récidiviste, pour n'avoir pas accompli ses obligations militaires de 1963, 1964 et 1965.

### UN PENIBLE DIALOGUE

Je m'explique. Le Trib. militaire doit juger des manquements graves. Les faits sont là. M. Monod est catégorique : « Je suis parti à l'étranger pour ne pas faire de service militaire. La paix, précise-t-il, doit être construite d'une façon positive et non destructive.

### LE GRAND JUGE A PRECISE QUELQUES QUESTIONS

— Persistez-vous à refuser de servir ?

— Oui !

— Pourquoi voulez-vous opposer le service militaire ou service civil ? Il n'y a pas d'opposition.

— Mais il y a une évolution que l'on ne veut pas admettre !

— Vous faite en somme une démonstration dans l'intention d'activer l'introduction d'un service chrétien ?

— Oui, comme bon chrétien je tiens à promouvoir un service civil et trouver des solutions aux problèmes qui menacent la paix.

— Si vous étiez consacré pasteur, demanderiez-vous d'être mis au service des dispositions de l'art. 13 de l'OM ?



M. Michel Monod, à la sortie de la séance, explique à une connaissance, la décision prise.

### UN ACTIF DU MOUVEMENT CIVIL INTERNATIONAL !

M. Michel Monod a travaillé une année comme instituteur dans un petit village d'Algérie. Il a été en Israël, en Russie, et maintenant en France, il est un actif du mouvement civil international.

Ses convictions se concrétisent par des faits qui lui font honneur. Monod a écrit à son commandant d'unité qu'il ne ferait pas le CR. Plus de service militaire, c'est décidé et il tient à sa décision...

### PARTIE FACILE POUR L'AUDITEUR

Le major Houriet Bertrand, avait la tâche facile, les inobservations des prescriptions de service et le refus de servir, existent et elles sont confirmées par l'accusé lui-même.

Comme Monod est une récidiviste, le sursis est exclu légalement. L'auditeur demande une peine de 3 mois d'emprisonnement sous régime ordinaire.

### LES « DEUX MONOD » PRESENTES PAR LE DEFENSEUR

Le Lt François Carrard, de Lausanne, a mis en parallèle deux Monod :

— celui qui est devant le Tribunal militaire, très inquiet, tendu, qui s'explique maladroitement,

— celui qu'il a rencontré lors de l'instruction, détendu, calme, pas passionné du tout, mais guidé seulement par un conflit de conscience et des inspirations religieuses.

Monod en définitive veut participer activement à la construction de la paix par un service, plus que faire une démonstration.

Le Lt Carrard sollicite pour son client une peine de deux mois d'emprisonnement sous forme d'arrêts répressifs.

### JUGEMENT SEVERE

Le Trib. de Div. 2 a reconnu Michel Monod coupable d'inobservation des obligations militaires et de refus de servir et le condamne à 4 mois d'emprisonnement et aux frais de la cause.

Etant donné que l'accusé s'est présenté lui-même devant le Tribunal, il n'est pas ordonné l'arrestation immédiate.

### CONFERENCE DE PRESSE

A l'issue de la séance du Tribunal militaire de Div. 2, une conférence de presse s'est tenue dans une salle du Foyer pour Tous. Le vicaire Clovis Lugon de la paroisse de la cathédrale, a présidé cette conférence. Une vingtaine

de personnes y participaient, dont deux pasteurs et deux journalistes.

On a essayé de justifier l'attitude de Michel Monod, on a essayé de trouver le jugement du Trib. Div. 2 sévère. On a émis des propositions. Le problème existe. Il faudra trouver une solution.

Michel Monod va subir 4 mois de prison. Cela paraît sévère. Mais si au départ il avait demandé un congé, il n'aurait pas été convoqué devant le Trib. mil. Ses convictions religieuses doivent être respectées, c'est un fait. Mais M. Monod doit aussi respecter les obligations.

— gé —

## ARBORICULTURE

### TORDEUSE DE LA PELURE (Capua reticulana)

Les petites chenilles de la génération d'été sont visibles maintenant aux extrémités des jeunes pousses et à l'endroit où deux fruits ou une feuille et un fruit se touchent. Cette tordeuse s'attaque spécialement aux poiriers, sur lesquelles elle ronge superficiellement la pelure.

Les cultures habituellement attaquées seront contrôlées et, le cas échéant, traitées avec :

- un ester-phosphorique (No 23 a, 23b, 22b),
- ou mévinphos (No 26),
- ou sevin (No 31), ne pas utiliser ce produit dans les prés-vergers.

### PUCERONS - PSYLLES

Surveiller les cultures de poiriers et pommiers et, si nécessaire intervenir avec l'un des produits suivants :

- diazinon (19), parathion (17-23b), azinphos (22), diméthoate (27a), forméthion (27a), phosphamidon (27c), thiocron.

### ARAIGNEE ROUGE

Actuellement, dans certaines cultures fruitières on observe déjà des dégâts de l'araignée rouge. Contrôler les cultures, afin de s'assurer de la présence de ce dangereux parasite.

**Lutte :** un acaricide spécifique (38b) ou mieux encore : moricide ou modetan. Ces deux produits doivent être utilisés seuls. Ils sont également actifs contre l'oïdium.

Station cantonale  
pour la protection des plantes.

## Palmarès du Conservatoire cantonal

### PRIX

Conservatoire  
Méd. de mérite Cons.  
Etat du Valais  
Etat du Valais  
Commune de Sion  
Commune de Sion  
Commune de Sion  
Banque Cantonale  
Banque Cantonale  
Union Banques Suisses  
Union Banques Suisses  
Union Banques Suisses  
Société Banques Suisses  
Conservatoire  
Crédit Suisse  
Caisse d'Epargne  
UCOVA  
Caisse d'Epargne  
Caisse d'Epargne  
Commune de Sion  
Banque Commerciale  
Max Crittin  
Hallenbarter Cons.  
Hallenbarter Cons.  
Hallenbarter Cons.  
Hallenbarter Cons.  
Hallenbarter Cons.  
Cmtdt R. Clérissse  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Dr Théler  
Maison Hallenbarter  
Maison Hallenbarter  
Maison Hallenbarter  
Médaille d'argent  
Médaille d'argent  
Médaille d'argent  
Médaille d'argent  
Médaille de bronze  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Conservatoire  
Certif. direct. fanfare  
Certif. direct. fanfare  
Certif. direct. fanfare  
Certif. d'orgue  
Certif. de solfège  
Certif. de solfège  
Certif. de piano  
Certif. de piano  
Certif. perfect. chant  
Certif. perfect. chant  
Certif. perfect. chant  
Diplôme de déclamation  
Diplôme de déclamation  
Diplôme de déclamation  
Diplôme de piano

### CLASSE

Perrin (piano)  
Perrin (piano)  
Perrin (piano)  
Perrin (libre)  
Eigenheer (déclamation)  
Eigenheer (déclamation)  
Eigenheer (déclamation)  
Müller (solfège)  
Müller (solfège)  
Perrin (piano)  
Perrin (piano)  
Bréganti (orgue)  
Bréganti (orgue)  
Bréganti (orgue)  
Bréganti (orgue)  
Bréganti (orgue)  
de Meuron (violoncelle)  
Eigenheer (déclamation)  
Rochat (chant)  
Rochat (chant)  
Gafner (chant)  
Pfefferlé (violon)  
Pfefferlé (violon)  
Pfefferlé (violon)  
Fialovitsch (violon)  
Fialovitsch (violon)  
Fay (piano)  
Fay (piano)  
Fay (piano)  
Fay (piano)  
Bréganti (piano)  
Genton (fanfare)  
Eigenheer (déclamation)  
Eigenheer (déclamation)  
Eigenheer (déclamation)  
Müller (violin)  
Gafner (chant)  
Gafner (chant)  
Gafner (chant)  
Gafner (chant)  
Gafner (chant)  
Moreillon (piano)  
Brunner (guitare)  
Brunner (guitare)  
Brunner (guitare)  
Brunner (guitare)  
Brunner (guitare)  
Dariooli (piano)  
Perrin (piano)  
Perrin (piano)  
Brunner (guitare)  
de Meuron (violoncelle)  
de Meuron (violoncelle)  
Müller  
Müller  
Fay (orgue)  
Bréganti (orgue)  
Genton  
Genton  
Genton  
Bréganti  
Müller  
Müller  
Perrin  
Rochat  
Gafner  
Rochat  
Eigenheer  
Eigenheer  
Eigenheer  
Perrin

### ELEVE

F. Haenni-Amherdt  
K. Tschaeppler  
M.-J. Bohnet  
L. Zufferey  
A.-M. Schacher  
A.-M. Fragnière  
M. Allet  
A.-L. Gschwend  
M. Hallenbarter  
K. Tschaeppler  
M. Hallenbarter  
E. Delaloye  
G. Pralong  
U. Eyzholzer  
P. Bagnoud  
E. Thurru  
S. Varga  
D. Salamin  
C. Savioz  
C. Gobelet  
G. Wys  
B. Aymon  
M. Reichenberger  
I. Maye  
J.-F. Ravanne  
R. Gruber  
A.-M. Hutter  
A.-L. Gschwend  
M.-C. Clerc  
D. Chaperon  
M.-M. Sauthier  
C. Savioz  
C. Delaloye  
C. Huber  
G. Betrisey  
N. Vergères  
M. Bagnoud  
M.-J. Lovvey  
C. Fumeaux  
M.-F. Perraudin  
M. Pitteloud  
C. de Torrenté  
M. Hallenbarter  
C. Müller  
M.-T. Pfammatter  
X. Pfammatter  
D. Claret  
M.-F. Pitteloud  
U. Fibischer  
L. Morand  
S. Morand  
M. Arlettaz  
G. Arlettaz  
X. Amherdt  
Sr Marie Pierre  
G. Barras  
G. Exquis  
G. Wider  
U. Sprenger  
F. Deléglise  
E. Fux  
D. Faoro  
C. Moret  
I. Long  
C. Fumeaux  
L. Udry  
C. Theytaz  
G. Pralong  
A.-L. Gschwend  
M. Hallenbarter  
K. Tschaeppler  
M. Hallenbarter  
L. Roggen  
L. Sabatier  
P.-A. Gschwend  
R. Gay  
B. Ol'Sommer  
A.-N. Reuse  
M.-H. Imesch

### PROGRAMME MUSICAL ET LITTERAIRE

1. G. Pralong (orgue)
2. M. Hallenbarter (piano)
3. K. Tschaeppler (piano)
4. A.-N. Reuse (déclam.)
5. B. Ol'Sommer (déclam.)
6. R. Gay (déclam.)
7. L. Sabatier (chant)
8. L. Roggen (chant)
9. P.-A. Gschwend (chant)
10. M.-H. Imesch (piano)

Toccata  
Sonate pathétique 1er mv't  
Extrait Novelette No 8  
La déplorable habitude  
La Fauvette célèbre (fable)  
Le Pélican (poème)  
Récitatif et air (vèpres siciliennes)  
Aufenthalt  
Air de Don Juan  
a) Etude en la b  
b) Reflets dans l'eau

Pachelbel  
Beethoven  
Schumann  
Fran-Nohain  
J. Anouilh  
A. de Musset  
G. Verdi  
Fr. Schubert  
W.-A. Mozart  
F. Chopin  
Debussy

## Décisions du Conseil d'Etat

### NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé :  
— M. Edouard Mayoraz, agent de la Caisse de compensation pour la commune d'Hérens  
— M. Jean Favre, ingénieur à Chippis, provisoirement maître au centre professionnel  
— Mlle Viviane Voirol, provisoirement psychologue au service médico-pédagogique de l'hôpital de Malévoz  
— M. Ernest Walker, Sierre, adjoint au chef de service du département des Travaux publics  
— M. Edmond Leiggener, Viège, concierge et gérant du Foyer à l'école professionnelle de Viège  
— M. le cap. Hyacinthe Parchet, Vouvy, chef de section militaire de Vouvy, comprenant les communes de Vouvy et Vionnaz.

### AUTORISATIONS

Le Conseil d'Etat a autorisé :  
— Mlle Frieda Zwhalen à pratiquer en temps que sage-femme sur le territoire du canton  
— le consortium de chemins d'accès Goben-Bergji (commune de Grächen) à adjuger les travaux de génie civil  
— la bourgeoisie de Bovernier à adjuger les travaux du chemin fores-

tier du Bartet et a accordé une subvention cantonale

— la commune d'Erschmatt, de Gampel et Bratsch à adjuger les travaux de construction du chemin forestier Erschmatt-Engersch Jeizinen, à Aegerten IV et a accordé une subvention cantonale  
— M. Bernard Lugon, Finhaut, à pratiquer en temps que médecin-dentiste sur le territoire du canton  
— Mlle Danielle Bonvin, Ayent, à pratiquer en temps qu'esthéticienne sur le territoire du canton.

### DEMISSION

Le Conseil d'Etat a accepté la démission de Mlle Liliane Papilloud, sténodactylo au service cantonal des contributions et a nommé Mlle Joëlle Zufferey, de Chalais, en remplacement.

### SUBVENTIONS

Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice d'une subvention :  
— la commune d'Orsières pour la rénovation du réseau électrique de Commeires et des Arlaches  
— le projet de chemin forestier Tourtemagne-Eischoll I  
— les travaux de construction de chemins à Chèvres et Thur, commune d'Iséables.

# échos du valais

## Hier à 3 h. 50 et 12 h. 30, nouveaux assauts contre les parois menaçantes de la carrière Tissière

ST-LEONARD — Hier matin, à 3 h 50, nous avons assisté à un nouveau minage très important de la partie Est de la carrière Tissière, entre St-Léonard et la gare de Granges, carrière qui a beaucoup fait parler d'elle ce printemps pour avoir coupé la route cantonale et la ligne CFF du Simplon.

Sous la haute surveillance du Département des travaux publics, les spécialistes de Gamsen ont essayé de mettre fin à la menace latente constituée par une grosse verrue accro-

chée encore au flanc de la falaise. Il s'agit en définitive de purger la montagne pour mettre à nu de grandes dalles superposées qui, elles, pourront subsister sans plus constituer de danger. La tâche est réellement difficile car le magma de terre glaise, de schiste, de calcaire et de quartz (anciens dépôts glaciaires) est sillonné de crevasses et de fissures ne constituant pas une résistance suffisante à la déflagration d'explosifs, même très puissants.

Après avoir foré des trous de 18 et 20 mètres de profondeur, les spécialistes y bourrèrent près de 450 kg de gamsite.

A 3 h 45, ce fut le bouclage de la route cantonale, assuré par la gendarmerie sous les ordres du sgt Rouiller, et la suppression du courant à haute-tension sur la ligne de chemin de fer, surveillée, elle, par des employés CFF. On entendit alors retentir les trois coups de trompette caractéristiques dans l'aube à peine naissante. Puis ce fut immédiatement l'explosion qui ébranla toute la carrière et le voisinage. Une importante masse de roche et de terre s'écroula, soulevant une espèce de champignon de poussière qui recouvrit bientôt toute la plaine. Lorsqu'on commença à distinguer quel-

La circulation rétablie à nouveau sur la moitié Sud de la route cantonale a été derechef coupée, hier soir à 20 h 30, pour les véhicules légers qui sont déviés par la route de Grône. Jusqu'à cette après-midi, seuls les poids lourds pourront passer par la route cantonale, toujours sous surveillance, bien entendu.

On pense également que l'eau de pluie et d'arrosage dirigée là fera s'ébouler une partie de ce magma rocheux, qui a été, de toute façon, ébranlé par ces explosions.

Autant les responsables du Département des travaux publics que les usagers de la route et de la ligne du Simplon souhaitent un rapide point final aux multiples ennuis causés par cette dangereuse falaise.

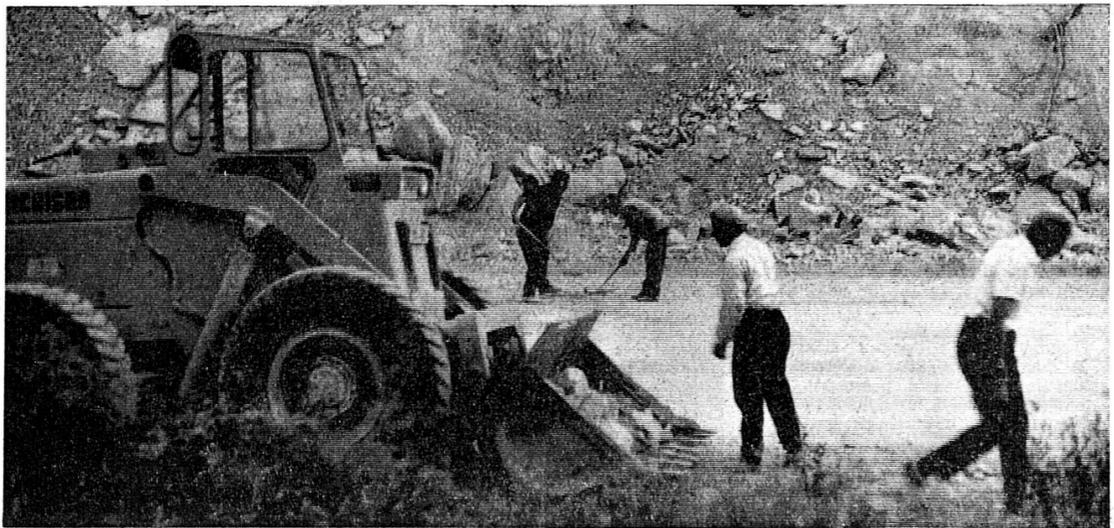


A 4 h 10, la falaise « bougeait » encore.

TEXTE ET PHOTOS « NR »



Il est 3 h 55 — Film et objectif sensibles nous permettent, 5 minutes après l'explosion et dans l'aube à peine naissante, de cliquer l'ampleur de l'éboulement suscité.

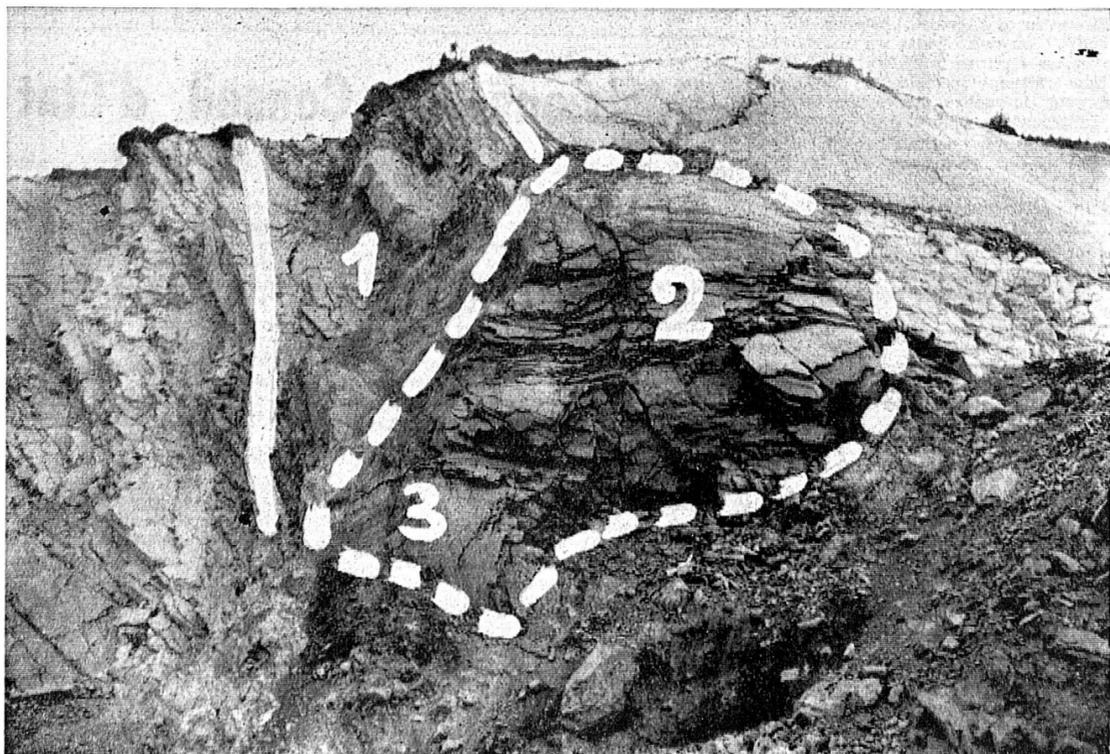


Grâce à un trax et à un groupe d'ouvriers, à 4 h 30, la double circulation routière et ferroviaire était rétablie. Elle sera, par la suite, à nouveau fermée et le restera jusqu'à cette après-midi.

que chose du côté de la falaise, on s'aperçut qu'une partie seulement de cette verrue rocheuse avait disparu. Le côté Est subsistait toujours. Mais, durant de longues minutes encore, des fragments de paroi s'éboulaient. On espéra même finalement que tout allait descendre.

Ce ne fut pas le cas. Et aussitôt après avoir débarrassé la route cantonale et les voies jonchées de blocs de rocher, les responsables de l'opération décidèrent de se remettre au travail, tout en rétablissant la circulation routière et ferroviaire, sous un contrôle permanent.

On s'attaqua alors à une sorte de gros éperon rocheux, semblant soutenir les restes de la fameuse verrue. On y logea 150 kg de rhonite cette fois. La nouvelle explosion eut lieu à 12 h 30 et son résultat ne fut, encore, que partiellement satisfaisant.



La situation à 4 h 20 du matin — 1 La partie Ouest de la verrue éboulée après l'explosion des 450 kg de gamsite. 2 Le solde entièrement fissuré et toujours menaçant. 3 Le bouchon de roche plus compacte qui semble retenir encore la masse 2 et qui fut, à son tour, miné à 12 h 30, sans obtenir un succès complet.

### Concours national et international de composition musicale des jeunes musicales de Suisse

La Fédération internationale des jeunes musicales, en étroite collaboration avec les Associations nationales JM, organise un « Concours de composition musicale » qui se déroulera en trois étapes : 1) un concours national, organisé par chaque pays de la FIJM (dont la Suisse) ; 2) une demi-finale internationale ; 3) une finale internationale, qui aura lieu à Montréal dans le cadre de l'Exposition Universelle de 1967.

Les Jeunes musicales de Suisse viennent donc de faire paraître le règlement de ce concours qui porte sur un ouvrage de musique de chambre d'une durée de 10 à 20 minutes, requérant un maximum de cinq interprètes ; le choix des instruments est libre, mais le chant est exclu.

Le concours est ouvert jusqu'au 31 décembre 1966 ; il est rigoureusement anonyme. Peuvent y participer tous les compositeurs suisses n'ayant pas dépassé l'âge maximum de 40 ans au 30 juin 1966 (donc nés après le 30 juin 1926).

Le premier prix est de Fr 2.500 (Prix Hugo de Senger) et le deuxième prix de Fr 1.500 (Prix Maurice Sandoz). En outre, l'œuvre ayant obtenu le premier prix représentera la Suisse au Concours international de composition de la Fédération internationale des jeunes musicales, qui se tiendra à Montréal en août 1967. 10.800 dollars et 500 auditions dans le monde récompenseront les 5 meilleurs ouvrages présentés.

Le jury du Concours national des JMS est composé de MM. Pierre Colombo, chef d'orchestre (Genève), Hermann Leeb, luthiste (Zurich), André-François Marescotti, compositeur (Genève), Constantin Regamey, compositeur, président de l'AMS (Lausanne), Armin Schibler, compositeur (Zurich), Carlo-Florindo Semini, compositeur (Lugano). Le jury du Concours international est composé de MM. Elliott Carter (New-York), Gottfried von Einem (Salzbourg), Lopès Graça (Lisbonne), Milko Kelemen (Zagreb), Witold Lutoslawski (Varsovie), Olivier Messiaen (Paris), Jean Papineau-Couture (Montréal).

Rappelons que ce concours est placé sous le haut patronage de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision et que dans son Comité d'honneur — présidé par Monsieur le Conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, chef du département de l'Intérieur — figurent les noms de : MM. Ernest Ansermet, directeur-fondateur de l'OSR, René Dövez, président d'honneur et fondateur des JMS, Marcel Bezencon, directeur général de la SSR, de tous les Conseillers d'Etat, chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, de tous les directeurs et chefs des services musicaux de la Radio suisse et de tous les Directeurs des Conservatoires suisses.

Renseignements et règlements du concours peuvent être obtenus auprès de la Direction générale des Jeunes musicales de Suisse, 66, bd. Carl Vogt, 1211 Genève 8, téléphone (021) 25 66 50.

### Qui remportera le rallye auto-ski du glacier du Rhône ?

C'est donc samedi et dimanche prochains que se déroulera à Ulrichen le 7e rallye auto-ski du glacier du Rhône organisé par l'Automobile club de Suisse, section Valais.

Le comité d'organisation a mis tout en œuvre afin de faire de ce rallye une réussite. C'est ainsi que M. Simon Derivaz a été chargé de piqueter un parcours très rapide et coulant, dans la région d'Ulrichen, pour le slalom qui se déroulera le samedi 25. Rappelons que le dimanche verra le slalom géant pour skieurs se dérouler

dans la magnifique région de Gratschluchtletscher. A ce jour, plus de 150 concurrents se sont déjà inscrits et parmi eux nous relevons les noms de A. Rombaldi, lequel se déplacera avec sa monoplace, R. Rey en formule V, Praz en formule V, Fellay en formule 2, M. Rudaz sur Alfa et Bosi sur Mustang. Les organisateurs attendent également la venue d'autres concurrents de valeur en provenance des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et du Jura, ce qui laisse bien augurer de ce 7e Rallye du glacier du Rhône.

# échos du valais

## Les troupes genevoises sous le signe des 13 étoiles

### Solennelle reddition des drapeaux



Les 4 drapeaux passent devant le colonel Huttin.

SION — Le Rgt Inf. 3, composé des Bat. Inf. 3, 10, 13, 113, sous les ordres du col. Albert Huttin, a procédé hier à la cérémonie de la reddition des drapeaux sur la place au sud de la paroisse.

La fanfare du Rgt Inf. 3 sous les ordres du sgt. Jacques Duhamel, était présente. Nous avons relevé la présence de MM. Wolfgang Lorétan, chef du Département des finances, Norbert Roten, chancelier d'Etat, Emile Imesch, président de la Municipalité, Gabriel Constantin, Cdt. du Rgt Inf. Mont. 6, Pierre Moren, député et Cdt du Bat. fus. mont. 11.

#### UN VIBRANT HOMMAGE AU VALAIS

Le col. Huttin s'est adressé à ses hommes. Il a rendu un vibrant hommage au Valais, à sa population, très accueillante. Il a relevé les beautés de notre région et le plaisir, la satisfaction rencontrés partout. Le Valaisan a vraiment ouvert ses bras pour recevoir dignement les troupes genevoises.

Il a remercié la population pour le chaleureux accueil. Ce CR a permis de se rendre compte des beautés, de la rudesse du canton et de passer des journées enrichissantes sur les hauteurs.

#### UNE PETITE RECEPTION

Après la traditionnelle cérémonie de remise des étendards, les officiers supérieurs et les invités se sont retrouvés au carnotzet de l'Etat pour partager le verre de l'amitié.

#### UNE TROUPE DISCIPLINEE

Si de son côté la troupe a rencontré un accueil des plus favorables, il faut relever que la population a été étonnée de sa discipline et de son comportement. Ces constatations font plaisir et c'est ainsi que l'on comprend, que l'on voit « notre armée ». Bravo, amis genevois et bonne rentrée dans vos foyers. —gé—

## La convention entre le corps médical et les caisses-maladies est signée



De g. à d., le Dr Brantschen, le Dr Closuit, MM. Antonioli, Salamolard, Gaillard et derrière, M. Loniat.

SION — Depuis une bonne année et demie, des contacts, des discussions, des réunions se sont succédés entre le corps médical et des représentants des caisses-maladies du canton. L'entrée en vigueur de la « LAMA » a posé de nombreux problèmes qu'il a fallu étudier et adapter afin qu'ils donnent satisfaction aux deux parties.

Hier, une convention a été définitivement signée. Pour donner un caracté-

rière historique à cette signature, les représentants du corps médical et des caisses-maladies ont signé le précieux document à la salle Supersaxo. Le Dr Closuit et M. Antonioli ont pris la parole pour dire leur satisfaction, leur joie de pouvoir signer cette convention. Le précieux document a été remis ensuite à M. Bender, chef du Département de Justice et Police.

— gé —

## Les examens sont terminés

SION — Les examens de maturité sont terminés. Voici les listes des heureux « maturistes ». Nous les félicitons en leur souhaitant beaucoup de plaisir et de succès dans la continuation de leurs études.

#### MATURITE CLASSIQUE TYPE A

Berthouzoz Charly, Bonvin Pierre-Michel, Carron Edmond, Coudray Jean-Daniel, Gattlen Jean-Michel, Gillioz Barthélémy, Hiroz Charles-Albert, Luyet Marcel, Mabillard Ma, Pitteloud Joseph, Salamin Maurice, Salamolard Jean-Marc, Vuignier Jean-Pierre, Zufferey Gabriel.

#### MATURITE CLASSIQUE TYPE B

Antonin Pierre-Antoine, De Balthasar Jean-Pierre, Boll Pierre-André, Calpini Jacques, De Coquatrix Jean-Pierre, Deslarzes Raphaël, Dufour Pierre-Marie, Fauth Jacques-Antoine, Favre Dominique, Favre Pierre, Fournier Jean-Claude, Gaillard Michel, Gianada Pierre-André, Gobelet Pierre-Antoine, De Kalbermatten Christian, Nanchen Gabriel, Pont Luc, Perraudin Michel, De Preux Bruno, Putallaz Pierre-Alain, Pfefferli Jean-Pierre, De Riedmatten Hildebrand, Tichelli Marc-Antoine, De Wolf Louis-Antoine.

#### MATURITE SCIENTIFIQUE

Bideborst Jean, Bisang Martin, Breganti Michel, Bregy German, Caillet-Bois Francis, Debons Jean-Paul, Delacoste Claude, Dirren Roger, Giroud Paul-André, Hermann André, Lanuz Jean-Pierre, Pernet Charles, Sierro Jean-Marc, Steffen Pierre-Alain.

#### MATURITE COMMERCIALE

Antille René-Pierre, Bagnoud Joseph, Barras Jean-Marc, Darioly Jacques, Duc Roland, Glassey Jacques, Giroud Pierre-Marie, Lambiel Daniel, Landry Maurice, Martinal Raymond, Métrailler Jean, Pralong Paul, Putallaz Michel, Roduit Bernard, Roduit Roger, Rossier Roger, Saegesser François, Sierro François, Thurru Bruno, Zuber Nicolas, Zufferey Charles-Henri.

#### DIPLOME COMMERCIAL

Bagnoud Georges, Charvet Roger, Courtine Arsène, Constantin Jean-Luc, Déleze Hubert, Fardel Pierre-André, Favre Reynald, Fragnière Henri-Bernard, Moreillon Pierre-Antoine, Praz Jean-Daniel, Praz Simon, Reuse Georges, Robert-Tissot André, May.

#### Ecole des Roches : clôture 1966

SIERRE — Les élèves de l'école des Roches et du pensionnat Prés Fleuris à Bluche, ont donné hier soir à la maison des Jeunes à Sierre une représentation musicale et théâtrale. Cette soirée était la première manifestation de la clôture de l'année scolaire 1965-1966. Les directeurs, professeurs et quelques parents d'élèves ont assisté à la représentation.

Les manifestations de la clôture se poursuivront aujourd'hui encore. Des exercices de gymnastique et sportifs auront lieu cet après-midi dès 15 heures aux Roches-Bluche. A 18 h 30, les directeurs procéderont à la distribution des prix de la classe 1966 à laquelle suivra une visite de l'école et de l'exposition des travaux d'élèves. Une réception marquera la clôture des festivités.

#### TRIBUNE LIBRE

### Plus de place pour la production nationale

On nous prie d'insérer cette

### Lettre ouverte à Monsieur Schaffner

Monsieur le Conseiller fédéral,

Lors de votre passage en Valais à l'occasion du 150ème anniversaire de notre attachement à la Confédération, vous avez apprécié nos bonnes fraises valaisannes.

Nous avons eu l'honneur de vous informer que si nos producteurs continuent à être maltraités comme ils le sont actuellement, la fraise valaisanne ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Aux deux-cinquièmes de la récolte, le prix à la production a déjà subi trois baisses par rapport aux prix de l'année dernière. Ce triste résultat est la conséquence des importations exagérées que votre politique appelle, en même temps que du peu de respect que nos CFF ont pour ces baies délicates chargées sur des wagons détériorant leur qualité.

La situation est telle que nous demandons une réponse claire à la question suivante:

— Devons-nous donner comme mot d'ordre d'abandonner la production de fraises ou promettons-vous de mieux considérer désormais ceux qui peinent tant à la produire?

150 ans après notre assujettissement aux intérêts fédéraux, pouvons-nous compter sur une réponse non équivoque?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre profonde inquiétude.

pour

l'Union des Producteurs Valaisans  
François Neury, Saxon



M. le Conseiller d'Etat Wolfgang Lorétan a représenté le gouvernement à la cérémonie de reddition des drapeaux.

#### SAINT-PIERRE-DE-CLAGES

Samedi 25, mardi 28  
et mercredi 29 juin

#### GRANDE KERMESE

de la Saint-Pierre  
organisée par la fanfare « L'Avenir » de Chamoson, avec l'orchestre « Ricardo's », 6 musiciens.

Cantine - Bar - Buffet

Cantine couverte au bord de la route cantonale.

P 33732 S

#### UNIVERSITE DE GENEVE

Semestre d'hiver 1966-1967

Délai d'admission pour les immatriculations : 30 septembre 1966.

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a pas fait l'objet d'une demande préalable.

Etudiants titulaires d'un certificat de baccalauréat ou de maturité suisse : indiquer le type de grade obtenu.

Etudiants étrangers, se renseigner au secrétariat de l'université.

Début des cours : 24 octobre 1966.

#### Gastronomie

VOTRE GOURMANDISE  
satisfaite grâce aux  
spécialités de

#### L'AUBERGE du Pas-de-Cheville

J. Métrailler.

Conthey — Tél. (027) 8 11 38

P 1207 S

# échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

## L'ère des revendications...

Elle a bien sonné. Chaque jour, les revendications prennent une tournure plus tragique. La presse écrite, la presse parlée et la télévision, dans leurs actualités, rapportent un nombre impensable de revendications.

Tous les pays connaissent cette situation. La question des salaires vient en tête. Le slogan lancé un peu partout : « Augmentation des salaires et diminution du nombre d'heures de travail. »

Mais, sans vouloir nous arrêter sur le plan international, ni même national, jetons un petit coup d'œil dans notre cité. Cette brave cité au pied des castels de Valère à Tourbillon.

Les grandes fêtes du 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération ont encore coulé beaucoup d'encre et beaucoup de salive.

L'homme de la rue revendique les compétences du gouvernement. Ces messieurs sont dépassés par les événements. Nous ferions mieux qu'eux !

Facile à dire, plus difficile à faire. Des travaux d'aménagement de nos rues ne sont pas encore terminés que l'on crie presque au scandale ! Ces travaux entraînent un peu. Pourquoi a-t-on commencé à tel endroit ? Pourquoi telle entreprise s'est vue attribuer ces travaux ?

L'on pourrait multiplier les interrogations de ce genre. Les personnes qui tiennent un poste, qui remplissent une fonction, sont les points de mire de la critique. Un simple banc est posé quelque part, immédiatement on en revendique l'emplacement. Il y a 99 autres emplacements mieux situés. C'est une manie qui se généralise de vouloir démolir, réclamer.

Le respect des personnalités s'amenuise jour après jour. Les compétences sont fortement discutées, sans discernement.

L'ère des revendications a bel et bien sonné. Il n'y a plus rien de valable, ni le salaire, ni les travaux, ni les projets.

On revendique pour revendiquer, sans se rendre compte du tort causé. Tout est à refaire, tout laisse à désirer.

Et lorsque l'on voit ces revendicateurs-nés à l'œuvre, ils ne font guère, mieux, souvent ce sont de piètres personnages.

A notre tour, revendiquons la position de tous ces revendicateurs et demandons qu'ils soient mis à l'écart, dans l'intérêt de la communauté.

— gé —

## SION et le CENTRE

### Dernière séance du Conseil général avant les vacances

Les comptes acceptés rapidement. Feux croisés de questions dans les « divers »

SION — Le temps était orageux. Cette séance du Conseil général s'est déroulée à un rythme rapide. M. Perraudin, le président, en a donné la raison. La commission de gestion en effet a accompli un énorme travail de préparation qui facilite grandement la tâche des conseillers généraux.

La petite note humoristique est venue à l'ouverture de la séance. « Pourquoi le président attend-il que le groupe majoritaire soit majoritaire pour ouvrir la séance ? »

Le quart d'heure séduisois a été respecté parce que le quorum n'était pas atteint. Le volumineux procès-verbal a été l'objet de félicitations à son auteur, Me Blatter.

#### LES COMPTES DE LA COMMUNE

Ils ont été acceptés à l'unanimité. Des explications ont été demandées en ce qui concerne la suppression d'une 3ème classe secondaire des filles et la qualité de l'enseignement à l'école de commerce des filles. M. Paul Mudry, directeur des écoles, a fourni les renseignements demandés. L'effectif de la police et celui des patrouilleurs scolaires, ont été l'objet de précieux commentaires. Le Bureau des étrangers a rempli de nombreuses tâches, c'est ce qui explique son effectif. Dès le 1er juillet prochain, la municipalité devient concessionnaire de l'entreprise de Bus séduisois. Une convention sera passée avec le concessionnaire actuel.

#### LES COMPTES DES S.I.

Un sérieux effort a été fait dans la présentation des comptes. La commission de gestion relève que l'effectif du personnel est encore en augmentation au 31.12.65. Un conseiller général demande qu'une enquête soit ouverte au sujet des bruits qui circulent sur l'usine de La Lienne.

#### COMPTES « SON ET LUMIERE » !

Les comptes bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 936,20. Le

spectacle va se poursuivre encore pendant 3 ans. La nouvelle affiche a fort belle présentation.

#### ECHANGE DE TERRAINS COMMUNE ET ETAT

A l'unanimité cet échange a été accepté.

#### RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION

Il a été tenu compte des dispositions du nouveau règlement. Les conseillers généraux suivants feront partie de cette commission : MM. Clivaz, Salamard, Biolaz, Géroudet, Joliat, Zermatten et Solioz. M. Marcel Pralong remplacera M. Biolaz dans la commission de développement.

#### FEU CROISE DE QUESTIONS DANS LES « DIVERS »

M. Papilloud s'étonne de la position prise par la municipalité dans la question de l'échange de terrain commune-Migros. Le Conseil communal a-t-il vraiment tenu compte des avantages qu'il aurait pu retirer ? Le Conseil communal a-t-il songé à l'aménagement de la place de la Planta ?

Le président Imesch répond : « Vous êtes tous abonnés aux journaux, vous avez été tenus au courant de ce qui s'est passé ! La municipalité a étudié tous les aspects du problème soit financiers, économiques et touristiques. La place de la Planta nous intéresse toujours. La commune prendra contact avec les intéressés. »

M. Inalbon insiste pour que les services compétents s'occupent immédiatement de la circulation à l'avenue de France. Il y aurait lieu de prévoir des passages pour piétons ou des feux lumineux.

M. Antonioli informe l'assemblée que la commission loisirs des jeunes pourra fournir un rapport circonstancié pour la prochaine séance. A son avis il y aurait lieu de construire une seconde piscine. Il rompt une lance en faveur du prochain festival Tibor Varga.

M. Constantin salue et félicite le comité qui s'est constitué pour organiser le festival.

M. André Luisier, président de la Cible, aimerait connaître l'opinion de la commune sur l'arrivée de l'infanterie à Sion et le départ de l'artillerie ? M. Imesch répond que la commune étudie le problème des deux armes.

M. Jordan est surpris de cette réponse. Notre territoire est petit, il ne faut plus accepter de discuter.

M. Henri Lorétan relève qu'il est exact que la Confédération a acheté passablement de terrain en vue de l'arrivée de l'infanterie.

Par suite de l'opposition d'un conseiller national et de la Société des artilleurs les discussions ont été interrompues. Si d'autres régions comme Sierre, St-Maurice s'intéressent à l'arrivée de l'infanterie, pourquoi pas Sion ? La coexistence des deux armes est possible. La commune devra exiger certaines clauses...

Et maintenant bonnes vacances, Messieurs les conseillers généraux.

— gé —

## CINÉMAS \* CINÉMAS

### SION - ARLEQUIN

Du lundi 20 juin au dimanche 26 juin  
La grande aventure de demain, avec le porte-avions « Clemenceau ».

#### Le ciel sur la tête

Un film d'aventures et d'anticipation fantastique.

Un suspense angoissant.  
Scope - couleurs

Parlé français 16 ans révolus

### SION - LUX

Du mercredi 22 au dimanche 26 juin  
Margaret Rutherford, Terry Thomas et Bernard Cribbins, dans

#### La souris sur la lune

La conquête de l'espace... dans une version du plus haut comique !

Parlé français - 16 ans révolus  
Eastmancolor

### SION - CAPITOLE

Du mercredi 22 au dimanche 26 juin  
Louis de Funès, J.-P. Marielle et Yvonne Clech, dans

#### Faites sauter la banque

Un film aux gags multiples et aux rebondissements imprévus... à tout casser  
Parlé français - 16 ans révolus

### MARTIGNY - ETOILE

Jusqu'à dimanche 26 - 18 ans rév.  
Un spectacle grandiose et puissant

#### Becket

(ou l'Honneur de Dieu)

avec Richard Burton et Peter O'Toole.  
Majoration : fr. —,50 la place.

### MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 26 - 16 ans rév.  
De l'action sans aucun répit !...

#### Duel au Texas

avec Richard Harrison

### CINEMA d'ARDON

Du samedi 25 au mercredi 29 juin  
(Lundi RELACHE)

A 20 h. 45 - 16 ans révolus  
Une joyeuse détente avec Louis de Funès, Jean Marais et Mylène Demongeot dans de nouveaux exploits

#### Fantomas se déchaîne

Une somptueuse mise en scène en couleurs et cinémascope

Domenica alle ore 16.30

#### Requiem per un Pistolero

### SAXON - REX

Jusqu'à dimanche 26 - 16 ans rév.

Un spectacle fascinant

#### Marchand d'esclaves

avec Kirk Morris et Marisa Pavan

### FULLY - CINE MICHEL

Vendredi 24 - 16 ans rév.  
Des émotions fortes !!!

#### Le bourreau de Venise

avec Lex Barker et Guy Madison

### SAINT-MAURICE-BOXY

Vendredi, samedi et dimanche  
A 20 h. 30 - 16 ans révolus  
Cornel Wilde, Belinda Lee et Massimo Serato, dans

#### Constantin le Grand

Un grand film d'action et d'aventures en scope-couleurs, dans un décor grandiose.

Dimanche à 14 h. 30

#### Le crapaud masqué

### RIIDES - L'ABEILLE

Ce soir RELACHE  
Samedi et dimanche

#### Un crime dans la tête

avec Frank Sinatra et Janet Leigh

### MONTHEY - MONTHEOLOG

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans rév.

Glenn Ford, Elke Sommer, Rita Hayworth, Ricardo Montalban et Joseph Cotten, dans

#### Piège au grisbi

Un policier dramatique, impitoyable !

### MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans rév.

Claudia Cardinale, Jean Sorel et Michael Craig dans une tragédie moderne et insolite

#### Sandra

(Les étoiles de la Grande Ourse)  
de Luchino Visconti

Lion d'or à Venise 1965

### BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans rév.

Deuxième partie du grand film

#### Angélique

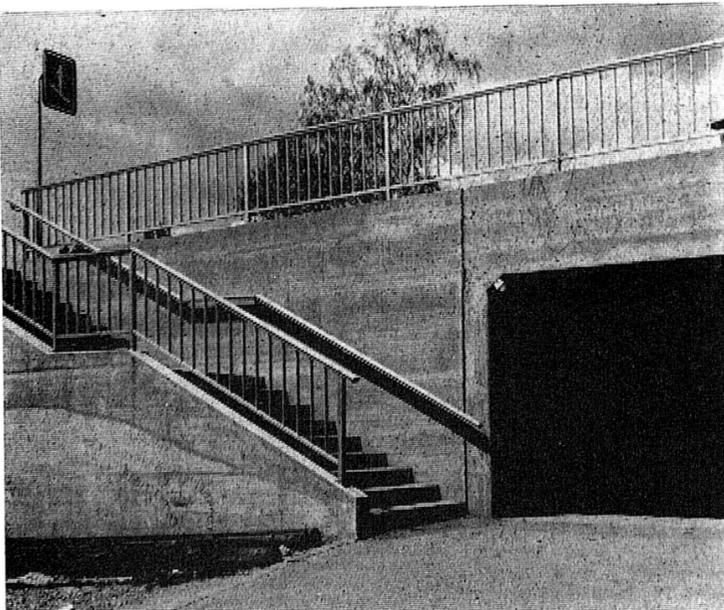
chemin de Versailles

avec Michèle Mercier et J.-L. Trintignant

— gé —

## De la Noble Contrée au Val d'Anniviers

### VIVENT LES VACANCES



SIERRE — Les écoles primaires de la ville ont fermé leurs portes mardi 21 et déjà les enfants sont partis en vacances, vacances décidées par suite de l'étouffante chaleur qui règne en plaine ces jours-ci.

La clôture a donné lieu à une manifestation sur la place des écoles au cours de laquelle furent prononcés des allocutions par M. le doyen Mayor, M. Salzmänn, président de la ville, et M. Germanier, directeur des écoles. Après quoi ce fut la dislocation générale pour les grandes vacances d'été qui se termineront en septembre prochain.

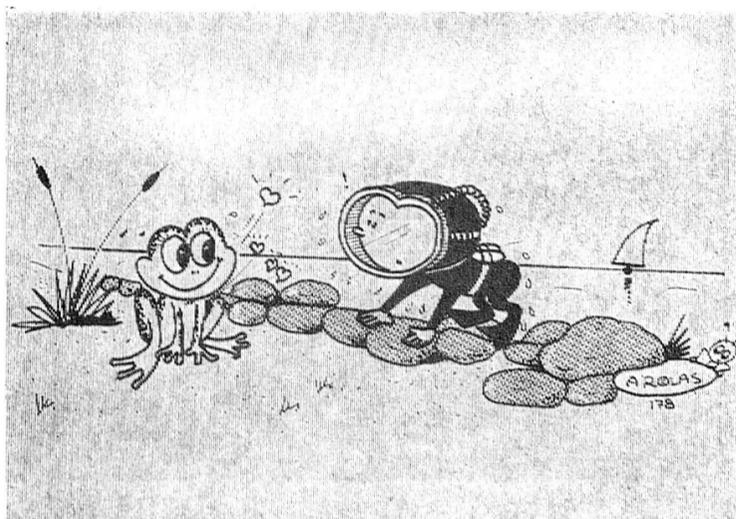
Nous profitons de cette occasion pour féliciter la commission scolaire des initiatives prises par elle au profit des élèves dans le domaine sportif. Nous avons ainsi pu apprécier les leçons de

ski qui furent données cet hiver et dernièrement les cours de natation prodigués par les mêmes professeurs au lac de Géronde. Il est à souhaiter que tous les écoliers des classes primaires étant donné notre situation privilégiée à Sierre sachent nager à la fin du cycle scolaire.

Dans le domaine de l'école également il faut féliciter notre administration communale pour les aménagements fait en ville pour la sécurité des écoliers ainsi les passages sous voies aux carrefours de l'avenue Max-Hubert à la hauteur de la Maison des jeunes.

Notre photo : une vue du passage en question avec dans la pénombre un jeune écolier qui fume clandestinement des cigarettes.

## Le coin d'humour d'Arolas



dans des enveloppes de métal, couvertes de joyaux précieux, noircies par l'encens et la fumée des cierges, souvent aussi repeintes par des mains plus ou moins habiles les icônes remplissaient leur office liturgique.

Notre siècle en a fait la découverte et il commence à comprendre qu'elles n'agissent pas seulement par leur présence silencieuse dans les églises mais qu'elles parlent leur langue propre une langue compréhensible à toute la chrétienté. La gravité supraterrrestre de ces visages sacrés la solennité du geste de bénédiction dans ces mains la discrétion du mouvement tout est proclamation silencieuse de l'Evangile. A nous de saisir l'éternelle valeur de cette bonne nouvelle.

Dans le texte et dans le choix des images l'auteur et l'éditeur se sont laissés guider par le désir de faire comprendre le langage des icônes à tous ceux qui s'intéressent à cet art. La reproduction des tableaux en couleur a été spécialement soignée, sa qualité est supérieure à bien d'autres publications de ce genre.

De nos jours, l'Occident désire mieux connaître les chrétiens orientaux. Il vaut donc la peine d'ouvrir pleinement son esprit et son cœur au MESSAGE DES ICONES

Dans toutes les librairies, Editions Saint-Paul, Fribourg (Suisse) et Paris.

# échos du valais

## Grâce au FO, on découvre Fischertal et on fait plus ample connaissance avec le BINNTAL

BRIGUE. — La direction du chemin de fer du FO nous a convié — mardi — à prendre part à un voyage d'orientation qui a amené les participants — dans un luxueux car de la compagnie — dans deux charmantes vallées latérales de celle de Conches : le Fischertal et le Binntal. Plusieurs représentants de la presse suisse et internationale ont pris part à cette promenade, organisée et commentée par M. Zehnder, directeur de l'entreprise de transport.

### ON FAIT CONNAISSANCE AVEC LA TROISIEME COMMUNE DE SUISSE

Confortablement installés dans le majestueux véhicule répondant aux exigences actuelles, les participants eurent tout d'abord le plaisir d'admirer les débuts de cette incomparable vallée de Conches avant de se diriger sur Fischertal. Petit village situé au fond de la vallée du même nom et qui — il n'y a pas bien longtemps encore — n'était relié au reste du monde que par un chemin muletier qui, de Fiesch, zigzaguait à travers la verdoyante campagne pour atteindre la minuscule commune pouvant se vanter d'être la troisième de Suisse en ce qui concerne son étendue. En effet, ses horizons sont lointains puisque ses limites s'étendent au-delà de la Jungfrau, jusqu'au Mönch, au Finsterahorn et à l'Eggishorn. C'est d'ailleurs dans cette accueillante localité que son président, M. Rudolph Volken, souhaite la bienvenue à la compagnie tout en laissant le soin à M. Zehnder de faire les présentations d'usage. L'on est agréablement surpris d'apprendre la présence de Cecil Allen, un journaliste anglais mondialement connu et grand ami du Valais puisqu'il vient régulièrement deux fois par année depuis 1909 déjà. Le colonel Ruppen, ancien officier supérieur de la garde suisse du Vatican, est également de la partie en qualité de représentant de la Société de développement de Naters. On note également la présence de la plupart des représentants du tourisme de la vallée de Conches.

### DEPART POUR LE BINNTAL

Après avoir constaté les nombreux avantages apportés par la nouvelle route carrossable dans cet endroit enchanteur qui ne tardera pas à être prisé du grand tourisme, les participants reprennent la direction de Fiesch pour atteindre le Binntal. Dans la principale localité de cette vallée, c'est au président de Binn de faire les frais de la réception. En effet, M. Gorsatt se fait un plaisir d'offrir le verre de l'amitié aux participants tout en leur adressant d'aimables paroles. Il appartient à M. Imhof, le minéralogiste du lieu universellement connu, de vanter les nombreux et magnifiques cristaux que renferme cet incomparable bijou de la vallée. Les cristaliers demeurent d'ailleurs émerveillés devant la diversité des minéraux que l'on y rencontre. On y vient de Paris, de Chicago et d'ailleurs encore pour s'approvisionner en « binnite » « sagenite » ou des 14 autres différentes pierres fournies par le sol de ces parages. Le sol est si riche en minéraux que l'on se propose même d'apporter une aide financière au développement des recherches.

### UNE HALTE SYMPATHIQUE

Sur le chemin du retour les participants firent encore une halte au village historique de Ernen, où les autorités communales leur réservèrent une surprise dans la Tellerhaus. En effet, dans cet accueillant local, l'on put faire honneur aux spécialités du pays.

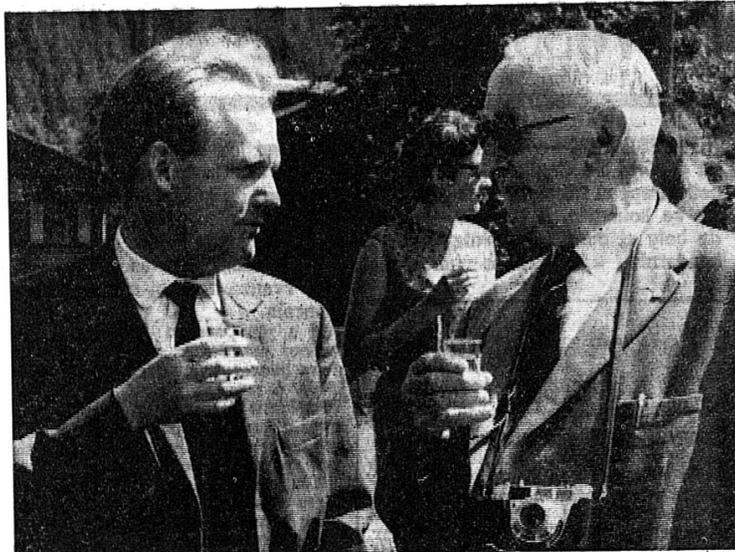
L'on reste songeur devant les incomparables beautés offertes par ces différents parages qui à l'avenir seront à la portée de chacun grâce à l'initiative de la compagnie du FO. Cette entreprise de transport y assure depuis le 1er janvier de cette année déjà une correspondance régulière et continue. Ce nouveau moyen de communication a été salué avec la joie que l'on devine par les différentes populations et a été apprécié à sa juste valeur par les participants à cette course d'orientation. Cette initiative va vers le plus bel avenir et mérite d'être soutenue.

Ludo

### Brigue - Riederalp - Glacier d'Aletsch en 40 minutes

RIEDERALP. — Telle est la possibilité qui nous est offerte actuellement par suite de la construction d'un télésiège qui conduit les touristes de Riederalp à Blausee. Ce nouveau moyen de transport sera officiellement inauguré le 29 juin prochain. A l'occasion de cette inauguration — qui marquera un point important dans le développement touristique de la région — les responsables ont prévu un programme qui permettra aux participants de se rendre compte de la rapidité avec laquelle le déplacement peut s'effectuer de la plaine jusque dans cette région enchanteuse. Cet endroit est si attirant que Winston Churchill même — qui y avait passé de nombreuses semaines de vacances — le considérait comme un véritable paradis terrestre. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par tous ceux qui ont déjà eu l'avantage de s'y rendre.

Ludo



M. Zehnder directeur du FO en compagnie du journaliste anglais Cecil Allen.



Le luxueux car du FO

## On réclame justice pour les étudiantes haut-valaisannes

BRIGUE. — Les étudiantes du Haut Pays qui fréquentent l'Institut Sainte Ursule à Brigue et qui désirent obtenir une maturité fédérale (classique ou commerciale) sont tenus de se déplacer pour la simple raison que ce titre ne peut pas être acquis dans la Métropole haut-valaisanne. D'où provient cette carence? C'est la question que l'on se pose dans certains milieux en raison des frais supplémentaires occasionnés aux parents des jeunes filles. Pourquoi, se dit-on, ces étudiantes seraient-elles plus désavantagées que celles du Bas-Valais, de Sion, Martigny, Monthey ou Saint-Maurice par exemple?

### UNE SOLUTION PROVISOIRE

Il semble que l'on aurait trouvé une solution à caractère provisoire. Certaines personnes souhaiteraient que les candidates à la maturité puissent suivre les cours du Gymnase ou de l'Ecole commerciale du collège Spiritus Sanctus, tout en étant externes. Malheureusement, cette proposition ne paraît pas rencontrer l'approbation de tout le monde. Pourtant, c'eût été pour effet d'épargner de nombreux soucis financiers aux parents des élèves et ne créerait aucun frais supplémentaire à l'Etat étant donné que ces étudiantes ne feraient que compléter certaines classes du collège où l'on ne peut vraiment pas dire qu'il y a affluence.

### ON EST DECIDE D'ALLER JUSQU'AU BOUT

Nous venons d'avoir une longue discussion avec une personnalité influente de l'endroit qui nous a déclaré avoir l'intention d'organiser une pétition à ce sujet et qu'en cas d'insuccès, on était fortement décidé de s'adresser au Tribunal fédéral même.

Nous croyons en outre savoir qu'à la prochaine session du Grand Conseil valaisan une motion sera déposée en faveur des requérants. A notre humble avis, ils ont absolument raison de revendiquer un tel droit. En espérant que justice soit rendue à ces étudiantes haut-valaisannes, souhaitons que cette affaire — qui fait grand

### Grand succès de l'orchestre de la Suisse romande

PALO ALTO. — L'orchestre de la Suisse Romande, qui doit donner dans le cadre du festival de Stanford, une dizaine de concerts, a obtenu un vif succès mercredi soir, lors du concert d'inauguration. Plus de deux mille personnes ont applaudi la formation romande, qui a interprété, sous la direction de Me Ernest Ansermet, la troisième symphonie de Honegger, les « Jeux » de Debussy et « Petrouchka », de Stravinsky.

bruit dans la capitale haut-valaisanne — se régularise enfin.

Ludo

### Premier accident sur le col du Simplon

SIMPLON-VILLAGE. — Le premier accident de la route de cette année vient d'être enregistré sur le col du Simplon. En effet, alors qu'un automobiliste hollandais montait le col au volant de sa voiture derrière laquelle se trouvait une caravane, il eut la désagréable surprise de se trouver dans un virage en face d'une voiture française qui se dirigeait vers l'Italie et qui se trouvait au milieu de la chaussée après avoir dérapé. Le choc fut violent et si l'on ne déplore heureusement pas de blessés les dégâts matériels sont importants. Le véhicule français dut être remorqué jusqu'au village italien de Varzo où les réparations nécessaires seront effectuées.

### Disparu depuis quelques jours

UNTERBACH. — Depuis dimanche dernier, on est sans nouvelle de M. Emile Bitschin, originaire de Unterbach et âgé de 68 ans. Le disparu a été vu pour la dernière fois à Rarogne lors de la fête de musique du district. Des recherches ont été entreprises depuis lundi dernier déjà sans succès. On suppose que M. Bitschin aurait pu tomber dans le canal qui longe la route cantonale tout près de Rarogne. On a ratisé ce cours d'eau grâce à l'intervention de la police et d'une vingtaine d'hommes de la localité. Les recherches continuent. Ajoutons que M. Bitschin est célibataire.

### Ils avaient oublié leurs passeports

BRIGUE. — C'est l'erreur qui a été commise par plusieurs étudiants participant à un voyage touristique qui devait les amener en Italie par le tunnel du Grand-Saint-Bernard. Inutile de dire qu'au passage de la frontière, ces étourdis rencontrèrent de nombreuses difficultés et ne purent franchir le sol transalpin qu'après de longs palabres. Ceci retarda considérablement le voyage de la compagnie. Le repas prévu pour midi, n'a pu être pris que trois heures plus tard. Un fait banal qui aura tout de même eu pour effet de faire comprendre à ces imprudents que le temps n'est pas encore venu où l'on pourra voyager d'une frontière à une autre sans avoir les documents prouvant sa véritable identité.

Ludo

## LA CABANE SOLVAY AU CERVIN : ENFIN UNE SOLUTION

ZERMATT. — On a commencé ces jours à Zermatt les travaux préparatifs en vue de réparer au Cervin l'ancien refuge Solvay portant le nom de l'alpiniste belge qui le fit ériger autrefois.

Si le temps le permet le matériel nécessaire à cette réparation sera transporté sur place à 4000 mètres d'altitude par hélicoptère. Ces réparations vont ainsi mettre fin à une affaire qui durant de longs mois suscita passablement de commentaires aigres-doux dans certains milieux du Club alpin tant suisse que belge.

Il fut question un temps en effet, à l'occasion de l'Année des Alpes, de raser complètement l'antique refuge et d'en construire un nouveau à grands frais. La famille Solvay s'était même déclarée d'accord de financer la nouvelle construction dévisée, nous dit-on à Zermatt, à quelque 300 000 francs.

Le Club alpin belge prit aussitôt en main l'affaire, à la demande de la famille Solvay, et ne tarda pas à achever en Valais une nouvelle cabane en éléments préfabriqués dont les principaux étaient en tôle.

Lorsqu'il fut question de transporter en altitude cette cabane soit de Zermatt au Cervin les choses se gâtèrent. Une certaine opposition naquit dans les milieux zermattois qui n'avaient pas été informés des intentions exactes des alpinistes belges. La construction de la nouvelle cabane exigeait en effet des travaux de dynamitage au Cervin. Les mesurés transmises aux fabricants belges n'étant pas conformes aux anciennes. Bien plus. Certains guides prétendaient que l'ancien refuge était encore en bon état. Moyennant quelques réparations, et ne tenaient pas à voir une construction en tôle déparer le Cervin.

C'est ainsi que les autorités locales proposèrent aux Belges de dresser leur nouvelle cabane à un autre endroit où elle pourrait rendre de bien meilleurs services, par exemple au pied de l'arête-de-Zmatt ou dans le secteur du Breithorn ou de la Dent-Blanche. Cette proposition ne plut guère au Club alpin belge. C'est la raison pour laquelle l'on vit récemment à Zermatt la nouvelle cabane quitter la station pour être transportée brusquement dans la région de Chamonix.

Notons qu'aux divers malentendus qui éclatèrent dans les rapports entre dirigeants belges, les guides de Zermatt, les autorités communales et le comité central du Club alpin suisse duquel dépend directement le refuge de Solvay, s'ajoutèrent des difficultés douanières consécutives au transport de la cabane de Belgique en Suisse, difficultés qui furent loin de faciliter les choses. Le Club alpin suisse en effet dut payer plusieurs milliers de francs de droits de douane pour une cabane qui finalement sera construite en France. Des démarches ont été en-

treprises pour obtenir leur remboursement.

Quant aux travaux entrepris actuellement à Solvay, ils seront achevés dans le courant du mois prochain.



Monsieur et Madame Louis ECEUR, à Morgins ;  
Monsieur Aristide ROULLER, à Morgins ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Adrien ECEUR, à Broc (Fr.) ;  
Monsieur Cyrille ECEUR, à Sierre, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;  
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Madame veuve Fridolin ECEUR

née Berthe ROULLER

Leur chère maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, décédée dans sa 76ème année, après une courte maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Troistorrens, le samedi 25 juin 1966, à 10 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.  
Domicile mortuaire : hôpital de Monthey.

Que ton repos soit doux  
comme ton cœur fut bon.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Monsieur François GIROUD à MARTIGNY

remercie sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, ont pris part à son chagrin.

Un merci spécial au clergé de la paroisse, à l'abbaye de Saint-Maurice, au très dévoué docteur Zumstein, à la direction et au personnel des Produits azotés de Martigny.

P 65840 S



La famille de

### Madame Cécile JORDAN

née MONNAY

à Massongex, remercie très sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont assistée à l'occasion de la perte cruelle qu'elle a éprouvée, par l'envoi de fleurs, de messages de sympathie. Un merci spécial à M. le Dr Paratte, aux révérends Sœurs et au personnel de la Clinique St-Amé, à la classe 1916, à la Chorale de Massongex, aux camarades du Service 39 de la Ciba.



J. Vœffray & Fils - SION  
Avenue des Mayennets  
Cerceilles - Couronnes - Transports  
CORBILLARD AUTOMOBILE

# NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

## Novossibirsk a accueilli le général De Gaulle

**NOVOSSIBIRSK** — « Amitié, amitié », crie une jeune fille sur le passage du général De Gaulle à l'entrée de Novossibirsk. Un homme embrasse un petit drapeau tricolore et le jette vers la voiture du général. La foule hurle, rit, se bouscule. A l'entrée de la ville, après plusieurs villages aux isbas de bois et de crêpi, peintes elles aussi de couleurs gaies, une immense banderole : « Salutations chaleureuses au président Charles De Gaulle et à la France amie », en russe et en français.

### Le voleur du merle arrêté

**GENEVE** — Il y a dix jours, un individu commettait un vol dans un magasin de fleurs à la Corrairie. Il avait par la même occasion emporté un merle des Indes qu'il a d'ailleurs restitué à sa propriétaire. Entre temps, l'auteur de ce vol vient d'être arrêté. Il s'agit d'un jeune de 23 ans.

### Excès de vitesse... 40.000 francs de dégâts

**OENSINGEN (SO)** — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un accident de la circulation s'est produit, sur le nouveau tronçon d'autoroute, à la hauteur d'Oensingen. Un poids lourd, chargé de viande fraîche, qui roulait sur la piste d'accès à l'autoroute, s'est renversé sur la chaussée. On suppose que le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule à la suite d'une vitesse exagérée. Les dégâts sont estimés à quelque 40.000 francs. Le chauffeur du poids lourd n'a pas été blessé. Cependant, le trafic a dû être détourné par le croisement du « Stampfeli ».

## M. KOSSYGUINE annule son voyage en SUÈDE

**STOCKHOLM** — Le ministère suédois des affaires étrangères a confirmé officiellement ce soir que M. Kossyguine avait fait savoir au premier

ministre de Suède qu'en raison de « circonstances inattendues » il regrette de ne pouvoir se rendre, comme prévu, en visite officielle en Suède,

le 18 juillet prochain.

M. Alexis Kossyguine, qui a informé le premier ministre suédois, par l'intermédiaire de l'ambassade d'U.R.S.S. à Stockholm, a proposé que sa visite soit remise à une date ultérieure.

M. Kossyguine avait été invité à venir en Suède par M. Tage Erlander lorsque celui-ci s'était rendu en Union Soviétique en 1965.

La visite du président du conseil soviétique avait d'abord été fixée au 4 juillet, puis renvoyée, il y a deux mois, au 18 juillet, pour des raisons de convenances pratiques.

### Une voiture dérape...

1 mort, 4 blessés

**BREMgarten (AG)** — Un grave accident de la circulation s'est produit jeudi matin entre Bremgarten et Muri, en Argovie. Une voiture, avec 4 personnes à bord, entama un virage à trop forte allure et dérapa. Elle fut déportée à gauche, et entra en collision avec une autre automobile, venant en sens inverse. Les deux conducteurs, ainsi que les trois passagers de la première voiture furent grièvement atteints. Ils sont en traitement à l'hôpital de Muri. M. Rudolf Daepf, 45 ans, agriculteur, d'Arbon (TG), passager de la première voiture, devait décéder des suites de ses blessures dans la journée de jeudi.

### Stop pas respecté : 1 mort

**LA TOUR-DE-PEILZ** — Jeudi à 18 h 30, à un carrefour, un automobiliste français n'a pas observé un stop et il a heurté la voiture de Mme Louise Desaulles, 42 ans, qui a été éjectée de son véhicule et qui est décédée aux « Samaritains » à Vevey, à 20 h. 30.

## Un complot découvert en Bolivie

**LA PAZ** — Un complot fomenté par le mouvement nationaliste révolutionnaire a été découvert à La Paz, a déclaré aux journalistes le général Alfredo Ovando, président de la junte militaire de Bolivie.

Plusieurs arrestations ont eu lieu dans la capitale bolivienne et deux régiments ont fait mouvement sur La Paz depuis la ville voisine de Viacha.

● **KRUPP : GREVE.** — BOCHUM, plus de 6500 ouvriers de fonderie des ateliers Krupp, à Bochum, ont cessé le travail, jeudi, pour protester contre une rumeur faisant état d'un pro-

## LES COMBATS AU SUD-VIETNAM

### L'opération « NATHAN HALE » se développe

**SAIGON** — Commencée le 19 juin, l'opération « Nathan Hale » dans la province de Phu Yen, à 370 km au nord-est de Saïgon, voit s'affronter depuis trois jours une forte unité vietcong et des éléments de la première division de cavalerie aéromobile et de la cent unième division de parachutistes américains.

Les Américains affirment avoir tué, en trois jours, 321 vietcong, en avoir capturé huit et avoir eu, de leur côté des pertes « légères ». Ils ont en outre saisi 97 armes, dont neuf collectives.

Des éléments de la « première Cav » ont attaqué ce matin un village fortifié dans ce même secteur opérationnel. Ils l'ont occupé après avoir fait appel à l'aviation, qui a pilonné les retranchements vietcong. Hier soir, quatre emplacements de mortiers viet-

cong avaient été repérés. Des hélicoptères américains les ont attaqués à l'aide de roquettes et de mitrailleuses. 49 cadavres vietcong ont été dénombrés sur le terrain.

Dans le reste du pays, diverses opérations militaires se poursuivent, mais au ralenti.

Une compagnie de fusiliers marins américains a été hélicoptérée ce matin dans l'ancien camp des forces spéciales d'A-Chau, à environ 70 km à l'ouest de Hué, qui fut évacué le 10 mars dernier après avoir été attaqué par le vietcong.

Les bombardiers stratégiques B-52 sont retournés ce matin au-dessus de la province de Tay Ninh limitrophe du Cambodge, où ils ont pilonné la zone C, à 95 km au nord-nord-ouest de Saïgon. 295 sorties de chasseurs bombardiers ont en outre été effectuées hier au Sud Vietnam.

D'autre part, le Vietcong a attaqué la nuit dernière le poste gouvernemental de Trung Nhi situé à 8 km seulement au nord de Saïgon. La section des forces régionales qui le défendait a évacué les lieux après avoir subi de lourdes pertes.

## Un chien loup a vécu avec deux cœurs

**ROME** — Un chien loup a vécu avec deux cœurs pendant une semaine. La greffe exceptionnelle a été réalisée à la clinique de l'Université de Rome par les professeurs Felice Virno et Aldo Aureggi, le 14 juin dernier, au cours d'une intervention de trois heures. Le second cœur, greffé dans la cavité abdominale, s'est mis à battre au même rythme que le cœur normal. L'animal, âgé de 4 ans, a recommencé à s'alimenter dès le lendemain puis a repris une vie normale.

La mort a été provoquée par une embolie sept jours plus tard, en raison de l'absence voulue, semble-t-il, de traitement anti-coagulant. Des expériences analogues avaient été réalisées pour la première fois en Union soviétique, par le chirurgien Demikhov.

## Le Pape et la presse : L'objectivité est un devoir moral

**CITE DU VATICAN** — Le Pape Paul VI a invité, jeudi, les journalistes italiens à ne pas s'adonner au sensationnel et à ne pas déformer les faits.

S'adressant au Conseil national de la presse italienne, le souverain pontife a déclaré que les journalistes devaient considérer l'objectivité comme un devoir moral. « Souvent, malheureusement, les aspects sensationnels, émotionnels et polémiques prévalent. Parfois, on confond liberté et licence pour déformer les informations ou pour porter offense, gratuitement, à des personnes ou à des institutions. Cela n'honore pas la dignité de la

presse. Cette dignité réside dans la vérité, dans la précision de l'information et la valeur des jugements portés. »

● **SAS : FIN DE LA GREVE** — STOCKHOLM : Après les pilotes danois et norvégiens, les pilotes suédois de la SAS (Scandinavian Airlines system) ont décidé, jeudi, de reprendre le travail. Ainsi prend fin la grève de dix jours des pilotes scandinaves qui a fait perdre, approximativement, quinze millions de couronnes à la compagnie aérienne.

## Les syndicats chrétiens et la décision relative à la semaine de 44 heures

### Un certain apaisement

**BERNE** — Le comité de la fédération des Syndicats chrétiens du personnel fédéral et des transports (VGCV), réuni à Berne jeudi, sous la présidence du Conseiller national Walter Klingler, a pris position à l'égard de la décision du Conseil national d'accorder la semaine de 44 heures au personnel d'exploitation à fin mai 1968 au plus tard. Il a constaté avec satisfaction que la très grande majorité du Conseil national a reconnu le bien fondé du postulat du personnel et la modération et la patience dont celui-ci a fait preuve.

Même si la solution de compromis

adoptée ne donne pas entière satisfaction au personnel, elle a néanmoins apporté un certain apaisement, d'autant plus qu'elle laisse ouverte la possibilité d'une réduction anticipée. Le comité salue également avec satisfaction le fait que le Conseil national reconnaît définitivement au Conseil fédéral la compétence de fixer la durée du travail pour l'ensemble du personnel de la Confédération. Il a émis l'espoir que le Conseil des Etats se ralliera à la décision positive du Conseil national.

## Nouveaux troubles à Amsterdam

**AMSTERDAM** — De nouveaux troubles ont éclaté hier soir à Amsterdam, entre la police et plusieurs centaines de jeunes gens qui manifestaient contre l'intervention des policiers lors des désordres de la semaine dernière. Vingt-six personnes ont été arrêtées. D'autre part, quelque deux cents manifestants

se sont groupés devant l'immeuble du quotidien « De Telegraf » qui avait été assiégé par les manifestants le 14 juin, portant des pancartes demandant la démission du chef de la police. Un premier contingent d'une centaine de policiers a été dépêché sur les lieux.

## Le meeting de Bucarest a finalement eu lieu

### Pas d'allusion désobligeante

**BUCAREST** — Le « meeting de l'amitié » a eu lieu, avec 2 h 10 de retard, et M. Chou En Lai s'est abstenu de toute allusion désobligeante sur le plan du conflit sino-soviétique. Dans des discours de circonstance, dont on a noté le caractère général, MM. Ceaucescu et Chou En Lai se sont contentés d'exprimer « l'estime réciproque que les partis communistes et les peuples roumain et chinois éprouvent l'un pour l'autre. » M. Ceaucescu a notamment mis en relief « les relations fraternelles de col-

laboration, qui se sont établies entre les deux peuples sur la base d'idéaux communs dans le socialisme, le respect de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui et l'égalité en droit dans l'internationalisme socialiste. »

## Le roi Faïçal à New-York

**NEW-YORK** — Le roi Faïçal d'Arabie Séoudite est arrivé, sans incident, jeudi soir à New-York où les autorités de la ville et de l'Etat ont renoncé à l'accueillir officiellement sous la pression des milieux juifs choqués par une déclaration du souverain, mercredi, à Washington.

Interrogé sur les réactions du souverain aux décisions du maire de New-York et du gouverneur de l'Etat, M. Mohammed Muhtasib, ambassadeur séoudien au Vénézuéla a répondu : « Sa Majesté est au dessus de vétilles pareilles ».

## Retour de flamme à l'usine d'incinération des ordures de Zurich

### Deux ouvriers brûlés

**ZURICH** — Alors que des employés jetaient des papiers dans un des fours de l'usine d'incinération des ordures de Zurich, un retour de flamme se produisit. Deux ouvriers furent brûlés au 2e degré, et ont été transportés à l'hôpital.

## Contact entre Kurdes et Irakiens

**BAGDAD** — Les contacts officiels ont repris entre le mouvement autonomiste kurde et le gouvernement irakien. Le général Abdel Rahman Aref, chef de l'Etat, a reçu aujourd'hui quatre représentants du mouvement, qui lui ont remis une lettre du Moullah Moustafa El Barzani.

Dans cette lettre, précise la radio, le chef du mouvement kurde présente ses condoléances au chef de l'Etat pour la mort accidentelle du maréchal Abdel Salam Aref et le félicite de sa nomination à la magistrature suprême.

**Une maison de 200.000 dollars, une Rolls-Royce de 30.000 dollars,  
un salaire de 100.000 dollars par an**

**Exempté du service: il doit entretenir sa mère**

**WASHINGTON** — Il existe un acteur en Californie qui possède une maison de 200.000 dollars, une Rolls-Royce de 30.000 dollars et qui gagne 100.000 dollars par an. Cet acteur a été dispensé du service militaire sous le prétexte qu'il doit entretenir sa mère qui pourtant a été mariée quatre fois, a déclaré aujourd'hui un représentant républicain du Wisconsin, M. Alvin O'Konski, au cours du débat sur le service militaire.

M. O'Konski faisait allusion à l'acteur George Hamilton, partenaire de Jeanne Moreau et Brigitte Bardot, dans le film de Louis Malle « Viva Maria » et l'actuel chevalier servant d'une des filles du président Johnson. Il a ajouté que le système de recrutement en vigueur lui répugnait quand il pensait à ce cas et le comparait à celui de tous les jeunes gens issus de familles pauvres et nombreuses appelés sous les drapeaux.

## Le nouveau recteur de l'université de Genève

**GENEVE** — Le Sénat de l'Université de Genève s'est réuni, jeudi après-midi, pour procéder à l'élection du nouveau recteur et des deux vice-recteurs pour la période du 16 juillet 1966 au 15 juillet 1969. Il a désigné le nouveau recteur en la personne du professeur Denis van Berchem qui est professeur ordinaire de l'Histoire de l'Antiquité, les deux vice-recteurs étant le professeur Eric Martin, professeur de clinique médicale, et le professeur Martin Peter, qui est professeur de physique expérimentale.

Le professeur van Berchem succédera à la date indiquée à M. Claudius Terrier, l'actuel recteur.